



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

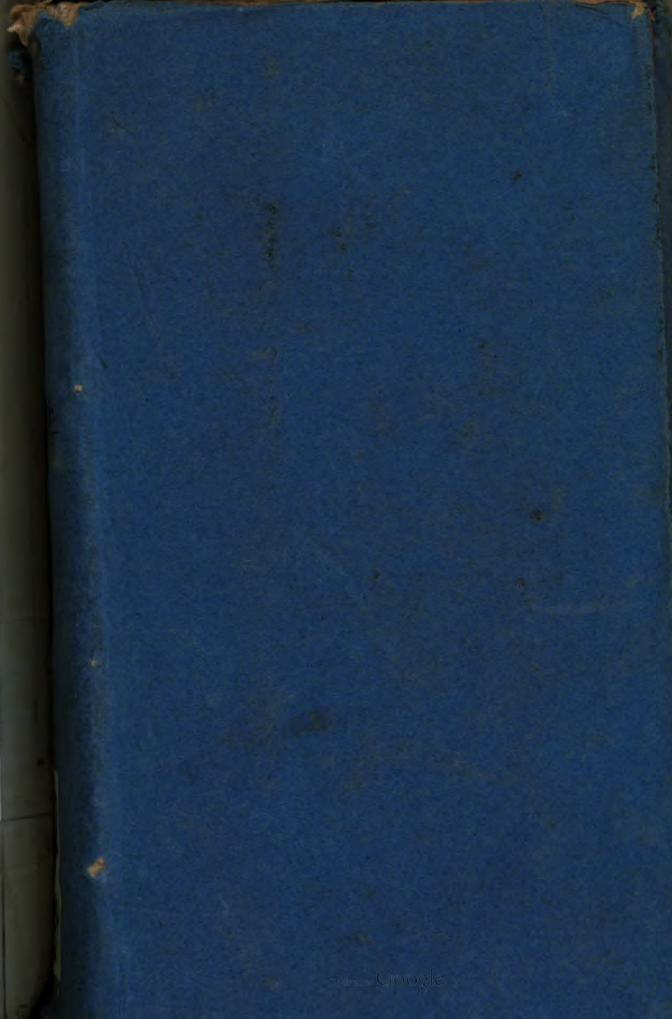
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





Zugua

BIBLIOTHEQUE

"Los Pajaritos"

S J

60 = CHANTILLY

BIB. DOM.
LAVAL. S. J.

I

~~11111111~~



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

JUILLET, 1708.



A. PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, en n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

**Chez MICHEL BRUNET, grand'e
Salle du Palais, au Mercure
Galant**

**M. DCC VIII.
*Avec Privilege du Roy.***



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'*Avis* qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque *Volume du Mercure*, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les *Memoires* qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A U L E C T E U R.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne désobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MEMOIRE GALANT

JUILLET, 1708.

VOUS avez vû dans ma
derniere Lettre , l'Eloge
du Roy prononcé par M' Gi-
bert , Recteur de l'Université
de Paris , le jour de la Proce-
ssion , appelée *Procession du*
A. iij

6 MERCURE

Recteur, qui se fait tous les trois mois, & dans laquelle on fait des Prières pour Sa Majesté. On doit remarquer que cette Cere-
monie est toujours accom-
pagnée d'un Sermon pour le-
quel on choisit un Predicateur
de distinction. Mr l'Abbé de
Cambesfort, Curé de Nôtre-
Dame de Bonnes - Nouvelles ,
& qui prononça l'année der-
niere, le Panegyrique de Saint
Louis, le jour de la Feste de ce
Saint, devant M^{rs} de l'Acade-
mie Françoise, ayant esté choi-
si pour prêcher le jour de la
derniere Procession du Rec-

teur , il crut devoir finir son Sermon en faisant voir l'intérêt que l'Université avoit de demander à Dieu que pour son bonheur & pour sa gloire , il plust à la divine Providence de conserver longtemps le grand Prince qui en est le zélé Protecteur , & qui chérit l'Université comme sa Fille aînée & il finit en demandant à cette même Providence qu'il luy plust de confondre & de dissiper par la force des armes victorieuses de Sa Majesté , les Nations conjurées & ennemies de la Paix , afin que la tranquillité des Exerci-

A iiiij

8 MERCURE

ces de l'Université ne fust jamais troublée que par le bruit des Victoires de ce Monarque.

M^r l'Abbé de la Fleutrie , Prieur de Sorbonne , prononça le 6. de ce mois à l'ouverture des Sorboniques , un Discours qui reçut de grands applaudissemens d'une illustre & nombreuse Assemblée , puisqu'elle estoit composée de M^{rs} les Archevêques de Reims , de Tours & d'Alby ; de M^{rs} les Evêques de Bayeux , d'Uzés , d'Arras , & de Marseille ; de M^{rs} les Abbez d'Auvergne , de

Louvois , de Caumartin , de Seignelay , de Breteuil , de Merinville , de Broglie , du Cambout , ces deux derniers Agens du Clergé , ainsi que de plusieurs personnes distinguées par leurs emplois , leur erudition , & leur naissance.

Le sujet du Discours prononcé par M^r l'Abbé de la Fleutrie estoit , *la beauté de l'Eglise Universelle , considérée en elle-même , & comparée avec les Sectes des Prétendus Reformez* , ce qui luy donna lieu de louer les Theologiens , de ce qu'ils se sont attachez cette année

10 **MERCURE**

plus particulièrement que les précédentes, à traiter cette matière. (La Sorbonne a donné un Traité de l'Eglise ; & Navarre un Traité du Souverain Pontife.) On admira dans le Discours de Mr l'Abbé de la Fleutrie , une Description des Caractères de l'Eglise militante, dans laquelle cet Abbé luy attribua les mêmes qualitez qui conviennent à l'Eglise celeste , quoy que d'une différente maniere. Ce qu'il dit de la Paix , de la Sainteté , de l'Union , des Triomphes , de la Joye , de la Science , de la Verité , & de la

GALANT II

Charité, fut admiré, & traité avec beaucoup d'éloquence, & la Description qu'il fit de l'Angleterre en comparant ce qu'elle estoit autrefois avec ce qu'elle est maintenant par rapport à la Religion, fut regardée comme un chef-d'œuvre. Il trouva moyen de louer Sa Majesté en peu de paroles, souhaitant que ce Monarque pût estre appelé *Pere de la Foy Anglicane*, avec autant de raison qu'il est appelé *Pere des Peuples & des Rois*.

Je passe aux Articles de Morts dont vous sçavez que

12 MERCURE

je réservay plusieurs le mois passé , qui ne purent trouver place dans ma Lettre.

Mr de Maniban President à Mortier au Parlement de Toulouse est mort dans un âge assez avancé , & après avoir rempli cette charge importante avec applaudissement. De D^e N... de Fieubet fille de feu Mr de Fieubet Premier President du Parlement de Toulouse , & sœur de Mr de Fieubet Conseiller au même Parlement , & qui fait son séjour à Paris depuis plusieurs années ; il ne laisse qu'un

fil unique Conseiller au Parlement de Toulouse, & qui remplira bientôt la charge de President à Mortier; il épousa il y a environ deux ans Mlle de la Moignon fille du President de ce nom, & sœur de Me la Première Presidente Nicolai. Feu Mr de Maniban estoit fils de Mr de Maniban President à Mortier au Parlement de Toulouse, & de Dame N.... de Gondrin de Termes, de la même Maison dont Mr le Marquis d'Antin est Chef; ce President estoit fils de Mr de Maniban aussi President à Mor-

14 MERCURE

tier au même Parlement & de Dame N. du Faur de Pibrac , fille du fameux Mr de Pibrac , Chancelier de la Reine Marguerite de Navarre , encore plus celebre par son esprit & par sa fidelité pour cette Princesse , que par sa naissance , quoy qu'elle fut tres-confiderable. Le pere de ce President estoit de Leictoure , & fut le dernier de sa famille qui s'établit à Toulouse ; son arriere-petit-fils qui vient de mourir estoit le troisiéme President à Mortier de son nom & de pere en fils , & son fils sera bien tost

le quatrième. Ce Magistrat s'est fort distingué dans son Corps.

M^{re} François Dolule Picart, Chevalier, Seigneur de Villevrat, est mort âgé de quarantevingt ans. Il a servi pendant plus de quarante années, desquelles il a passé la plus grande partie auprès de feu Mr le Maréchal Duc de Luxembourg, son parent, & dont il estoit Capitaine des Gardes. Il n'en faut pas davantage pour se représenter le grand nombre d'actions aussi éclatantes que vives où le deffunt s'est trouvé,

13 MERCURE

ce qui a donné lieu à plusieurs Officiers Generaux de rendre témoignage de sa valeur.

Il estoit de l'illustre Maison de le Picart , par son ayeule Catherine le Picart , qui luy avoit substitué le nom , & les armes des le Picart , avec la terre de Villevrat. De ce costé il estoit proche parent des plus grandes Maisons du Parlement ; de Mr le President de Mesme , par N... de Bouqueval ; de Mrs Melliand par Nicole Dolu , mariée à Mr Vivien , dont est issuë Geneviève Vivien , de laquelle sont sortis

Mrs Meliand ; l'un Procureur general du Parlement, & l'autre President ; il estoit aussi parent de Mrs Faydeau de Brou, & Foucault. Il estoit oncle à la mode de Bretagne, de M^{rs} d Estampes Valencé ; de Me la Presidente Viole, & de Me du Boulay-Favier, mere de Me la Comtesse de Tillieres & de Me la Presidente Talon, qui n'a qu'un fils Mr le Marquis du Boulay, Colonel du Regiment d'Orleannois, qui a épousé Mlle Molé, fille de Mr le President Molé, & petite fille du Garde des Sceaux. Il estoit aussi oncle

Juillet 1708.

B

18 **MERCURE**

à la mode de Bretagne , de feu
Mr le Maréchal Duc de Luxem-
bourg , à cause d'Isabelle An-
gelique Dolu sa sœur , qui épou-
sa Mr de Vienne Intendant des
Finances , & President en la
Chambre des Comptes , dont
est issuë Isabelle-Angelique de
Vienne , qui épousa Mr le
Comte de Bouteville , pere de
feu Mr le Maréchal de Luxem-
bourg. Il a eu aussi deux autres
sœurs mariées ; Bonne Dolu ,
à Mr le Comte de Montser-
rant , & Marie Dolu à Mr le
Marquis de Coupigny ; & deux
autres sœurs Abbeses ; l'une

de Saint Remy de Villers-Cotterets ; & l'autre de l'Abbaye de Moufon. Mr de Villevrat est mort sans enfans , & n'a laiffé d'heritiers que Mre Albert du Quesnel Marquis de Coupigny, son neveu. La Maison du Quesnel est une des plus anciennes de Normandie. Mr le Marquis de Coupigny a prouvé qu'il defcendoit , en droite ligne , de Hultre du Quesnel Comte de Ry , illustre dans l'Histoire de Normandie , pour avoir délivré Guillaume le Bastard, Duc de Normandie , depuis sur-

Bij

20 **MERCURE**

nommé *le Conquerant* , de la
conspiration de Guy de Bour-
gogne , qui prétendoit la
Duché , & de ses Alliez , Neel
de S. Sauveur , Vicomte de
Costentin ; Renault, Comte du
Bessin ; Hamon aux dents ; Gri-
moult Duplessis , & autres.

Ce fidelle Seigneur fit condui-
re Guillaume le Bastard son
maistre , en lieu de seureté , par
ses trois fils ; dont l'un nommé
Geoffroy du Quesnel, Seigneur
d'Anceins , accompagna le
Duc Guillaume à la Conqueste
d'Angleterre : Il est enrôlé
dans la Liste des Bannerets por-

tant de gueules , à trois quintes-feüilles d'hermines , qui sont les armes de la Maison du Quesnel. De ce Geoffroy est descendu Richard du Quesnel , qui se rendit fameux par ses duels : suivant la mauvaise coûtume de ces temps , il pendoit son écu à des arbres sur les grands chemins ; c'estoit un défi aux Chevaliers passans , qui ne pouvoient en honneur passer outre sans accepter le combat. Ce Richard épousa Françoise de Molines , dont est issu Renaut du Quesnel ; qui fit peindre l'écu de ses armes pen-

22 MERCURE

du à un Chefne, pour conser-
ver la memoire des combats
de son pere ; ce qui s'appelle le
Pas d'armes, en termes de Bla-
son. Ses descendans ont con-
servé cette singularité, qu'on
ne voit que dans trois Maisons
en France. Il épousa Margue-
rite de Marles dont est issu
Richard 2. du Quesnel, Sei-
gneur d'Avoise & de Bouïllan-
cour, qui épousa Dame Co-
lette de Foix, dont est venu
Robin du Quesnel, qui épousa
Jacqueline de Briqueville, dont
est sorti Jean du Quesnel Sei-
gneur d'Avoise, qui épousa

Marie le Vicomte , dont est issu Guillaume du Quesnel , Seigneur de Torquesne , qui fut tué à la Bataille de Verneuil , en 1494. il épousa Françoise le Gris Baronne de Coupigny , dont est venu Pierre du Quesnel Baron de Coupigny , Chevalier des Ordres du Roy , Chambellan ordinaire de Monsieur François Duc d'Alençon ; il épousa Helene de Garencieres , dont est sorti Charles du Quesnel Baron de Coupigny , Chevalier de l'Ordre du Roy , Capitaine d'une vieille Compagnie de trois cens hommes

24 MERCURE

de pied François , qu'on appelloit *les Bandes Noires* , & depuis Gentilhomme de la Chambre du Roy : il épousa Florence du Rouÿ , Dame d'honneur de la Reine Marie de Medicis , dont est venu Gabriel du Quesnel , Marquis de Coupigny , Chevalier de l'Ordre du Roy , Capitaine de trente Lances , au titre de *Cinquante hommes d'Armes* ; il épousa en premieres nôces Isabeau d'Alegre , & en seconde Charlotte de Clermont-Tonnerre , veuve de Jean d'O , Vicomte de Manou , & mere de Louise d'O. De son premier mariage

GALANT 25

mariage avec Isabeau d'Alegre font issus Gabriel 2. du Quesnel , Marquis d'Alegre , par succession d'Isabeau sa mere, qui avoit herité du Marquisat d'Alegre, d'Ives son frere, mort sans enfans ; & Jean du Quesnel Chevalier de Malthe, qui quitta l'Ordre & épousa Isabeau de la Rochefoucault. Gabriel 2. du Quesnel Marquis d'Alegre , épousa Louise d'O, fille de Jean d'O Vicomte de Manou , Chevalier des Ordres , premier Gentilhomme de la Chambre , Capitaine de la premiere Compagnie des

Juillet 1708.

C

26 MERCURE

Gardes du Corps Ecoſſois : elle eſtoit auſſi nièce & unique héritière de François d'O, Marquis de Maillebois, Chevalier des Ordres, Surintendant des Finances, Gouverneur de Paris & de l'Ifle de France. De ce mariage ſont ſortis Gabriel 3. du Queſnel Marquis d'Alegre, & ſes deſcendans ; & Charles 2. du Queſnel Marquis de Coupigny, Meſtre de Camp d'un Regiment de Cavalerie de ſon nom. Il épouſa Marie Dolu ſœur de Mr de Villevrat, qui fait le ſujet de cet Article. De ce mariage eſt iſſu Mr le

Marquis de Coupigny , heritier de Mr de Villevrat ; il épouſa Louiſe Peraut , dont ſont iſſus Fabien - Albert du Queſnel , Marquis de Coupigny ; & Damoiſelle Thereſe - Alberre du Queſnel.

M^r de Villevrat avoit épouſé Dame Anne Hinfelin , veuve de M^{re} Jacques Coquet , Maître d'Hoſtel du Roy. C'eſt du premier mariage de cette Dame qu'eſt venue Mlle Coquet , née avec de grands avantages du coſté de la beauté , & plus eſtimable encore par ſa ſageſſe & par ſa bonne

C ij

28 MERCURE

conduite. Jacques Coquet son pere estoit fils d'Antoine Coquet , Controlleur General de la Maison du Roy , & frere d'Antoine Coquet , qui eut cette même Charge , & quil'a laissée à Jacques Coquet son fils. Elle est possédée aujourd'huy par Mr de Valentiné. Antoine Coquet, ayeul de Mlle Coquet , a eu un frere Controlleur general de la Maison de la Reine Mere , & se mit si bien par ses services dans les bonnes graces de Henry IV. que ce Monarque l'honora d'un Brevet de Conseiller d'Etat.

Mre N.... de Chory , Seigneur de Rivoire & President au Présidial de Bourg en Bresse , est mort sans laisser d'enfans de Dame N.... Druays de Franclicu son épouse. Ce Magistrat a laissé ses biens à son frere , qui est Capitaine de Grenadiers , & à une sœur connue par son esprit. Me la Presidente de Rivoire qui n'estoit mariée que depuis environ dix-huit mois , estoit issue de Matthieu Druays , Seigneur de Franclicu , Maréchal des Logis du Duc d'Anjou en 1569. & de Philibert Druays , Seigneur de

C iij

30 MERCURE

Franclicu & de Danenches qui a esté éleyé avec Mr le Maréchal de Montrevel. Cette famille est alliée à celles d'Onclaux & de Seyturier, deux des plus illustres Maisons de Bresse. Mr le President de Rivoire épousa cétte Dame après la mort de Me Racine, avec qui un rapport d'idées & de sentimens l'avoit fait passer une partie de sa vie. Ce President estoit d'une famille originaire de Paris; son pere y avoit fait autrefois une figure tres - considerable par son bien & par son esprit; les soins qu'il s'estoit don-

nez pour l'éducation de ce fils avoient eu un si grand succès que Mr le President de Rivoire qui s'estoit attaché à la Bresse, comme à un climat doux & temperé, & où il y a beaucoup de gens d'esprit, en a fait ses delices pendant plus de quarante ans. L'illustre Maison de Coligny & celle du Saix, une des plus anciennes de Bresse, ont long-temps possédé la terre de Rivoire qui faisoit partie du Revermont, elle passa ensuite dans la maison de Talaru-Chalmazel, d'où elle revint encore dans celle de Co-

C iiij

32 **MERCURE**

ligny par le mariage de Jeanne de Talaru, épouse de Joachim de Coligny, Chevalier, Marquis dudit lieu & d'Andelot. Mr le President de Rivoire estoit beau-frere de Mr Bachet de Meyseriac, nom tres-respectable parmi les gens de Lettres ; ils avoient épousé les deux sœurs.

Mrc N..... de Valernod, Lieutenant general & premier President du Presidial de Valence en Dauphiné, est mort dans un âge fort peu avancé, & fort estimé de tous ceux qui le connoissoient. Il laisse des

enfans de Dame N.... de Camus, fille de Mr de Chavagnieu, Chef d'une branche de l'ancienne Maison de Camus. Il estoit frere de Mr l'Abbé de Valernod, & General de l'Ordre de Saint Ruf, qui est une Congregation de l'Ordre de Saint Augustin; de Mr le Chevalier de Valernod Capitaine de Grenadiers du Regiment de Navarre, qui a la réputation d'un tres-brave Officier; & de Mr l'Abbé de Valernod Docteur de Sorbonne, Curé de Campagne dans le Diocese de Montpellier. Tous

34 MERCURE

ces Mrs sont fils de feu Mr de Valernod , qui avoit les mêmes Charges que celuy qui vient de mourir, & neveux de feu Mr de Valernod, aussi Abbé & General de l'Ordre de S. Ruf. Cet Abbé eut pour successeur Mr de Camus, grand oncle de Me de Valernod & auquel a succédé depuis quelques années. Mr de Valernod dont je viens de parler. La maison de Valernod est fort ancienne en Dauphiné, elle est alliée à celle d'Estrées par la maison de de Lyonne , & à celle d'Agelle qui a donné trois premiers Pre-

fidens à la Cour des Aides de Montpellier ; elle est aussi alliée à la maison de Prunier S. André , une des plus considérables de la même Province & qui a donné un premier Président au Parlement de Grenoble.

Mre Charles du Tillet , Chevalier , Marquis de la Bussière , Conseiller du Roy en ses Conseils , Maître des Requêtes honoraire , & Président au grand Conseil du Semestre d'hiver , est mort après avoir exercé cette Charge avec beaucoup de succès pendant plu-

36 MERCURE

fieurs années. Il estoit de Paris,
 & d'une des plus anciennes fa-
 milles de la Robbe. Feuë M^e la
 Comtesse d'Entremonts, mere
 du feu Comre d'Entremonts-
 Montbel Lieutenant general
 pour le Roy, des Provinces de
 Bresse & de Bugey, estoit de
 cette maison & proche parent
 du President dont je vous ap-
 prens la mort. Elle étoit grand-
 mere maternelle de Me la
 Marquise de L'hospital. Cette
 Dame qui se nommoit Made-
 laine du Tillet & qui estoit fille
 d'Helie du Tillet Seigneur de
 Royan, Conseiller & Maistre

d'Hostel du Roy , & de François de Faucon - de - Ris (maison qui a donné des premiers Presidents au Parlement de Rouen) avoit épousé François-Virgine de Montbel , Chevalier Comte d'Entremonts & de Montbel , Seigneur d'Espine & Marquis du Montelier ; elle en eut outre le Lieutenant general dont je viens de parler , & une fille Religieuse à Belley , Me de la Chesnelaye mere de Me de L'hospital ; François - Virgine de Montbel son époux estoit issu du Baron de Meüillon & de Montauban,

38 **MERCURE**

grand Chambellan de Savoye ,
celebre dans l'Histoire de Pro-
vence , qui avoit épousé Bea-
trix de Coligny , fille de l'Ami-
ral de ce nom , & de Jacqueline
de Montbel. Jean du Tillet ,
Evêque de S. Brieuç & puis de
Meaux , est celebre entre les
Sçavans du seizième siecle , &
il a enrichi le public de divers
ouvrages , qui sont une Chro-
nique abregée des Rois de
France ; un Traité de la Messe ;
la premiere edition des œuvres
de Lucifer de Cagliari , qu'il
donna en 1568. & plusieurs au-
tres pieces. Gaucher de Sainte-

Marthe, le President de Thou, & Possevin, l'ont fort loué. Il estoit frere de Jean du Tillet, Greffier du Parlement de Paris, qui a écrit des Memoires & des Recherches qui contiennent plusieurs choses importantes pour l'intelligence de l'estat des affaires de France, & de celles de la minorité du Roy François II. & contre les Rebelles. Gaucher de Sainte-Marthe qui a fait l'éloge de l'un & de l'autre, remarque qu'ils moururent tous deux dans le mois de Decembre de l'année 1570. Ces Mrs avoient un au-

40 MERCURE

tre frere qui se nommoit Louis & que feu Mr Maimbourg dans son Histoire du Calvinisme , dit avoir esté Chanoine d'Angoulesme & Curé de Claye ; c'est cet ami que Theodore de Beze , dit sans le nommer dans la vie de Calvin , que cet heretique trouva en Xaintonge après son évafion de Paris , où il avoit couru risque d'estre pris au College de Fortet , & à la priere duquel le même Calvin composa de courtes Exhortations chrestiennes que l'on faisoit lire au Profne dans quelques Paroisses , afin d'ac-

coûturner peu à peu le pèuple à entendre la nouvelle doctrine. Louis du Tillet se retira en Suisse avec Calvin , mais il revint de cet égarement & de l'engagement qu'il avoit pris avec ce prétendu Reformateur, par les remontrances de Jean du Tillet Evêque de Meaux son frere , qui l'alla chercher luy même en Allemagne pour le ramener à l'Eglise Catholique , & Calvin abandonné de son Patron , & n'osant plus se montrer à Angoulesme en alla chercher d'autres à Poitiers.

La Charge de Greffier en
Juillet 1708. D

42 MERCURE

chef du Parlement a long-temps appartenu à la maison du Tillet, & les aînez l'ont toujours exercée jusqu'à nos jours depuis Jean du Tillet, qui a écrit sur l'Histoire de France, & dont les Recherches sont si estimées. Il n'y a presque point de familles un peu considérables dans la Robe. à qui celle du Tillet ne soit alliée, & il semble que la vertu & le mérite ayent toujours esté héréditaires dans cette maison. Tous les Magistrats qui en sont sortis se sont distinguez par leurs talens & par leur probité.

Mr le President du Tillet avoit épousé Dame N.... Brunet , fille de feu Mr Brunet , Garde du Tresor Royal & sœur de Mr le President de Chailly , & niece de Mr Brunet de Rancy & de Mr de Monforan, President au Parlement de Mets. Cette Dame est sœur de Me de Villarceau , dont le mary, qui estoit Chevalier des Ordres du Roy , fut tué à la Bataille de Fleurus. Ce Gentilhomme estoit de la maison de Mornay-Montchevreuil. Mrs du Tillet ont l'honneur d'appartenir à la Reine de Pologne par la

D ij

44 MERCURE

maison d'Arquien-la-Grange.

Mlle de Chastelain est morte dans un âge assez avancé & après une longue maladie où elle a donné des marques de sa resignation aux ordres du ciel. Elle n'avoit point voulu prendre d'engagement; bien persuadée du prix du celibat, elle a fini ses jours dans un estat dont on ne connoist pas assez les douceurs, & dont on sort souvent trop tost. Elle avoit l'esprit fort cultivé, & le choix des personnes qui formoient sa société contribuoit beaucoup à l'orner. Elle estoit

ſœur de Mr l'Abbé Chaſtellain ancien Chanoine de Nôtre-Dame, connu par ſa pieté & par ſes ouvrages. Perſonne n'ignore qu'il eſt un des plus habiles Legendaires de ce temps : ſa Traduction du Martyrologe qui eſt fort eſtimée. & qui a eu un tres-grand ſuccés, en fait foy. Il a reſigné ſon Canoniat depuis quelques années à un neveu, qui, quoy que tres-jeune, paroïſt avoir profité des exemples domeſtiques qu'il avoit devant les yeux. Mlle de Chaſtellain avoit auſſi deux ſœurs mariées, dont l'une avoit

46 MERCURE

épousé M^r le Marquis de la Motte. Cette Dlle après avoir donné des témoignages de sa tendresse à son frere & à ses sœurs, a fait son heritiere universelle Me du Plessis son amie particuliere dont l'esprit & les agrémens sont tres-connus, & qui avoit mérité par ses soins & par ses manieres engageantes toute la confiance de la Dlle dont je vous apprens la mort. Mrs de Chastellain sont d'une des plus anciennes & des plus nobles familles de Paris, & alliez aux personnes les plus qualifiées. Ils ont l'honneur d'ap-

partenir à Mr l'Electeur de Treves.

Les Articles suivans regardent la mort de quelques personnes d'une grande naissance, ou d'un grand merite, mortes dans les Pays étrangers.

Mr le Prince Adolphe-Frederic II. du nom Duc de Meckelbourg & de Strelitz, est mort âgé de cinquante ans, dans sa Ville de Strelitz. Il avoit d'abord esté un des Chanoines Protestans, & il épousa en 1688. Marie fille de Guillaume-Adolfe Duc de Gustrau. Après la mort de son beau-pere

48 MERCURE

il disputa la succession contre le Duc de Swerin son cousin, & enfin par Traité du 17. Mars 1701. il eut pour sa part cent vingt mil livres de rente , l'E-
vêché secularisé de Ratze-
bourg , & le District de Star-
gard , & une somme à prendre
sur les peages ; la Souveraineté
sur les terres cedées , & un
suffrage ou voix , avec la séance dans les Assemblées de l'Em-
pire & du Clergé de la Basse-
Saxe , & double suffrage de
Prince. Il laisse Adolfe-Frederic
né le 7. Janvier 1688. & Gus-
tavie-Charlotte , née le 12.
Juillet

GALANT 49

Juillet 1694. il a formé la
branche de Strelitz, étant 2.^e
fils du second lit du Duc Adolfe
Frederic de Meckelbourg, & sa
mere étoit Marie - Catherine
fille de Jules-Ernest Duc de
Brunwich. Les autres enfans
de ce lit ont esté Frederic, tige
de la branche de Swerin, pere
du Duc Frederic Guillaume qui
vit aujourd'hui. Frederic estoit
l'aîné : Julienne Sibille née en
1636. qui est dans le Monastere
de Rumen : Christine Abbessse
de Gandersheim née en 1637.
& morte en 1693. Marie Eli-
sabeth Doyenne de Ganders-
Juillet 1708. E

50 MERCURE

heim née en 1646. & Anne-
Sophie née en 1647. & mariée
en 1677. à Jule Sigismond Duc
de Wirtemberg & d'Oels, dont
elle est veuve. Le Duc Adolfe
Frederic, dont je vous ap-
prends la mort, naquit posthume
en 1658. Adolfe Frederic son
pere Duc de Meckelbourg, eut
de sa premiere femme Anne-
Marie fille d'Ennon I I. Comte
d'Ostfrize, Christien ou Louïs
mort à la Haye en 1695. & qui
avoit épousé en secondes nôces
Elisabeth- Angélique de Mont-
morency, veuve du Duc de Châ-
tillon, & sœur de feu Mr le Ma-

GALANT 51

reschal de Luxembourg; de sorte que le Duc qui vient de mourir estoit beaufrere de cette Dame. Les autres enfans d'Adolfe Frederic & de sa premiere femme furent Charles, qui après avoir servi dans les Armées du Roy de Suede mourut à Mirow en 1670. Jean-Georges mort six mois après avoir épousé Elisabeth Eleonore fille d'Antoine Ulrich Duc de Brunswich; Guillaume Adolfe né en 1637. & mort en 1670. il avoit esté Chanoine de Strasbourg, & s'estoit marié à Orthmud Sophie, fille de François Henri Duc de Saxe

Eij

52 MERCURE

Lawembourg, dont il n'a point eu d'enfans. Sophie-Agnès mariée en 1650. à Ermand-Auguste Marquis de Brandebourg, qui mourut avant la consommation du Mariage. Anne Marie née en 1627. mariée à Auguste Duc de Saxe. Hal Administrateur de Magdebourg decédé en 1669. Le Duc Adolfe-Frederic estoit frere aîné de Jean Albert qui a fait la branche de Gustave, qui n'a laissé que des filles, dont le Duc de Strelitz en avoit épousé une. Jean Albert eut part aux disgraces d'Adolfe-Frederic son frere, causées pour

avoir pris le parti de l'Electeur Palatin, grand pere de S. A. R. Madame. Ferdinand II. donna leurs Etats au General Velestin. Jean I I. leur pere & Sophie fille d'Adolfe Duc d'Holfase ont fait la tige de toutes les branches de la Maison de Meckelbourg qui subsistent à présent.

Mr le Duc Adolfe Frederic de Meckelbourg Strelitz qui vient de mourir, a nommé par son Testament le Roy de Suede & le Duc d'Hanover Tuteurs du Prince son fils, aussi nommé Adolfe Frederic.

La Maison de Meckelbourg

E iij

54 MERCURE

suivant la Tradition domestique vient des Princes Vandales, qui regnoient en Espagne il y a un grand nombre de siècles. La Principauté de ce nom est très considérable en Allemagne ; mais tout ce que l'on peut dire de plus certain, est qu'à la fin du treizième siècle Henri de Meckelbourg dit *le Lion*, résista avec beaucoup de courage aux Princes de la Maison de Brandebourg, qui vouloient l'opprimer, & qu'il a le premier jeté les fondemens de la Souveraineté de sa Maison. Il avoit épousé une Princesse de Brandebourg.

Le jour de Pâques , Mr le Cardinal Francesco Nerli , ayant une seconde attaque d'aploplexie , mourut le soir âgé de 72. ans ; il étoit né le 13. Juillet 1636. & il y avoit 35. ans qu'il étoit dans le Sacré Collège, ayant été de la promotion du 12. Juin 1673. pendant qu'il étoit Nonce en France, du Pape Clement X. dont il étoit creature : son corps fut porté le lendemain à l'Eglise de Ste Suzanne aux Thermes de Diocletien où il fut exposé , & les Chantres de la Chapelle , firent le Service en presence des Car-

56 MERCURE

dinaux ; le soir il fut porté à l'Eglise de *San-Mateo in-Merulana* , dont il avoit été autrefois Titulaire , & où il avoit choisi sa Sepulture ; son cœur a été enterré dans l'Eglise de Saint Pierre. Il vaque par cette mort un septième lieu dans le Sacré Collegé ; le titre de Saint Laurens , *in Lucina* ; la dignité d'Archiprêtre de la Basilique de Saint Pierre ; la Prefecture de la Fabrique de la même Eglise ; la protection des Religieuses de Saint Basile , & des Places en diverses Congregations. Il a fait beaucoup de legs , & il a

disposé de tout le revenu de ses biens , en faveur de l'Hôpital des Infensez. Le Cardinal Nerli étoit Florentien de Nation , & d'une des plus anciennes Maisons de cet Etat. Il étoit allié aux maisons Salviati , Gondy , Sacripanti , Cibo , Princes de Masse , & Barbarin , Princes de Palestrine. La maison Nerli a été féconde en Gens de Lettres , & un d'eux à beaucoup contribué à l'établissement de la célèbre Academie de la Crusca. Hugolin de Verrin & plusieurs Auteurs de l'Histoire de Florence , parlent avec avec éloge

58. MERCURE

de cette maison. Alexandre premier Duc de Florence employa bien utilement pour son service, dans le temps qu'il fonda un Etat dans la Toscane, un Gieronimo Nerli qui étoit dans une grande considération à Florence, quand ce Prince s'en fût rendu maître. Le même Gieronymo luy persuada de bâtir la belle Citadelle que l'on y voit, & qui est la plus forte des trois qui y sont à présent, ayant cinq gros bastions. Lorsque le Pape Martin V. érigea en 1421 l'Evêché de Florence en Archevêché, il le fit à la conside-

ration d'un riche Citoyen de Florence de la Maifon Nerli, qu'il aimoit beaucoup. Lorenzo Nerli engagea le fameux Brunel Lifchi à donner le defsein de la magnifique Eglise de Saint Laurent, que les Etrangers vont voir comme une merveille, & le même Lorenzo fit la dépense du Tableau du dernier Jugement, qu'on voit à la voûte du Chœur, & qui est une Piece fort hardie de la main de Pontano. La *Bibliotheca Laurentiana* qui est une celebre Bibliothecque de Manuscrits près de Saint Laurent, a esté fort aug-

60 **MERCURE**

mentée par les liberalitez des Seigneurs de la Maison Nerli ; On juge par le Catalogue qui fut imprimé en 1622. à Amsterdam, de la grandeur de cette Bibliothèque. Mr Bohun qui a fait l'Histoire d'Elisabeth Reine d'Hongrie, a tiré de bons Mémoires de la Maison Nerli. L'Ayeul du Cardinal qui vient de mourir avoit demeuré durant plusieurs années à la Cour d'Angleterre sous le regne de Jacques I. & dans un temps que la memoire luy estoit encore toute fraîche de la Reine Elisabeth. Milord Ceesle à qui Mr de

Balzac a adressé quelques-unes de ses lettres, luy communiqua tous les Memoires qu'il avoit sur la vie de certe Princesse, & il luy procura la lecture des plus beaux manuscrits de la celebre Bibliotheque d'Oxford. Mr du Maurier profita aussi de ces découvertes dans la composition de ses Memoires.

Mr le Cardinal Nerli estoit Chevalier & Commandeur de l'Ordre de saint Etienne, qui est un Ordre Romain. Les Chevaliers ses Confreres ont fait celebrer un Service solemnel pour ce Cardinal dans l'Eglise

62 MERCURE

de saint Jean des Florentins où ils furent tous invitez par Don Carlo-Albano neveu du Pape, & du même Ordre. Mr le Cardinal Marefcorti a oprimé le titre de san - Lorenzo *in Lucina* qui est le premier titre des Cardinaux Prêtres, qu'avoit Mr le Cardinal Nerli : & celuy du Cardinal Marefcorti a esté oprimé par Mr le Cardinal Spada. Mr le Cardinal Nerli estoit dans le goût des belles Lettres; il les avoit cultivées toute sa vie & il estoit en commerce avec tous les Sçavans de l'Europe. Comme il ne vouloit pas estre

connu dans les relations qu'il avoit avec eux, il prenoit des noms feints qui n'estoient connus que de ceux à qui il écrivoit: il aimoit ce mystere avec ses amis; ainsi il avoit le nom de *Mr Liger* dans le commerce qu'il avoit avec un Théologien de ce temps qui fait beaucoup de bruit.

M^{re} Jean de Vuriez ancien Bourguemaistre, Conseiller d'Amsterdam, & l'un des Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, est mort à Amsterdam generalement regretté des Etats. Il descendoit

64 MERCURE

du côté maternel du celebre Jean Wesselus l'un des plus habiles hommes du quinziesme Siècle, & qui fut élevé chez les Clercs reguliers de saint Jerôme à Swol : il prit l'habit de St. François, ainsi que Mr Nau-dé le rapporte dans son addition à l'histoire de Louïs XI. Il voyagea en Grece & dans le Levant pour mieux apprendre la langue Greque & l'Hebreü. François della Rovere General des Cordeliers, & ensuite Pape sous le nom de Sixte IV. l'estimoit beaucoup, & luy procura l'honneur d'assister au

Concile de Bâle en qualité de Théologien ; il se fit admirer dans quelques disputes publiques, & il estoit consulté dans les choses les plus difficiles. François della Rovere ayant esté élu Pape offrit à Wesselus toutes sortes d'établissements ; mais ce Religieux par un excès de modestie ne luy demanda qu'un exemplaire de la Bible en Hebreu & en Grec : le Pape étonné d'une telle demande luy répliqua, *que ne me demandez-vous plutôt une Mitre ?* à quoy il repondit, *quia ijs non indigeo*, parceque je n'en ai pas

F

besoin. Il mourut à Granique sa Patrie en 1489. Mr de Vuriez descendoit aussi du côté maternel du fameux David Leleu de Wilhem, Conseiller au Conseil des Princes d'Orange, & de celuy de Brabant, & qui estoit issu d'une tres-noble & tres-ancienne Famille qui a tenu rang parmi la Noblesse d'Artois & du Cambresis dès l'an 1026. Georges Leleu de Wilhem pere de celuy dont je viens de parler sortit de Tournay dans le commencement des troubles de la Religion, & il y prit un peu plus de part

qu'il ne devoit; il estoit allié à la Famille de Zuilichem dont estoit Mr Huygens l'un des premiers Mathematiciens de l'Europe. Cet habile homme estoit fils de Constantin Huygens, Seigneur de Zuilichem, Secrétaire & Conseiller des Princes d'Orango, & l'un des plus beaux esprits & des meilleurs Poëtes du dix-septième Siècle. Ce grand homme rendit des services essentiels à la maison d'Orange; il mourut en 1697. âgé de 90. ans & quelques mois. Outre le celebre Mr Huygens, il laissa Constantin Huy-

Fij

gens Secrétaire du feu Prince d'Orange mort en 1697. & un autre mort à la Haye en 1699. , & qui avoit la Charge de Député à l'Amirauté de la Meuse. Corneille Huygens Gentilhomme de Brabant fut le premier de sa Famille qui s'établit en Holande ; il épousa Susanne Hoefnagle, d'une Famille tres-considerable d'Anvers, & dont la mere Elizabeth Veseler, fille aînée de Georges Veseler, Intendant general des Monoyes du Roy d'Espagne, estoit un des plus beaux esprits de son temps. Constance Huy-

gens épouse de David Leleu de Wilhem , & qui a donné lieu à cette digression , avoit elle-même beaucoup d'esprit , & elle avoit fait un grand progrès dans les Sciences. Zuerius dont quelques Sçavans d'Allemagne ont critiqué les ouvrages , ainsi qu'on le voit dans une lettre de Ruper à Reinesius , estoit aussi dans l'alliance de M^r de Vuriez. La vingt-septième lettre du même Reinesius parle fort aussi de l'orage qui s'éleva contre Boxhornius. Zuerius est contre Mr de Vuriez son allié.

70 MERCURE

Mr Brockvis l'un des plus celebres Poëtes des Pais Bas y est mort, fort regreté de tous ceux qui le connoissoient. Il s'est principalement distingué par la délicatesse de ses Elegies, & il est mort presque dans le même-temps que la nouvelle Edition du Poëte Tibulle a paru. Cet ouvrage a été imprimé in quarto avec beaucoup de soins, & il y a long-temps qu'on n'a un en Hollande de plus belle impression. Le Commentaire de Mr Brockvis, est dégagé de toute l'inutilité d'érudition qu'on remarque dans tant d'au-

tres ouvrages de cette nature, & qui ne sert souvent qu'à les défigurer. Mr Brockvis étoit fort lié avec feu Mr Filicaia Sénateur de Florence, & un des plus habiles hommes de ce Siècle en tout genre de littérature. Je vous en ay parlé dans une de mes dernières lettres, en vous apprenant sa mort, & je dois vous dire qu'on a commencé à imprimer à Florence son *Cansoniero*, ou son Recueil de chansons, & que cet ouvrage qu'on a fort estimé en détail, est presque achevé. M^r Brockvis étoit aussi lié d'amitié avec M^r Ole-

72 MERCURE

arius de Leipfic, qui vient de donner les ouvrages de Philostrate en Grec & en Latin. Enfin cet agréable Poëte avoit eu de grandes relations avec le celebre M^r Barnes Anglois, qui est fort connu par les Editions d'Euripide & d'Anacreon, & qui en fait esperer une nouvelle d'Homere, & on croit que c'est à la persuation du même M^r Brockvis, que M^r Souly de Cambridge, à entrepris une nouvelle Edition de Lucien, & que M^r Needman de la même Ville, en prepare aussi une nouvelle du
Commentaire

Commentaire Grec d'Hierocle,
sur les Vers dorez de Pithagore
où il y a des remarques criti-
ques sur celle qui vient de pa-
roître.

L'Ode qui suit, regarde un
grand Capitaine, dont les a-
ctions éclatantes doivent un
jour immortaliser le nom. Elle
est sortie de la veine du Pere
Leonard Professeur de Rheto-
rique au College de l'Oratoire
à Toulon.

Juillet 1708.

G

74 MERCURE

A MONSEIGNEUR

LE MARESCHAL

DUC DE BERWICK.

O D E.

Quelle ardeur, quel feu m'ani-
me

A publier les exploits

De ce Heros magnanime,

A qui le plus grand des Rois

Marque toujourns son estime

En luy confiant ses droits ?

Pour ce difficile ouvrage,

Prêtez-moy vostre iangage,

Muses, sans vos accords, que

peut ma foible voix ?

§

Dés sa plus tendre jeunesse ,
Modelle des vrais Heros ,
A la gloire qui le presse ,
Il immole son repos :
A son tour cette Déesse
Couronne tous ses travaux ,
Et l'essay de sa vaillance
Oblige déjà la France
A le mettre au dessus des plus
grands Generaux.



Nervinde fut le theatre
Ou parut son noble cœur ;
Là , sans cesser de combattre ,
Oubliant qu'il est vainqueur ,
D'un courage opiniâtre
Il se livre à sa valeur ,
Et marchant à la poursuite
De nos ennemis en fuite ,
Il veut perir , ou prendre un
fier Usurpateur.

G ij

76 MERCURE

§

Arrestez , Chef indomptable ,
Le Ciel propice à nos vœux ,
D'un trépas inévitable
Sauve vos jours précieux ,
Et vous rend invulnérable
Aux traits de ces furieux :
Une plus digne entreprise
Vous fera vanger l'Eglise ,
Et reparer l'honneur des Autels
& des Dieux. *

§

A vostre aspect, l'Herésie
Monstre de sang & d'horreur
D'un affreux trouble saisie
Voudroit cacher sa terreur ;
Mais bientôt cette endurcie
Fuit vostre juste fureur :

* En Languedoc , où il détruisit
le reste des Camisards.

Cette effroyable Mégère,
Dans une terre étrangère
Va porter les débris du crime
& de l'erreur.

2

Pour dompter un Insensible
Aux bien faits du grand Louïs
Rien ne vous semble impossible;
Par mille faits inouïs,
Sur un Roc inaccessible
On vous voit planter nos Lys;
Au bruit que fait Nice en pou-
dre

Victor craint que vostre foudre
N'aille d'un même coup perdre
tout son pays.

2

Non, la Gloire vous appelle,
Suivez ses ordres divins;
Cette compagne fidelle
Passe en des climats lointains,

G iij

78 MERCURE

Pour seconder vostre zèle
A ramener des mutins ;
Prince , malgré l'Allemagne
Allez delivrer l'Espagne
Et de nos Ennemis rendez
les efforts vains.



Tels qu'au milieu de l'orage
On voit les Troupeaux épars ,
Quitter plaine & paturage
Et s'enfuir de toutes parts :
Tels , les liguez pleins de rage
Abandonnent leurs remparts ,
Rien ne résiste à la France ,
D'abord que Bervvic s'avance ,
Chacun dans ce guerrier recon-
noît le Dieu Mars.



Ce st ainsi qu'en la journée
De ce combat vigoureux *

* Journée d'Almanza.

Qui changea la destinée
D'un peuple trop malheureux
A la ligue consternée
Parut ce Chef généreux ;
L'Aigle succombant honteuse,
Baissa sa tête orgueilleuse
Et redoubla son vol vers ses
rochers affreux.

S

Magnifique Pyramide *
Monument de ses hauts faits
Dis combien par cet Alcide
D'Ennemis furent défaits ;
Jamais Chef plus intrépide,
Ny triomphes plus par faits
Dans une seule Campagne,
Bervvic rassure l'Espagne

* Le Roy d'Espagne ordonna qu'on dresseroit une Pyramide dans la Plaine d'Almanza, où seroit gravé le nombre des morts, des prisonniers, &c.

G iiij

80 **MERCURE**

Et procure à PHILIPPE une
éternelle paix.

Le Roy a donné l'agrément
du Guidon de sa Compagnie des
Gendarmes de la Garde vacant
par la mort de Mr le Prince de
Bourbonville, à Mr le Comte
de le Roy. Ce jeune Seigneur a
servi une Campagne dans les
Mousquetaires; il a eu de Mr le
Prince de Brederode son pere
une éducation qui répond à sa
naissance. La Maison de le Roy
Chavigny est de Poitou, où
elle a toujours possédé les plus
grandes Terres de la Province,
& des Provinces voisines. Je ne

parleray point ici de l'origine ni de l'éclat de cette Maison. On sçait assez que les Seigneurs de le Roy estoient Sires de Loudun dès le neuvième siècle. Les historiens parlent d'eux comme des premiers & des plus grands Seigneurs de Poitou & d'Anjou, & dont Robert Darbrissel employa dans le dixième siècle l'autorité & les facultez pour fonder l'Abbaye de Fontevrault. Jean de le Roy l'un de leurs fils, & l'un des plus grands Seigneurs du onzième siècle signa un accommodement entre Herbert Evêque de Rennes

82 **MERCURE**

& l'Abbé de Saint Melan; il est aussi nommé avec son fils Retzel parmi les plus grands Seigneurs qui firent des donations à l'Eglise Cathedrale de Dol. Guethenoc de le Roy quatrième du nom est nommé sur la fin du onzième siecle avec Allain Duc de Bretagne; Conan son fils; Geofroy son frere, Ermengarde leur mere; un Vicomte de Rohan & Geofroy de Dinan tous Princes ou Seigneurs qui signerent & approuverent une donation que Conan fit par ordre de son pere malade à la mort, au Monastere de...

Guethenoc est nommé dans ce Titre suivi de plusieurs Chevaliers ses Vassaux. Dans le commencement du douzième siècle Olivier de Dinañ, Olivier de Tinteniac, Theôphanie sa sœur, Raoul de Regaut, Godefroy Despine & plusieurs autres Chevaliers & Ecuyers firent des dons à l'Abbaye de la Vieuville, & ils ne les firent que comme Vassaux, & sous l'autorité & consentement de Jean de le Roy & Picore de le Roy leurs Seigneurs.

La Maison de le Roy Chavigny a soutenu la grandeur de

84 MERCURE

cette origine par ses alliances, & par le rang considerable qu'elle a toujours tenu dans le monde. En 1296. elle s'allia avec Adele d'Amboise. En 1322. avec Françoise de Craon sœur du pere de Jeanne de Craon épouse d'Artus de Dreux dit de Bretagne, l'un des fils de Pierre de Dreux Duc de Bretagne. En 1398. avec Jeanne de France dite de Dreux petite fille de Louïs fixième Roy de France & d'Alix de Savoye. En 1413. avec la Maison de Rohan. En 1434. avec l'ancienne Maison de Chevreuse. En

1480. avec Madeleine de Gouffier sœur d'un grand-Maistre, d'un grand - Amiral & d'un grand-Aumonier de France & Cardinal, fille de Guillaume Comte d'Estampes, & de Marie d'Amboise sœur d'Emeric d'Amboise grand Maistre de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, de trois Cardinaux & de trois Mareschaux de France. En 1524. avec Eleonore d'Armagnac fille de P. Comte de l'Isle-Jourdain, petite fille de Jean IV. Comte d'Armagnac, & d'Elisabeth de Navarre fille de Charles dit *le Noble*, Roy de Navarre &

86 MERCURE

d'Eleonore de Castille. En 1545. avec Antoinette de la Tour d'Auvergne, fille de François I. Vicomte de Turenne, & d'Anne de Boulogne. Antoinette étoit petite nièce de la Reine Catherine de Medicis, & tante de feu Mr de Turenne. En 1577. avec Renée de Bretagne fille de Odet de Bretagne Comte de Vertus, & de Renée de Coësmes du Turé. En 1590. avec Christine d'Hollande Brederode fille de Henry d'Hollande II. du nom Prince de Brederode & d'Amelie Comtesse de Mœurs nièce d'Hermant de

Mœurs Electeur de Cologne ,
fille de Gompert de Mœurs Duc
de Limbourg & de Henriette-
de Holstein. Amelie épou-
sa en seconde nôces Frederic
troisième Electeur Palatin , par
où le Comte de le Roy à l'hon-
neur d'être allié tres-proche de
S. A. R. Madame. En 1628.
avec Marie de la Roche fille &
heritiere de Jacques Comte de
la Roche, Chevalier de l'Ordre
de la Toison d'Or. En 1634.
une fille de la Maison de le Roy
s'allia dans celle du Pleffis-Ri-
chelicu & devint bisayeule de
la mere de Monsieur le Prince.

88 MERCURE

La Maison de le Roy-Cha-
vigny, est aussi alliée à celles de
Torcete, de Beaumont, de Mau-
moine, Destouteville, de Brezé,
de Fontenay, de Beauval, de
Maridor & de plusieurs autres,
& toutes les filles de cette Mai-
son ont toujours épousé des
Seigneurs du premier rang. Il
y a eu de cette Maison Guil-
laume 3 Grand Chambellan
de Charles d'Anjou, Roy de
Sicile & d'Arragon en 1442.
René 1. du nom 1. Chambel-
lan du Roy Louis XI. en 1480.
Guion 1. Vice Amiral de Fran-
ce & Capitaine des Armées Na-

valesque Loüis XII. envoya contre les Anglois , & son premier Ecuyer en 1499. Loüis 1. du nom premier Gentilhomme de la Chambre du Roy François I. & Capitaine de ses Gardes du Corps en 1509. François 1. du nom Grand Aumonier de France sous Loüis XII. & sous François I. Gilles 1. du nom Capitaine des cent Gentilshommes de l'Hôtel des Rois François I. & Henry II. & Lieutenant General en Guienne , en 1524. Guillaume 4. Capitaine de deux cens Hommes d'Armes d'Ordonnance en 1566. François
Juillet 1708. H

90 **MERCURE**

II. Chevalier de l'Orde du S.
Esprit Capitaine des Gardes du
Corps , puis des cent Gentils-
Hommes de l'Hôtel de plu-
sieurs de nos Rois , & Lieute-
nant General des Provinces
d'Anjou , de Poitou & du Mai-
ne en 1606. Guillaume Ema-
nuel s. du nom Grand-Pere de
Mr le Comte de le Roy , Prin-
ce de Brederode , & Maréchal
de Camp Commandant Gene-
ral pour le Roy Loüis XIII.
dans les Provinces d'Auvergne ,
de Bourbonnois , & de la Mar-
che en 1633. On peut voir
Sainte Marthe sur l'Hist. gen.

de la Maison de France; Gallia Christiana du même; du Chesne sur celle de Dreux & de Richelieu, Imof, Spencrus, sur les grandes Maisons de l'Europe, le Pere Aufeline sur les grands Officiers de la Couronne; & Mezeray dans les Histoires de Poitou, d'Anjou, Bretagne & autres.

Je vous dis il y a quelques mois que Mr Tarriffenard avoit esté nommé Enseigne de Vaisseau. Vous ne ferez pas surprise de ce que je ne vous ay pas parlé juste de sa Genealogie dont il estoit difficile d'estre

92 MERCURE

bien informé : vous en demeurerez d'accord lorsque vous aurez lû l'article suivant , que vous trouverez rempli d'une infinité de faits curieux.

Mr de Tarriffenard est Prince, Grand Cam Souverain de la Honfa ; il porte le titre de Roy de Thaly : sa Famille est sortie des Cadets de l'Empereur Grand Cam des grands Tartares ; il vint à Siam en 1674 pour offrir au Roy ses services qui les accepta , & le nomma Lieutenant general de ses Armées ; il fit des Conquêtes sur les Nations de Laoü &

gu , & pour reconnoistre
 ses services Sa Majesté Sia-
 noise luy donna le comman-
 dement general de ses Armées
 & le nom de *Oyagermerard* : il
 voulut ensuite l'envoyer faire
 la guerre contre sa nation , ce
 qu'il refusa, attendu ses preten-
 tions sur la grande Souveraineté
 de Thaly , dont ses Predef-
 sesseurs estoient en possession
 depuis l'année 1408. & il en
 estoit reconnu Roy par l'Em-
 pereur des grands Cams Tar-
 tares , ce qui causa son exil : il
 fut depuis rappelé par Opra-
 peterachard presentement Roy.

94 MERCURE

de Siam qui le prit sous sa protection.

Le fils du Prince Grand Cam se nomme *Tarristssenard* Grand Cam né à Siam; il fut livré à l'âge de cinq ans entre les mains du premier Gentilhomme de la Chambre par ordre dud. Roy de Siam. Il fut demandé depuis par Quielletane Ambassadeur du Grand-Seigneur; mais Mr Constance Ministre d'Etat ne voulut pas le luy donner, & il l'envoya en France pour l'éloigner du Prince son pere par ordre dud. Roy en 1686. avec l'Ambas-

fadeur de Siam. Après avoir esté instruit par le Pere Verjus Jesuite, & mis au Seminaire des Missions Etrangères ; il fut baptisé en 1687. dans l'Eglise de saint Sulpice ; son Parrain au nom du Roy fut Mr le Pelletier à present Premier President, & sa Maraine au nom de Son Altesse Royale Madame, M^e Daligre Boissandry ; Sa Majesté l'envoya ensuite dans la premiere Compagnie de ses Mousquetaires, & elle ordonna qu'il fût mis à l'Academie où il apprit à des-
siner, les fortifications, & tous

96 MERCURE

les autres exercices nécessaires pour la guerre. En 1694. il marqua le desir qu'il avoit de servir le Roy dans la Marine; Mr l'Abbé de Brisacier qui estoit alors Superieur des Missions Etrangères, le mena à Mr le Comte de Pontchartrain à present Chancelier, qui en parla à Sa Majesté qui l'envoya dans la Compagnie des Gardes de la Marine du département de Rochefort. Ce Monarque luy accorda une pension; il y a servi avec assiduité, & il a appris tous les exercices de la Navigation, la maniere

niere de lever les Plans ainsi que les Mathematiques & l'Hydrographie; il a fait plusieurs Campagnes sous differens Officiers, ainsi qu'il paroît par les Certificats de M^{rs} les Intendans & Commandans de Rochefort.

Mr le Marquis d'Aubuffon Colonel du Regiment de Cavalerie de ce nom, a épousé Mlle de Melzear, fille de Mr le Marquis de Melzear & de Dame N... de sainte Maure, fille de feu Mr le Comte de Jonzac. Cette Dlle est d'une ancienne maison & des
Juillet 1708. I

plus qualifiées du Royaume; elle est proche parente du côté de sa mere de Mr le Duc Dufés, & par le même endroit elle appartient à tout ce qu'il y a de plus considerable à la Cour. Mr le Marquis d'Aubusson est fils de Mr le Marquis de Castelnover, Gentilhomme autant distingué par son merite que par sa naissance qui est des plus illustres du Royaume. Mr le Marquis d'Aubusson qui vient de se marier soutient aussi par son merite & par sa valeur l'éclat de sa naissance ; il sert depuis plu-

sieurs années , & il s'est distin-
 gué en beaucoup d'occasions; il
 est de la même Maison que Mr
 le Duc de la Feüillade , & il suf-
 fit de nommer le nom d'Au-
 buffon pour donner l'idée d'u-
 ne grande Maison. Louïs d'Au-
 buffon, Commandeur de Char-
 roux , a fait beaucoup d'hon-
 neur à l'Ordre de saint Jean de
 Jerusalem ; il estoit oncle du
 Grand-maître Pierre d'Aubuf-
 son ; il descendoit du côté ma-
 ternel d'Archambault premier
 Vicomte de Comborn & de
 Turenne , gendre de Richard
 premier Duc de Normandie ,

Iij

100 MERCURE

& beau-frere d'Elderede Roy d'Hongrie; & du côté paternel de Renaud frere aîné de Turpion d'Aubusson Evêque de Limoges qui vivoit en 898. Ce fut à la priere de Turpion que saint Edon, depuis Abbé de Cluny, composa ses deux livres de Conferences, pour tâcher de ramener les Clercs & les Moines à une vie plus reguliere; il estoit fils du premier Comte d'Aubusson, & frere de Renaud qui estoit Vicomte sous Sulpice 2. Comte de la Marche, & fils de Geofroy 1. Une chose particuliere dans cette Mai-

son, c'est que les Vicomtes d'Aubusson estoient tous Seigneurs de la Feüillade & de Pelrange, comme on le voit par une permission que Renault 6. Vicomte d'Aubusson donna au Prieur de la Ville Dieu, de chasser dans ses Forests de la Feüillade. Cette Terres'est toujours conservée dans cette Maison ; on remarque aussi que le nom d'Aubusson est heureux contre les Infidelles. Outre la fameuse bataille de Raab que feu Mr le Maréchal de la Feüillade gagna en Hongrie en 1664. & le secours de plus de

Iij

500. Gentilhommes qu'il conduisit à ses dépens au Siège de Candie en 1669. on lit dans l'Histoire qu'Antoine d'Aubuffon mena autrefois à ses dépens un secours de plus de 3000. hommes à son frere Pierre d'Aubuffon Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, alors résident à Rhodes, qui en fit lever le Siège à Soliman II. Ce Grand-Maître mourut en 1503. son frere fut Cardinal & General des Princes Chrétiens dans l'Orient.

M^{re} N. du Bois de Fien-
nes de Givry, Marquis de Leu-

ville de Guerchy , Brigadier des Armées du Roy & Colonel d'un Regiment d'Infanterie , qui portoit auparavant le nom de *Fenquieres* , a épousé Mlle Thomée , fille de Mr Thomée l'un des Fermiers generaux de Sa Majesté , & originaire de la Ville de Lyon , où elle a des parens dans les premieres Charges du Presidial & du Consulat. Mr le Marquis de Léuville porte ce nom à cause de Françoise Olivier fille de Jean , Chevalier Seigneur de Leuville Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy , & issue du

I iij

104 MERCURE

Chancelier Olivier , que Pierre du Bois , Chevalier Seigneur de Fontaine - Maran son ayeul épousa en 1604. Louis du Bois Chevalier Marquis de Givry , grand Bailli de Touraine & Lieutenant general des Armées de S. M. après avoir servi pendant plusieurs Campagnes en France & en Italie , & auparavant dans ses Mousquetaires , & commandé le Regiment d'Infanterie de Nereftang , la Compagnie des Gendarmes du feu Duc de Mercœur , & enfin estre devenu Maréchal de Bataille & ensuite Maréchal de

Camp , servit sous le Duc de Modene en Italie , en qualité de Lieutenant general ; il épousa Mlle de Moran. Jean du Bois 3. du nom , qui estoit aussi forti du mariage de Pierre du Bois & de Françoise Olivier , après avoir long-temps servi dans les Gardes , épousa Ysido-re-Marie de Lafin , fille de Philip-pes-Gui de Salins-Lafin , Sei-gneur de la Nocte en Bourgo-gne , & de Dame Charlotte de Saint-Gelais Lusignan. Pierre du Bois son pere estoit fils d'Antoine du Bois Chevalier Seigneur de Fontaine Maran.

106 MERCURE

Ambassadeur d'Henry III. dans les Pays - Bas. Il épousa Marie Prud'homme, Dame de la Breche, qui l'allia à la maison de Neuville-Villeroy. Madeleine du Bois, Carmelite déchaussée morte en odeur de sainteté l'an 1637. sortit de ce mariage. Antoine du Bois estoit fils d'Astremoine du Bois, Chevalier Seigneur de Fontaine-Maran, Souzé, &c. Maistre-d'Hostel ordinaire du Roy qui épousa en 1537. Jeanne de Fortia fille de Bernard de *Fortia* Seigneur de Paradis & de la Branchoise, & de Jeanne

Miron, fille de Gabriel Miron
issu des anciens Comtes Sou-
verains de Barcelone ; Char-
les du Bois , Seigneur de Ma-
ran & de Sonzé , mary de Pau-
le de Rouy heritiere de la mai-
son de Buffiere en Lorraine ,
d'où vint Pierre du Bois Sei-
gneur de Menetou , qui a sub-
sisté en la personne de Mre
Astremoine du Bois , Seigneur
de Menetou , qui a épousé
Marie Bochart fille du Vicom-
te d'Aubeterre , sortirent aussi
de ce mariage de même que
Marie du Bois , femme de Jean
de Jussac , Chevalier Seigneur

108 MERCURE

de la Folaine. Jean du Bois 2.
du nom, Seigneur de Fontai-
nes, pere d'Astremoine 1. épou-
sa en 1493. Jeanne Boyer en
presence du Roy Charles VIII.
& de la Reine Anne de Breta-
gne, & dans l'acquisition qu'il
fit trois ans après de la Terre
de la Picoliere, il est qualifié de
Seigneur des Comptes du Roy
nostre Sire, à Paris, Contrôleur
general & Secrétaire de ses Fi-
nances. Charles VIII. le fit Che-
valier à la Bataille de Fornoüe.
Le même Roy voulut tenir sur
les Fonts de Baptême son fils
aîné, à qui il donna le nom de

Charles, mais il mourut jeune. Saint François de Paule fut lié d'amitié avec luy. On voit encore une Lettre que cé Saint luy écrivit, dont la suscription contient ces mots : *A Mr de Fontaines, nostre bon Ami en Jesus-Christ, & la lettre finit par ces autres mots : Vostre tres-humble Orateur F François de Paule, Minime des Minimes.* Jean du Bois qualifié Secrétaire de la Reine fut son pere, & s'établit le premier en Lorraine. Cette maison est originaire de Flandres où la Terre du Bois est située ; & Robert 3. quitta

110 MERCURE

le nom de *Fiennes* pour prendre celuy de la Terre du Bois, que sa mere luy avoit laissée, comme le remarque Philippes de Comines. Cete maison est alliée à celles de Chastelard & Sagieres en Dauphiné.

Le 18. du mois dernier, Mr le Chevalier de Vertron, qui a l'honneur depuis plusieurs années d'écrire l'Histoire du Roy en Prose Latine, presenta à S. M. une *Paraphrase en Vers François des Proverbes & des Paraboles de Salomon*. Cét ouvrage est écrit sur du vélin, & accompagné de cartouches en

GALANT **III**

miniature , ce qui le rend aussi brillant qu'il est solide. Sa Majesté luy fit un accueil favorable à son ordinaire , & Mr de Vertron eut l'honneur de luy faire le Compliment qui suit , dont la lecture vous fera connoître que cet ouvrage est d'un veritable Academicien. Cet Auteur delicat remercia en même tcmps le Roy de l'Abbaye Royale de Fongau-
fier Ordre de saint Benoist , que sa Majesté a donnée à Me sa sœur.

II2 MERCURE

SIRE,

La Paraphrase en Vers François, que j'ay l'honneur de présenter à Vostre Majesté, peut passer pour un Ouvrage nouveau, quoiqu'il soit fait sur un ancien : Le S. Êsprit est l'Auteur de ce divin Original ; & Salomon l'Interprète de ses Oracles sacrez. J'ay tâché, SIRE, pour rendre encore plus intelligible à tout le monde le sens quelque-fois mistérieux des Paraboles, de donner une explication claire aux Enigmes ; d'oster l'obscurité aux Figures, &

le voile à la Verité. Les Proverbes de ce Prophete Roy sont autant de Sentences graves , que chacun devroit apprendre , pour les mettre en pratique ; & nous devons regarder ces Proverbes & ces Paraboles , comme des miroirs fidelles , qui representent au naturel les perfections & les défauts des hommes ; & comme des guides assurez pour nous bien conduire dans toutes sortes d'états. Salomon dans ce livre admirable , qui est la parfaite doctrine , que vous suivez , faisant le portrait d'un veritable Sage , fait le vostre , SIRE ; car la Justice & la Clemence sont

Juillet 1708. K.

114 MERCURE

les fermes Colonnes de vôtre Trône ; en effet , si vostre severité éclate contre les impies & les méchans , vostre douceur mêlée d'autorité paroist favorable aux bons & aux innocens. Tous vos discours sont justes , SIRE , & la Sagesse éternelle , qui vous les dicte dans le temps , vous sert uniquement de regle , comme la vostre en sert aux autres , qui aiment la vertu & la vérité. C'est sur cette Sagesse incréée que vous vous appuyez ; c'est d'elle que vous attendez du secours & des récompenses ; enfin c'est à elle seule à qui vous rapportez la gloire & le suc-

*tés de vos entreprises. Votre Ma-
 jesté, SIRE, qui a la crainte
 du Seigneur en partage, fait tous
 ses efforts pour l'inspirer aux Prin-
 ces de la terre habitable ; & si
 selon le Texte sacré cette crainte
 fait le commencement de la sagesse,
 vostre sagesse consommée, qui vient
 d'en-haut ; vous fait admirer ici
 bas : heureux ceux qui écoutent
 vos conseils, conformes à elle !
 Plus heureux ceux qui les sui-
 vent ! Quel nouveau bonheur !
 Quelle nouvelle gloire la France ne
 doit-elle donc pas espérer, SIRE !
 Vous en estes non-seulement le
 Roy & le Père, mais vous en êtes*

K ij

116 MERCURE

*aussi le Salomon : Le ciel , qui
comme à luy , vous inspire de
grands & pieux desseins , vous
secondera comme luy dans l'execu-
tion. L'Eglise interessée pour vous,
SIRE , qui êtes à juste titre son
fils aîné , redouble par tout aujour-
d'huy ses prieres , afin qu'il plaise
au Dieu des Armées vous donner
la victoire sur vos ennemis jaloux
de vostre grandeur , & couronner
la Victoire par une Paix glorieuse
& durable. Je joins les mienes à ces
Prieres publiques avec le même es-
prit, & avec le même cœur; & je ne
cesseray jamais d'en faire en par-
ticulier , pour vous marquer mon*

zele sincere, ma reconnoissance extreme, & le profond respect, avec lequel je suis, le, &c.

Mr Lordelot ancien & fameux Avocat dont je vous ay souvent parlé des Plaidoyers éclatans & des Ouvrages dont il a enrichi le Public, vient de faire imprimer une Lettre qui a pour titre : *Lettre d'un Pere écrite à son fils, nouvellement Religieux Profés dans la Congregation de Messieurs les Chanoines Réguliers de Saint Augustin, à Sainte Genevieve du Mont, à Paris.*

118 MERCURE

Cette Lettre qui contient les devoirs d'un veritable Religieux, renferme deux portraits bien dignes de l'attention de tous ceux qui ont embrassé le parti de la vie Monastique. Le premier fait voir tout ce que doit faire un Religieux qui remplit les devoirs de sa vocation, & la quiétude de son ame; & le second represente l'état malheureux où se trouve un homme qui après avoir quitté le monde y paroist encore attaché en recherchant les charges & les honneurs où sa Communauté peut l'élever, ce qui est

cause qu'au lieu de jouir du repos de l'ame d'un veritable Religieux, il est sans cesse dans une agitation qui l'empêche de remplir ses devoirs, en retournant au siecle par ses desirs, & en regrettant les Biens qu'il a quittez. Enfin rien n'est mieux touché que la Peinture des combats que souffre en luy-même un Religieux qui se trouve en cet état, & je suis persuadé que rien n'est plus utile que la lecture de l'ouvrage de Mr Lordelot, pour affermir la quietude de l'esprit d'un Religieux qui observe tout ce que luy prescrit son état,

120 MERCURE

& pour remettre la tranquillité de l'esprit de celui qui après avoir quitté le Monde, y paroist encore attaché. Cet Ouvrage se vend chez Pierre Bienfait sur le Quay des Augustins, à l'Image Saint Pierre, & chez Jacques Josse rue Saint Jacques à la Colombe Royale, près Saint Yves.

Je vous envoie un détail du grand mouvement qui s'est fait parmi les Intendans.

Mr de Bernage de S. Maurice, Maître des Requestes, & Intendant en Franche Comté, a eu l'Intendance de Picardie & d'Artois.

d'Artois, qui vacquoit parceque Mr Bignon qui la possédoit est destiné pour remplir la place de Prevost des Marchands: Mr de Bernage est fils de feu Messire Louïs de Bernage Doyen du Grand-Conseil, & de Madeleine de Voyer de Paulmy d'Argenson, sœur de feu Mr d'Argenson mort Ambassadeur à Venise, & tante de Mr d'Argenson Lieutenant general de Police; ainsi cet Intendant, qui l'a esté ci-devant d'Angoulesme, est cousin germain de Mr d'Argenson. Il est d'une tres ancienne famille de la Robe.

Juillet 1708.

L

122 MERCURE

Mr le Guerchois Maistre des Requestes a eu l'Intendance de Franche-Comté qu'avoit Mr de Bernage. Il est d'une ancienne famille de la Robe, & proche parent de Mr le Guerchois Colonel du Regiment de la Marine, & Brigadier des Armées du Roy. Il fut reçu Maistre des Requestes en 1699.

Mr de Bouville Maistre des Requestes a eu l'Intendance d'Alençon. Il est second fils de Mr Jubert de Bouville, Marquis de Bizy, Conseiller d'Etat d'Semestre de Janvier & Intendant d'Orleans, & de Dame N.

des Maretz ſœur de Mr le Contrôleur General. Il a pour freres Mr le Marquis de Bizy, connu par les progrès qu'il a faits dans les Sciences: Mr le Marquis de Bouville Colonel de Dragons, Brigadier, & ci-devant Gouverneur de Balaguier, & Mr l'Abbé de Bouville.

Mr Maignart de Bernieres Maître des Requeſtes, & Intendant de Dunkerque, a eu l'Intendance de Flandre, que Mr Dugué de Bagnols Conſeiller d'Etat ordinaire a quittée. Il eſt fils de Mr Maignart de Bernieres Conſeiller d'honneur à

Paris.

124 MERCURE

la Grande Chambre. La famille de Messieurs Maignart de Bernieres est tres ancienne dans le Parlement, & l'Intendance de Lille est une des plus importantes du Royaume.

Mr le Blanc, Maistre des Requestes & Intendant de Riom en Auvergne, succede à Mr de Bernieres en l'Intendance de Dunkerque. Il est neveu de Mr le Comte de Bezons, Gouverneur de Cambrai, & Lieutenant general des Armées du Roy, & de Mr l'Archevêque de Bordeaux, étant fils de feu Mr le Blanc, Maistre des Requestes,

& de Dame N.... Bazin de Bezons , sœur de Mr de Bezons.

Mr Turgot de saint Clair Maître des Requestes , a eu l'Intendance d'Auvergne qu'avoit Mr le Blanc. Il est fils de Mr Turgot de saint Clair , Maître des Requestes , Doyen du quartier de Janvier ; il est le 3^e de ce Corps en ancienneté. Ce nouvel Intendant est proche parent de Mr Turgot de Soufmont Intendant à Tours ; neveu de Mr Turgot Aumônier du Roy , & de Dame N. . Turgot , femme de Mr d'A-

K iij

ligre cousin du President de ce nom.

Mr Roujault de Villenaïn, Maistre des Requestes & Intendant de Hainault a passé à l'Intendance de Poitiers. Il a esté Intendant à Bourges, & il est allié de Mr de Catinat. M^e Pucelle cy-devant Premiere Presidente de Grenoble, & mere de M^{es} d'Asfeld & d'Auncuil-Fremont, est sœur de cette Intendant. Feu Mr l'Abbé Roujault, Conseiller Clerc au Parlement, étoit leur frere. Il mourut dans la fleur de son âge, avec la réputation d'un des meilleurs Juges

du Parlement. Mr Roujault ,
Conseiller en la 1^e Chambre
des Enquestes est parent de
Mr Roujault l'Intendant.

Mr Doujat , Maistre des
Requestes , & Intendant de
Poitiers , a passé à l'Intendance
de Maubeuge , dont les apoin-
temens ont esté augmentez en
sa faveur , de 8000. livres. Il
est fils de Mr Doujat , Doyen
du Parlement , & parent de
Dame N... Doujat , femme
de Mr le Boindre Conseiller
au Parlement. Mr Doujat ,
Intendant du Hainaut , a esté
Conseiller au grand Conseil.

L iiii

128 MERCURE

Mr Rouillé , de Fontaine-Guerin, Maître des Requestes, & Intendant de Limoges , a quitté cette Intendance pour acheter l'une des Charges d'Intendans de Commerce nouvellement créés. Il est frere de Mr Rouillé, Intéressé dans les Postes; proche parent de Mr Rouillé de Marbœuf, Président honoraire au grand Conseil ; de Mr Fontaine , Conseiller de la seconde Chambre des Enquestes , & de Mr Rouillé Conseiller de la premiere Chambre des Requestes.

Mr Carré de Montgeron,

Maistre des Requestes & Intendant de Bourges , a passé à l'Intendance de Limoges , que Mr Rouillé a quittée. Ce Magistrat est fort estimé. Il est allié de la maison le Rebours.

Mr Foullé de Martangis , Maistre des Requestes , a esté nommé à l'Intendance de Bourges. Ce jeune Magistrat est estimé à cause de son esprit & de son éloquence. Il en donna des marques il y a quelques années dans le Discours qu'il fit au Roy , lorsqu'il presenta à S. M. le Scrutin pour les nouveaux Echevins. Il est

130 MERCURE

proche parent de Mr de Martangis, qui a esté Ambassadeur en Dannemarck, & de Mr Foullé de Prunevaux, Conseiller au grand Conseil. La mere de ce nouvel Intendant estoit sœur de Mr Turgot de Saint Clair Maître des Requêtes. La famille de Mrs Foullé de Martangis, est fort ancienne dans la Robbe, & celebre pour avoir produit plusieurs personnes de Lettres.

Je vous envoyay le mois passé, la Liste des nouveaux Officiers generaux nommez par le Roy; & comme vous

n'apprîtes que leurs noms dans
ce que je vous envoyay, voici
ce que j'ay cru devoir ajouter
à cette Liste. Souvenez-vous
que les cinq premiers ont esté
nommez Lieutenans généraux.

Mr de Puyguion sert depuis
long-temps dans la Cavalerie,
& il a esté Mestre de Camp du
-Regiment de Bourgogne; il a
épousé la sœur de Mr de saint
-Laurens Enseigne des Gardes
de S. A. S. Monsieur le Prince,
& fils de feu Mr de saint-Lau-
rent qui a esté long-temps at-
taché à ce même Prince. Mr
de Puyguion est d'une ancien-

ne Maison de Poitou.

Mr de Kercado l'aîné est de la Maison le Senechal qui est fort ancienne en Bretagne ; il a esté long-temps Colonel d'un Regiment d'Infanterie qu'il eut en 1684. & auquel on donna le nom de *Dauphiné* Mr le Marquis de Kercado son Cousin, qui estoit l'aîné de cette Maison, & qui commandoit le Regiment Dauphin étranger fut tué en 1706. au Siège de Turin. Mr le Chevalier de Kercado son frere est Maréchal de Camp. Mr l'Evêque de Treguier qui est de cette Maison est leur oncle.

Mr le Marquis de Bouzols a esté Mestre de Camp du Royal Piemont ; il a épousé Mlle de Croissy sœur de Mr le Marquis de Torci Ministre d'Etat, & de Me la Duchesse de saint Pierre ; il est de la Maison de Montaigu une des plus grandes & des plus illustres d'Auvergne.

Mr le Comte de Villars a esté long-temps Capitaine de Vaisseau, & il ne s'est pas moins distingué dans le service de la Marine que dans celuy de Terre ; il est frere du Maréchal Duc de ce nom, neveu de feu Mr

134 MERCURE

l'Archevêque de Vienne & fils
de feu Mr le Comte de Villars,
Chevalier des Ordres du Roy,
& Ambassadeur en Espagne;
& de Dame N. Gigaut de
Bellesfonds sœur du Maréchal
de ce nom; il fut nommé
Brigadier lorsqu'il apporta la
nouvelle du passage de la Fo-
rest Noire, & le Roy d'Espagne
le fit Maréchal de Camp au Sié-
ge de Barcelone. Mr le Com-
te de Villars est très-aimé dans
les Troupes; la douceur de ses
mœurs & l'égalité de son es-
prit luy ont attiré le cœur de
tous les Officiers. Me la Com-
tesse de Choiseul-Traves, Me

de Vauguié, & Me de Boissieux sont ses sœurs; ce Comte est aussi Chef d'Escadre.

Mr le Comte d'Evreux a commencé à servir en qualité d'Enseigne Colonelle du Regiment du Roy, après avoir servi un an dans les Mousquetaires. En sortant du Regiment du Roy il fut Colonel du Regiment de Blois, & enfin Colonel General de la Cavalerie de France sous la demission de feu Mr le Comte d'Auvergne son oncle, qui l'avoit eu pareillement sur celle de feu Mr le Vicomte de Turenne, ce Heros dont le nom & le souvenir doivent es-

tre chers à tous les François ;
il y a lieu d'esperer que ce jeune Prince marchera un jour sur ses traces.

Les deux suivans ont esté nommez Maréchaux de Camp.

Mr le Vidame d'Amiens est de la Maison d'Albert-Chevreuse 2. fils du Duc de ce nom, & heritier de feu Mr le Duc de Chaulnes. Il est arriere petit-fils du Connêtable de Luynes favory de Louïs XIII. & c'est ce Connêtable qui a élevé sa Maison. Ce Vidame a épousé Mlle de Lavardin, nièce de Mr de Noailles ; il a esté suc-

cessivement Colonel d'Infanterie, & Colonel de Dragons; il eut ce second Regiment après la mort de Mr le Chevalier d'Albert son frere, qui fut tué à Carpy; feu Mr le Duc de Montfort estoit leur frere aîné.

Mr le Marquis de Nangis est de la maison de Brichanteau, originaire de Beauffe, & cette maison commença à s'élever à la Cour sous Charles IX. il a esté Colonel du Regiment de Bourbonnois qu'il eut après Mr le Marquis de Rochefort son oncle; il avoit auparavant le Regiment Royal de la Ma-

Juillet 1708.

M.

138 MERCURE

rine; il est fils de feu Mr le Marquis de Nangis aussi Colonel du même Regiment; & de Dame N. . . d'Allongui fille du feu Marquis de Rochefort, & qui après la mort de Mr le Marquis de Nangis, épousa Mr le Comte de Blanzac frere de Mr le Comte de Roucy & de Me la Comtesse de Pontchartrain.

Voicy les nouveaux Brigadiers & ce qui les regarde.

Mr de Mirabault d'une ancienne Famille de Provence dont le nom est *d'Estoublon*, est Colonel d'un Regiment d'Infanterie qui porte son nom.

& qui portoit auparavant celui de Clerambault, & en premier lieu celui d'Albret, parce que Mr d'Albret premier mary de feuë Me la Comtesse de Marfan premiere femme de ce Comte, l'avoit long temps commandé.

Mr d'Espinay est Colonel du Regiment de Charolois; il a épousé une sœur de Mr le Marquis de Hautefort; il est de la même Maison que Me la Comtesse de Brionne, différente de celle d'Espinay-St. Luc de Normandie.

Mr d'Angennes Colonel du
M ij

140 M^r MERCURE

Regiment Royal la Marine qu'il a eu de Mr le Marquis de Nangis ; il est fils de Mr le Marquis de Poigny qui se remaria avec une sœur de Mr de Châtillon Chevalier de l'Ordre du Roy & premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur le Duc d'Orleans ; cette Dame a épousé en 2. nopces Mr Dannemane frere de Mr l'Abbé Fraguier, & qui a servi dans le Regiment des Gardes. Mr le Marquis d'Angennes est neveu du fameux Pere Lamy Benedictin ; Mr de Leuville est de la maison du Bois, de Fiennes.

Givry ; il a épousé Mlle Thommey , & je viens de vous parler de ce mariage ; il est Colonel d'un Regiment d'Infanterie qui portoit autrefois le nom de Feuquieres ; il est un des 6. petit vieux. Mr de Leuville a esté long temps premier Capitaine du Regiment Daupin Etranger.

Mr le Chevalier de Crouy fils de Mr le Comte de Solre, Chevalier des Ordres du Roy est de la Maison de Crouy, d'où sont les Ducs d'Havré, & qu'on croit issus des Rois d'Hongrie. Mr le Chevalier de

142 MERCURE

Crouy est Colonel d'un Regiment d'Infanterie, qui a autrefois esté sur le pied Erranger, & qui a porté le nom de *Poitiers*.

Mr le Marquis de Charost est Colonel d'un Regiment qui estoit autrefois *Humieres*. Il est fils de Mr le Duc de Charost, & arriere petit-fils du premier Duc de Charost, qui eut beaucoup de part dans les bonnes graces du Cardinal de Richelieu, & dont Mr de Rochefort parle dans ses Memoires.

Mr le Duc de Mortemar est de l'illustre Maison de Roche-

chouart, dont je vous ay souvent parlé. Il est Colonel d'un Regiment d'Infanterie qui portoit auparavant le nom de *Thianges*, & qui avoit d'abord eu le nom de *Vivonne*, parceque Mr le Maréchal de Vivonne grand pere de ce Duc l'avoit eu. Ce Duc est gendre de Mr le Duc de Beauvilliers, & beaufrere de Mr le Marquis de Cany.

Mr le Marquis de Seignelay fils & petit-fils de Ministres d'Etat, est le quatrième de son nom, Colonel du Regiment de Champagne, & il est à souhaiter qu'il soit plus heureux que

144 MERCURE

Les trois premiers 'qui l'ont eû,
& qui ont esté tuez en le com:
mandant; sçavoir, Mr le Bailli
Colbert tué à Valcourt, Mr le
Comte de Seaux tué à Steinker-
que, & Mr le Marquis de Blain-
ville tué à Hochet à la teste de
ce Regiment, quoiqu'il n'en fût
plus Colonel. Mr le Marquis
de Seignelay a épousé depuis
peu Mlle de Furstemberg.

Mr le Prince de Montbazou
fils de Mr le Prince de Gue-
mené Chef de la Maison de
Rohan, est Colonel du Regi-
ment de Picardie; il est gendre
de Mr le Duc de Bouillon.

Mr

Mr Houël Capitaine aux Gardes avoit un Brevet de Colonel, & est fils de feu Mr Houël qui avoit une Isle à l'Amerique, & où un de ses freres qui en étoit Commandant, est mort. Mr Houël a épousé Mlle de Langy de la Maison de Cordouan, & sœur de Me de Taligny qui est à l'institution, & il est pere de Mr l'Abbé Houël & de Mlle de Sénnectere Saint Victour, & de Mlle Houël qui est une personne d'un tres grand merite.

Mr de Brillac Capitaine aux Gardes est frere de Mr le premier President de Rennes, &

Juillet 1708. N

auparavant Conseiller en la troisième Chambre des Enquêtes, du P. Brillac Jésuite Prédicateur fameux, & de Mr Brillac Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem. Mr de Brillac sort d'une ancienne famille originaire de Poitou.

Mr de Contade Major du Regiment des Gardes, est fils de Mr de Conrade Gentilhomme d'Anjou, fort connu de Sa Majesté. Ce nouveau Brigadier a été élevé Page du Roy, & il entra ensuite dans le Regiment des Gardes, où il a eu successivement plusieurs emplois, jusqu'à-

ce qu'enfin son merite & son experience l'ayent fait choisir pour remplir la place de Major de ce Regiment : ses manieres gracieuses & polies l'ont lié avec beaucoup de gens d'esprit.

La renommée vous a appris que le Roy a nommé Mr le Marquis d'Antin Directeur & Ordonnateur general des Bâtimens, Arts & Manufactures Royales. J'aurois dû vous en parler dès le mois passé ; mais j'ay crû devoir attendre afin de rendre cet Article plus complet, en y joignant beaucoup de choses, dont je n'aurois pû vous en-

N ij

148 MERCURE

tretenir alors. Avant que d'entrer plus avant dans cet Article, je dois vous dire que Mr le Marquis d'Antin a eu l'honneur dès la premiere jeunesse d'estre Me-nin de Monseigneur le Dau-phin , & de meriter l'affection de ce Prince, non seulement par l'assiduité avec laquelle il rem-plissoit tous ses devoirs; mais aussi par une attention singu-liere à ne rien faire qui ne pût plaire à ce Prince, & à se confor-mer à toutes les choses qui pou-voient estre de son goust; & comme ce Prince-l'a merveil-leux pour tout ce qui regarde

les Arts, on peut dire que c'est-
 delà qu'est venu le commence-
 ment de l'amour que Mr le
 Marquis d'Antin a pris pour les
 beaux Arts. Cependant ce Mar-
 quis crut qu'il ne devoit regar-
 der ce qui les concerne que com-
 me un amusement, & qu'ils ne
 devoient servir qu'à le délasser,
 lorsqu'il se seroit signalé dans
 la carrière de la gloire. Il y entra,
 & on ne peut mieux la remplir
 qu'il a fait, puisqu'en se distin-
 guant il est parvenu à la glo-
 rieuse & grande dignité de Lieu-
 tenant general des Armées du
 Roy, où l'on ne peut arriver

N iij

150 MERCURE

sans avoir passé par plusieurs degrés d'honneur auxquels on ne peut parvenir qu'après plusieurs années de service, & sans avoir souvent exposé son sang, & affronté les plus grands périls. Enfin le Roy ayant toujours remarqué la grandeur de son zele dans le service, l'attachement singulier qu'il avoit pour sa personne; l'empressement avec lequel il cherchoit toutes les occasions de luy plaire & de le servir, & l'étude particulière qu'il en faisoit. Le Roy, dis-je, faisant attention à toutes ces choses luy donna le Gou-

vernement de l'Orleanois, & Sa Majesté connoissant tous les jours de plus en plus le bon goust de ce Marquis qui desline en perfection, & jugeant par toutes ces bonnes qualitez qu'il estoit capable de remplir avec autant de zele que de vivacité & de fidelité, tous les emplois qu'il luy confieroit; & le soin de ses Bâtimens étant devenu sous son Regne un des plus grands emplois de France, Sa Majesté l'a honoré des Titres qui sont marquez au commencement de cet Article. Ce choix qui reçut un applaudissement general

N iij

152 MERCURE

fait beaucoup d'honneur à Mr le Marquis d'Antin, - puisqu'il fait connoître que Sa Majesté a reconnu qu'il peut luy rendre service de plus d'une maniere, & qu'il est des situations où de certains choix font plus d'honneur que s'ils estoient faits en d'autre temps. Monseigneur le Dauphin qui a toujours esté sensible au grand attachement que ce Marquis a toujours marqué pour luy dès sa premiere jeunesse, & qui souhaitoit de le voir dans le poste que le Roy luy vient de donner, témoigna aussitost à Sa Majesté le plaisir

que ce choix luy avoit fait. Je n'en dis pas d'avantage ; mais ceux qui feront reflexion à ce qui s'est passé en cette occasion, admireront les bontez & les égards du Roy, & donneront de grandes loüanges à Monseigneur le Dauphin.

Les Officiers des Bâtimens ayant appris ce choix, en parurent d'autant plus charmez, qu'il les élevoit à proportion que celui qu'ils alloient avoir à leur teste estoit élevé. Ce Marquis eut à peine remercié le Roy qu'il vola par tout où son devoir l'appelloit ; qu'il visita

154 MERCURE

toutes les Maisons Royales, les Jardins, les lieux où il y a des Manufactures; ceux où il y a des Magazins, & qu'il alla enfin dans un grand nombre de lieux differens. Le dénombrement en feroit trop long, si j'en faisois ici le détail, ainsi que de tout ce qui se passa dans les lieux où il alla; mais je diray seulement qu'il a fait voir par tout son bon goust pour tout ce qui regardoit les Arts, & une superiorité de genie là dessus, qu'il n'avoit pas encore fait connoître, & qui estoient tous ceux qui l'entendirent parler. Il entra dans une infinité de détails, &

il fit voir qu'il n'ignoroit rien de tout ce qui regardoit l'emploi qui luy venoit d'estre confié, quoyqu'il soit des plus étendus. La joye des Officiers des Bâtimens redoubla d'autant plus après qu'ils eurent entendu parler ce Marquis, qu'ils demeurèrent persuadez qu'un homme qui a beaucoup d'amour pour les beaux Arts, & qui en a une parfaite connoissance, remarquera mieux qu'un autre les beautez de tous les ouvrages que l'on fera pour le Roy; qu'il rendra justice au merite, & qu'il fera recompensé à proportion

156 MERCURE

de son étendue, & le Public jugea que loin que les beaux Arts perdissent rien des avantages qu'ils avoient en France depuis le Regne du Roy, ils continueroient de fleurir avec encore plus d'éclat qu'ils n'avoient fait jusqu'à présent, & qu'ils continueroient à immortaliser la gloire de S. M. & de la magnificence du Royaume.

Mais si nous laissons à part ce qui regarde les Arts, & que nous considérons ce qui regarde Mr le Marquis d'Antin du côté de l'honneste homme, & de l'inviolable attachement

que ce Marquis a toujours fait voir pour le Roy, pour son Auguste Fils, & pour toute la Maison Royale : on peut dire que c'est le fruit de la bonne éducation qu'il a reçue de Mr l'Abbé Anselme dont le nom est devenu celebre par sa droiture, par la bonté de son cœur, par une conduite reguliere, & par ses sçavantes Predications; l'amitié que son illustre disciple a conservée pour luy est connue de la Cour & de la Ville, & l'on peut dire qu'elle leur fait honneur à tous deux.

Je dois ajouter icy que quoy-

158 MERCURE

que les leçons de Mr l'Abbé Anselme fussent capables de former un aussi honneste homme, ce sçavant Abbé a neanmoins esté heureux d'avoir trouvé une aussi bonne terre, & qui a aussi bien fait valoir les semences qu'il y a jettées.

Mr le Marquis d'Antin n'ayant pû recevoir les Complimens de M^{rs} les Deputez de l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture sur sa nouvelle dignité, à cause des grands mouvemens qu'il avoit eû se devoir donner aussi tôt après y avoir esté élevé, Mr Jouvenet

qui estoit Directeur de cette Academie, & qui devoit faire le compliment ayant fini ses trois années; pendant cet intervalle on proceda à l'Election d'un nouveau Directeur pour trois autres années, & ce choix tomba sur Mr de Troie, qui depuis 45. ans s'est rendu fameux dans l'Art de faire des Portraits. Il eut l'honneur d'aller en Baviere pour faire celuy de la Princesse qui épousa ensuite Monseigneur le Dauphin, & il fit en même temps celuy de feuë S. A. E. de Baviere & celuy du Prince son

160 MERCURE

filz qui luy a succédé. Le poste que cette Nomination le fit occuper dans l'Academie dont il estoit auparavant l'un des principaux Membres, luy donna lieu de complimenter Mr le Marquis d'Antin à la tête des Deputez de son Corps, & après qu'il luy eut témoigné la joye que ce Corps resentoit de sa Nomination à la Charge que le Roy venoit de luy confier ; il le pria au nom de tout son Corps, de vouloir bien en estre le Protecteur. On doit remarquer que Mr le Cardinal Mazarin, Mr le Chan-

cellier Seguier , Mr Colbert
& Mr de Louvois ont esté Pro-
tecteurs de ce Corps. Mr d'An-
tin repondit à Mr de Troye
*qu'ayant toujours aimé les beaux
Arts , il se faisoit un plaisir d'es-
tre à leur tête ; qu'il avoit tou-
jours eu beaucoup de consideration
pour l' Academie ; qu'il luy en don-
neroit des marques dans toutes les
occasions qui se presenteroient , &
qu'il feroit la même chose pour les
Particuliers qui la composent.*
On pria ce Marquis de per-
mettre que l'on fit son por-
trait en relief , afin que l'on
pût travailler d'après ce relief

Juin 1708.

O

162 **MERCURE**

pour faire un nouveau Sceau pour l'Academie, & comme sa modestie égale son sçavoir & sa naissance, il s'en deffendit pendant quelque temps; mais enfin il ne put refuser à l'Academie ce qu'elle luy demandoit; il n'y a pas encore pris Séance en qualité de Protecteur, & il ne la doit prendre que le jour de la distribution des Prix.

Je vous ay fait voir le mois passé, que Mr le Duc de Noailles avoit fait tout ce que l'on pouvoit attendre de luy. Tout son but dans sa marche

auprès de Gironne n'a été que d'amuser les Ennemis & de vivre à leurs dépens ; il l'a fait ; il a profité d'un Plaine abondante , & il l'a mangée entièrement. Les ennemis attentifs sur cette Ville importante, ont mis tous leurs soins à la couvrir, & non contents des premières troupes qu'ils y avoient envoyées, ils y firent encore marcher deux Bataillons sur la fin du mois passé ; & pendant ce temps là, Monsieur le Duc d'Orleans s'est rendu tranquillement devant Tortose ; c'est tout ce que l'on vouloit. Dés

O ij

164 MERCURE

que Mr le Duc de Noailles jugea que ce Prince pouvoit être aux environs de cette Place , ayant rempli sa mission , il quitta son Camp de Cervia & vint camper à Saint Pierre de Pescador deux lieuës au dessous de Rosas , où il a été à portée de recevoir ses convoys d'argent & de vivres qui ont fort accommodé les Troupes. Toute la vûë de ce General étoit donc de faciliter la marche de S. A. R. & d'attirer en deçà les Troupes qui auroient pû la traverser , & il ne pouvoit faire davantage depuis le grand détachement qu'il a en-

voyé en Provence. Il luy est venu un grand nombre de deserteurs. Son Armée est en bon état , & il a conservé ses Troupes. Il les a fait vivre dans une exacte discipline , & elles n'ont manqué de rien , ayant receu plusieurs convois du Roussillon. Mr le Comte d'Albaret Intendant de cette Province , & premier Président du Conseil Souverain , s'est donné de grands mouvemens pour cet effet. Il n'est pas hors de propos d'ajouter icy qu'il est de l'Illustre Maison de Ponte dans le Piemont qui a donné en 1534. un grand

166 MERCURE

Maître à l'Ordre de Malthe, & depuis plusieurs Chevaliers à ce-
luy de l'Annonciade. Il est né
à Pignerol ; il a toujours été au
service du Roy son Souverain,
& après avoir été long-temps
seul Président du Conseil de
Pignerol, il ne voulut point
rester dans ce Pays lorsqu'on
rendit cette Place à Monsieur
le Duc de Savoye ; mais il alla
à Paris, & il fut pourvû quel-
que temps après d'une Charge
de Président à Mortier au Par-
lement de Rouen, d'où le Roy
le retira bientôt, pour l'envoyer
en cette Province ; son Fils aîné,

qu'il avoit eu d'une Dame de la Maison de Birague , & auquel il avoit donné un Regiment qui luy coutoit près de cent mille livres, fut tué à Hochstet. Mais pour revenir à ce qui regarde la Campagne, Mr le Comte d'Albaret alla s'établir à Collioure dès le commencement du mois de Juin pour être plus à portée, de pourvoir l'Armée de tous ses besoins , en quoy il a réussi.

Mr le Duc de Noailles ayant quitté le Camp de Saint Pierre de Pescador est venu se camper à Paralada à une lieue de Figui-

168 MERCURE

res, où il acheve de manger le Lampourdan. Ce Duc ne s'est éloigné de Rozes, qu'après l'avoir abondamment pourvû de toutes choses. Ce qui suit est tiré d'une Lettre de Perpignan.

Il s'est passé icy une petite action des plus jolies. Quatre médiocres Bâtimens ennemis s'étoient postez vers la Rade de Canet à une lieuë de Perpignan, & elles guettoient deux de nos Tartânes chargées qui estoient au petit Port de Canet. On s'apperçut de Collioure qui en est à trois lieuës, de

*de la manœuvre de ces Bâtimens ,
 & l'on connut qu'il estoit difficile
 que nos Tartanes leur échapassent.
 Mr de Belliard, ce zélé Commis-
 saire de la Marine, dont je vous
 ay fait mention dans le Journal de
 Mr le Duc de Noailles ; quoy
 que son employ n'exige point qu'il
 monte sur mer, crut qu'il y alloit
 de la gloire de la Nation & du
 service, de ne point souffrir que
 l'on vint insulter nos Rades. Ainsi
 rempli du beau feu qui l'anime dans
 toutes ses actions, il monta brus-
 quement sur la Tartane qu'il a
 armée le moins mal qu'il a pû
 dans le Port de Collioure, & avec*

Juillet 1078.

P

170 MERCURE

laquelle il a fait plus de quatre voyages de Collioure à Roses pour couvrir plusieurs Tartanes de munitions qu'il y conduisoit , faisant force de voile , il cingla avec intrepidité vers ces Bâtimens ennemis , qui le voyant venir à eux si fierement , ne pûrent s'imaginer autre chose sinon qu'il estoit bien plus fort qu'eux. Il leur donna la chasse pendant quelque temps , & ayant dégagé nos deux Tartanes de Canet , il revint à Collioure , où il fut reçu aux acclamations de la ville dont le peuple s'estoit rangé sur toutes les hauteurs pour voir ce qui ariveroit. On ne peut trop louer

en cela comme en plusieurs autres occasions , l'activité de Mr Belliard , sa vivacité pour tout ce qui regarde le service , & la valeur avec laquelle il s'expose , quoy que sa Profession de Commissaire de la Marine ne le demande point , mais quand on est aussi zélé que luy , ce que l'on fait au de-là de son devoir , devient une espede d'obligation.

**Je vous envoie la suite du
Journal de Fontainebleau.**

**Le Roy ne chassant jamais
les Dimanches ny les Festes ,
Sa Majesté tint Conseil à son**

P ij

172 MERCURE

ordinaire le Dimanche 1^r Juillet, & l'aprèsdinée, Elle se promena dans les Jardins & autour du Canal, & elle prit le plaisir de la pesche des Cormorans. Elle estoit dans une Caleche découverte avec Madame la Duchesse de Bourgogne, & accompagnée de toute la Maison Royale, des Ambassadeurs & de toute la Cour, ce qui fit un magnifique Cortège, tant à cause du grand nombre de carosses que des Cavaliers qui les environnoient, & où les D. mes estoient tres-parées.

Le 2. le Roy courut le Cerf

l'apresdinée , & les Dames se promenerent en cavalcade.

On vit ce jour-là des Lettres de Genes qui portoient que six gros Vaisseaux de la Flote ennemie s'étoient separez pour aller du côté de Livourne ; que les Troupes qui devoient s'embarquer n'estoient pas encore arrivées , & que les Alliez n'estoient pas contens du grand Duc , parce qu'ils prétendoient avoir une entrée libre dans ses Ports , & y prendre toutes les choses dont ils auroient besoin ; ce qu'il leur refusoit.

Le Roy alla le 3. apresdiné

P iij

174 MERCURE

tirer dans les Parquets. Monseigneur alla à la chasse du Loup, & Madame la Duchesse de Bourgogne se promena avec les Dames.

Le 4. il y eut l'aprèsdinée chasse du Sanglier dans les Toiles. Le Roy & toute la Cour se trouverent à cette chasse où l'on tua vingt-deux Sangliers.

Le 5. Sa Majesté alla à la chasse du Cerf avec Monseigneur, Madame la Duchesse de Bourgogne & ses Dames.

Le Roy alla le 6. tirer dans les Parquets. Sa Majesté apprit

ce jour-là l'ouverture de la Tranchée devant Tortose, & l'entrée de ses Troupes dans Gand.

Le 7. Il y eut une promenade generale l'apresdinée , où toute la Cour se trouva , & les Dames y suivirent le Roy en Cavalcade. Le cortege des carosses estoit tres - nombreux , de même que celuy des Cavaliers qui les accompagnoient.

Il y eut encore le 8. une grande promenade en Calèches découvertes dans les Jardins & autour du Canal.

P iiij

176 MERCURE

Le 9. le Roy courut le Cerf l'apresdînée.

Sa Majesté apprit ce jour-là l'entrée de ses Troupes dans Bruges aux acclamations de *Vive le Roy*; & la Capitulation du Chasteau de Gand.

Le même jour le Conseil travailla à l'affaire de Caille.

Le 10. le Roy ayant tenu Conseil le matin, le tint encore l'apresdînée, après lequel Sa Majesté alla tirer dans les Parquets. Monseigneur courut le Cerf avec la Meute de Monsieur le Comte; Madame la Duchesse de Bourgogne & les

Dames se promenerent en carosse.

Il y eut le 11. après midy une grande promenade de toutes les Dames dans la Forest, entre les routes de Guise & de Moret. Le Roy ordonna que ses Officiers s'y trouvassent pour y donner une grande colation qui fut servie en Ambigu, & où l'on distribua en abondance des liqueurs & des eaux glacées. On avoit disposé des tables dans des carosses, qui furent servies dans le même temps par les Officiers du Roy. Sa Majesté, Monseigneur, les

178 MERCURE

Princes & les principaux Seigneurs furent de cette partie.

M^r Skelton, Anglois , qui est un des Aides de Camp de Monseigneur le Duc de Bourgogne , & qui a fait la Capitulation du Chasteau de Gand , en apporta le détail à Sa Majesté.

On reçut le même jour des Lettres de Catalogne , par lesquelles on apprit le bon estat du Siege de Tortose , nonobstant la difficulté du terrain , où l'on trouvoit peu de terre pour se couvrir dans les Tranchées.

Le Roy alla le 12. à la Chasse du Cerf; Madame la Duchesse de Bourgogne, Madame, qui se trouve à toutes les Chasses, & toutes les Dames, y suivirent Sa Majesté. Il se trouva beaucoup d'Etrangers à cette Chasse qui continuerent de marquer leur surprise, en voyant défilér le grand nombre de Calèches & de Chevaux de main lorsque tout cela partit pour le rendez-vous, & ils connoissent les Chasses où l'on va, par les habillemens des Officiers & des Seigneurs qui en font, par la difference des couleurs, & des

galons d'or & d'argent, dont ils font chamarez. Monseigneur s'étant purgé par précaution, n'alla point à cette Chasse.

Le même jour le Conseil travailla pendant sept heures à l'affaire de Caille, & elle fut renvoyée au Parlement de Paris,

Le 13. aprèsdîné, le Roy alla tirer dans les Parquets, Monsieur le Duc du Maine & Monsieur le Comte, allerent à la Chasse du Cerf.

Il arriva le matin du 14. un Courrier de Mr le Comte de la Motte, qui rapporta que ce

Comte avoit remporté le Fort de Plassendal l'épée à la main , & que la garnison de ce Fort avoit été faite prisonniere de Guerre.

Il en arriva un autre à midy de Monseigneur le Duc de Bourgogne , qui apporta les premieres nouvelles d'une action qui s'étoit passée , entre une partie de son Armée & celle des Alliez.

Je n'entreray icy dans aucun détail puisque je dois vous parler amplement de tout ce qui regarde cette grande affaire.

L'apresdinée , le Roy alla

182 **MERCURE**

promener en Calêche découverte avec Madame la Duchesse de Bourgogne, accompagné de toutes les Dames aussi en Calêches, & d'un tres-grand nombre de Carrosses. Cette promenade qui se fit autour du Canal fut tres magnifique. Sa Majesté alla ensuite travailler à son ordinaire.

Le 15. le Roy se promena autour du Canal & du Parterre du Tibre avec Monseigneur, Madame, & toute la Cour.

Sa Majesté donna le Regiment du Royal Roussillon, vacant par la mort de Mr de Xi-

GALANT 183

menes tué dans l'action du 11.
à son frere, Guidon de la Gen-
darmerie, avec permission de
vendre ce Guidon.

Le Roy alla le 16. à la Chasse
du Cerf, avec Monseigneur &
S. A. R. Madame.

On apprit ce jour là, que
Mr le Maréchal de Barvick
étoit arrivé le 13. à Tournay.

Le 17. apresdinée, le Roy
alla tirer, & S. M. tua à son
ordinaire, un grand nombre
de Faisans & de Perdrix.

L'apresdinée du 18. le Roy
alla tirer; Monseigneur alla à
la Chasse du Loup, & Monsieur

184 MERCURE

le Comte Chassa le Cerf.

S. M. apprit ce jour là la mort de Monsieur le Duc de Mantouë.

Je crois que l'état qui suit vous fera plaisir. Il vous apprendra dans quels lieux Mr le Maréchal de Villars a jugé à propos de poster les Troupes qui y sont sous son commandement.

ETAT DE LA POSITION des Troupes de l'Armée du Roy commandée par Mr le Maré- chal Duc de Villars.

EN PROVENCE.

Beauvoisis ,	2. bat.
Flandre ,	2
Soissonnois ,	2
Esgrigny ,	2
Cottentin ,	1
Cordeer ,	1
Saillant ,	1
Pont-du-Chasteau ,	1

12.

Juillet 1708.

Q

186 **MERCURE**

CAVALERIE.

Maniere, 2 esc.

DRAGONS.

Languedoc, 3

La Lande, 3

Dans le Comté de Nice.

Castelas, Suisse, 3 bat.

Cambresis, 2

Bellaferre, 1

3^e du Royal Roussillon, 1

A Monaco.

Marcilly, 1

9.

Dans la Vallée de Barcelonnette.

La Marine, 3

EN DAUPHINE.

Dans la Vallée de Quieras.

Vivarez, I

A Briançon.

2^e d'Albigois, I

2.

DEPUIS LA VALLE'E

de S. Martin & à la Perouse,

jusqu'au Mont-Genèvre.

Dans la Vallé de S. Martin.

Fuselliers des Montagnes, I.

Berry, I

Quercy, I

Q.ij

188 MERCURE

Bresse, 1

4

À la Perouse.

Tournesier, 2

Bugey, 2

4

*Depuis la Perouse jusqu'à
Fenestrelles.*

Thierarche, 2

La Marche, 2

Royal-Artillerie; 1

5

*Depuis le Col de la Fenestre
jusqu'au Mont-Genèvre.*

Gastinois, 2

Vexin, 2

Au Puits de Prayères.

Basigny, 1

Sanfay ,

2

7

*Depuis Exilles jusqu'au Mont
Genevre.*

*Exilles & sur les hauteurs
voisines.*

La Sarre ,

1

Bourgogne ,

2

Dauphiné ,

2

Beaujollois ,

2

Albigeois ,

1

A S. Bertrand.

L'Isle de France ,

1

Croy ,

1

Forest ,

1

190 MERCURE

A Oulx.

Ponthieu,

I

A Fenie.

Masselin,

I

13.

EN SAVOYE.

Dans le Fossigny.

Chepy,

2 esc.

Dans la Morienne.

Anjou,

2 bat.

Limosin,

2

La Chenelaye,

2

Mirabeau,

2

Manehini,

2

Durfort-Boissiere,

I

Pisançon, 1

13.

D R A G O N S.

Dauphin, 3 esc.

Dans la Tarantaise.

Bretagne, 2 bat.

Froulay, 1

C A V A L E R I E.

Du Luc, 2 esc.

Montgon, 2 esc.

Fimarcon, Dragons. 3

Total, Infanterie, 74. bat.

Total, Cavalerie, 8. esc.

Total, Dragons, 12.

Je passe des affaires de la

192 MERCURE

Guerre à celles de l'Amour. -

M^{re} Pierre Cardin le Bret 2.
du nom de Flacour, Maître des
Requestes, & Intendant de
Provence, a épousé Mlle le Fe-
ron; il a avoit épousé en pre-
miere nôces N... de Lubert
fille de feu Mr de Lubert Tre-
sorier general de la Marine, &
sœur de Mr Louïs de Lubert
President de la troisiéme Cham-
bre des Enquestes. Mr le Bret
est fils de M^{re} A... le Bret pre-
mier President du Parlement
d'Aix, & cy-devant Intendant
de Provence, & de Dame N..
Vedeau de Grammont, sœur de
Mr

Mr de Grammont cy-devant
 Conseiller au Parlement de Pa-
 ris. La maison de leBret est fort
 ancienne dans le Parlement, &
 elle y a produit d'illustres Ma-
 gistrats dès le penultième Sié-
 cle. Cardin le Bret Procureur
 general de cet illustre Corps,
 fut un des grands hommes de
 son temps ; les Ouvrages qu'il
 a laissez en font foy. Ce n'est
 pas le seul que cette Famille ait
 produit ; il semble que la scien-
 ce, & l'érudition soient here-
 ditaires dans cette maison ; l'un
 d'eux a fait un excellent Traité
 intitulé *Traité de la Souverai-*

Juin 1708.

R

neté du Roy, & on lit dans le
cinquième Chapitre du second
livre, le témoignage avantageux
qu'il rend au Chancelier de l'Hô-
pital, en parlant d'une Haran-
gue que ce Chancelier fit, &
où il loua le premier Président
de la Vacquerie. Mr l'Inten-
dant de Provence a une sœur
mariée à M^{re} Antoine Meliand
Intendant de l'Armée de Mon-
sieur d'Orleans, & Maître des
Requêtes. Mr de Meliand Con-
seiller en la troisième Cham-
bre des Enquestes est son pro-
che parent. Mr l'Intendant de
Provence qui n'est pas encore

avancé en âge a d'abord esté
 Conseiller au Parlement d'Aix,
 ensuite Maistre des Requestes
 en 1696. & il fut nommé à l'In-
 tendance de Pau, d'où il a pas-
 sé à celle de Provence. La con-
 duite qu'il a tenuë pendant l'in-
 vasion de Mr le Duc de Sa-
 voye en Pronvence luy a fait
 beaucoup d'honneur. Vous en
 avez vû un grand détail dans
 l'Histoire du Siège de Toulon;
 ainsi je ne repete point icy ce-
 que je vous en ay déjà dit

M^{re} Pierre Cardin le Bret
 Seigneur de Flacourt & de Pan-
 tin , premier President du Par-

Rij

196 MERCURE

lement d'Aix, & pere de Mr l'Intendant de Provence. a esté successivement Conseiller au grand Conseil, Maître des Requestes en 1676. & Intendant en plusieurs Provinces du Royaume, & enfin premier President du Parlement d'Aix, & Intendant de la même Province; il est frere de feu M^{re} Pierre le Bret Chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Flacourt*, Chef d'Escadre des Armées Navales de S.M. mort en 1692. Mr le Premier President est fils de feu M^{re} Julien le Bret Seigneur de Flacourt Conseiller au

Parlement de Paris en 1635.
& ensuite Conseiller d'Etat,
& mort en 1688. & de feuë Da-
me Marie Sublet, nièce de Mr
Sublet Desnoyers Ministre &
Secretaire d'Etat. Cette Dame
estoit proche parente de Mr le
Marquis d'Heudicour, & de la
même maison. Julien le Bret
estoit fils du celebre Cardin le
Bret mort Doyen des Conseil-
lers d'Etat le 25. Janvier 1655.
âgé de 97. ans. Personne n'i-
gnore qu'il fut un des plus
grands Hommes du dernier
Siècle, tant par son grand sça-
re cōir que par sa grande probité;

R iij

198 **MERCURE**

il fut d'abord Avocat general de la Cour des Aides de Paris; il eut ensuite la même Charge dans le Parlement, & enfin il fut honoré du titre de Conseiller d'Etat ordinaire. En cette qualité il fut chargé de plusieurs Commissions aussi honorables qu'importantes; celle de regler les limites entre la France & la Lorraine, d'établir le Parlement de Metz, & d'aller comme Commissaire du Roy, tenir les Etats de Bretagne luy firent beaucoup d'honneur. On imprime tous ses Ouvrages en un volume, sçavoir fier au

Traité de la Souveraineté du Roy, ses Harangues, ses Plaidoyers à la Cour des Aides & au Parlement de Paris en forme de décisions, & un autre Traité intitulé: *Ordo pcrantiquus Judiciorum Civilium*.

La Famille le Feron est illustre dans la Robe, & celebre par les grands Hommes qu'elle a produits. Pierre le Feron, ainsi que le remarque du Tillet, estoit Conseiller de la Cour & *Jugeur-lay* des Enquestres en 1315. & 1316. Jean le Feron fut Pannetier du Roy Charles V I. & ensuite Bailly

R i i i j

200 **MERCURE**

& Gouverneur de Senlis. Jean le Feron Avocat celebre fleurissoit en 1550. sous trois de nos Rois qui le comblèrent de graces. Oudard le Feron Seigneur de Louvre en Paris fut President des Enquestes au Parlement de Paris, & Prevost des Marchands de la même Ville; il mourut vers l'an 1646. Jérôme le Feron son frere fut aussi President des Enquestes & Prevost des Marchands de Paris, & mourut en 1668. Elisabeth le Feron fille unique de Dreux le Feron, Conseiller au Parlement, & de Barbe Servier au

GALANT 201

mariée en 1651. avec Jacques
Estuart Marquis de saint Mai-
grin Capitaine-Lieutenant des
Chevaux Legers de la Garde, &
Lieutenant general, tué l'année
suivante au combat de la Por-
te saint-Antoine épousa en pre-
miere nôces Charles d'Albert
d'Ailly Duc de Chaunes mort
en 1698. & elle ne luy survê-
cut qu'une année. Barbe Ser-
vien sa mere s'estoit remariée
à Pierre de Gruet Seigneur de
la Frette Maréchal de Camp.
Antoine le Feron Doyen de la
Cour des Aides & Commissai-
re de la Chambre de Justice

estoit aussi de cette Famille ; il mourut en 1687. & enfin Jean le Feron Conseiller du Roy en ses Conseils , Commissaire Deputé par S. M. pour la reformation generale des Forests de France , & grand-Maitre des Eaux & Forests de la Province de Normandie. Cette maison a aussi donné à la Rob beaucoup de personnes de merite , plusieurs Conseillers au Parlement , des Maîtres des Comptes , des Conseillers à la Cour des Aides , des Conseillers au grand Conseil , des grands-Maitres des Eaux & Fo-





rests de l'Isle de France, de Normandie, de Flandre, d'Artois & de Hainaut, sans parler de ceux qui se sont distinguez dans le service ; elle est alliée aux plus illustres Familles de l'épée & de la Robe, du nombre desquelles sont celles d'Albert-Chaunes, de Bissy, de le Maistre, de Pheippeaux, de Hennequin, de Thibault, &c. ~~Me le Bret est~~ proche parente de M^{re} Claude le Feron Gentilhomme ordinaire de S. M.

Jean le Feron né à Compiègne qui vivoit dans le seizième siècle, fut un des plus

204 MERCURE

fameux Avocats de son temps, & brilla beaucoup dans le Parlement de Paris. Il mourut sous le Regne de Charles IX. François de la Croix du Maine rapporte qu'il a esté *l'un des plus diligens & des plus curieux de son temps pour la recherche des Maisons nobles, des armes & de l'histoire.* En 1555. il donna au Public un Catalogue des Comestables

de France, Grands Maistres, Maréchaux, Amiraux & Chanceliers, Ouvrage fort estimé à cause de l'exactitude de l'Auteur. Il y a une seconde Edition de cet Ouvrage, faite par les

soins de Theodore Godefroy, beaucoup plus ample & dans un ordre plus convenable au sujet qui y est traité. Jean le Feron composa aussi un *Traité de la Primitive institution des Rois, Heros & Pourseuivans d'armes, l'Histoire Armoriale*, & diverses Genealogies qui n'ont point été publiées.

Depuis ce temps-là, & même avant le seizième siècle, cette Maison s'est distinguée dans la Robe. La memoire du celebre Président le Feron est encore en veneration dans le Parlement de Paris. M^{re} Jerôme le Feron

206 **MERCURE**

est aujourd'hui Conseiller à la Grande Chambre. M^{re} Nicolas le Feron est aussi Conseiller en la premiere Chambre des Enquestes. Me le Bret est fille de feu M^{re} Jean le Feron Commissaire député par Sa Majesté pour la reformation generale des Forests de France, & Maistre des Eaux & Forests de Normandie. ; & de Dame N. . . . Titon fille de M^{re} Jean-Jacques Tiron Sieur du Pleffis-Chosseille Conseiller ordinaire & Maistre ordinaire en la Chambre des Comptes, Grand - Maistre Alternatif &

Mi-triennal des Eaux & Forests de France au Département de Blois & de Berry, Mr de Verton en estant Grand-Maistre, Ancien & Mi trienal Enquesteur & General Reformateur. Feu Mr le Feron est mort dans un âge peu avancé, & n'a laissé que Mlle le Feron qui vient d'épouser Mr le Bret Intendant de Provence.

Mr Berthier Conseiller au Parlement a épousé Mlle Orry. Il est fils de feu M^{re} Louis-Benigne Berthier, aussi Conseiller au Parlement, & de Dame N... de Machault. Son grand-pere estoit Tresorier general

208 **MERCURE**

des Etats de Bourgogne , lequel a rendu des services considérables au Roy & à l'Etat dans cette Charge. Mr le Chancelier Boucherat qui estoit tuteur du nouvel époux , l'a fait élever avec de grands soins ; de manière que l'on peut dire qu'il est un des plus sages hommes de la Robe. Ses alliances & ses biens joints à ses bonnes qualités , le rendent digne d'occuper les plus importantes places. Il est allié de Mrs Amelot , de Fourcy , de Fieubet , de Machault , de Turgot , de Rouïllier , & de plusieurs autres

personnes de distinction. Tous ces avantages joints au merite qu'il trouve en Mlle Orry le doivent rendre tres-heureux, puisqu'elle joint un bon esprit à une grande beauté. Vous sçavez qu'elle est fille de M^{re} Jean Orry President à Mortier au Parlement de Mets, Chevalier, Comte de Vignory; il descend de Guillaume Orry, qui dès l'an 1403. avoit la qualité d'Ecuyer, ce qui est prouvé par ses titres, & particulièrement par celui qui s'est trouvé dans les Archives qui sont dans le Tresor de la Sain-

Juillet 1708.

S

210 MERCURE

re Chapelle. Mr Orry en ayant eu besoin obtint une Lettre de Cachet adressée à Mr Daguesseau Procureur general du Parlement, & qui est Conservateur des Titres de ces Archives, qui ayant fait faire cette recherche en sa presence, trouva ce Titre & luy en donna une Copie qu'il collationna. Sa mere estoit D^e Madeleine le Cosquino, d'une tres - ancienne Noblesse de Bourgogne. Mr Orry possede encore actuellement une Terre qui s'appelle *Fulay*, qui est depuis près de quatre cens ans dans cette fa-

mille , & dont les titres en font connoître l'ancienneté, tous ces ancêtres étant qualifiez Chevaliers ou Ecuyers. Ces avantages ou sont pas les seuls qu'ait Mr. Orry ; l'étendue de son esprit luy ayant fait rendre des services au Roy d'Espagne , dont Sa Majesté Catholique luy a fait l'honneur de marquer en plusieurs rencontres sa satisfaction.

On pourroit appliquer les paroles suivantes aux nouveaux époux. Elles ont esté mises en Air par M^r de Montailly.

S ij

AIR NOUVEAU.

Vous voyez tous les ans

Le retour du Printemps :

Profitez-en , jeune Bergere !

Le vostre doit passer un jour ;

Mais hélas ! vous avez beau faire

Il n'aura jamais de retour.

Je passe à des matieres bien
differentes.

Mr l'Abbé de la Salle a esté
Sacré Evêque de Mende dans la
Chapelle de l'Archevêché , par
Mr le Cardinal de Noailles ,
assisté de Mr Poncet Evêque

d'Uzez , & de Mr de la Roche-Aymon Evêque du Puy. Ce dernier fut choisi pour cette Cere-
monie, parce qu'il a long-temps
esté grand Vicaire de Mende,
sous le dernier Evêque son allié.
Il y a eu un grand nombre
d'Evêques à cette Ceremonie ,
& une assemblée distinguée par
la qualité & le merite de ceux
qui la composoient. Mr le Car-
dinal donna ensuite un magni-
fique repas au Prelat Consacré ;
& aux Prelats qui avoient assisté
à la Ceremonie.

Je dois ajoûter à ce que j'ay
déjà dit de Mr l'Evêque de

214 MERCURE

Mende qu'il joint à un merite
generalement reconnu , une
naissance distinguée. L'Histoire
parle avantageusement d'un
Rodolphe Baglioni general de
la Cavalerie Florentine, qui fut
defait à la Bataille de Cerisoles
par le Baron de Thermes. Ce
General y donna de grandes
marques de sa valeur , & la vi-
ctoire coûta cher au Baron de
Thermes.

Mr l'Evêque de Mende est
de la même Maison de Baglioni,
originaire de Florence & éta-
blie en France , il y a déjà plus
de deux Siecles. L'Eglise de

Mende est une des plus anciennes du Royaume. Guillaume Durant surnommé le *Speculateur*, en a esté un de plus grands Ornemens. Il eut ce surnom, parce qu'avant que d'être élevé à l'Episcopat, il composa un Livre intitulé *Speculum Juris*; il en fit un autre qui avoit pour titre; *Rationarium divinorum Officiorum*, & il fit des notes sur le second Concile General de Lion, célébré sous le Pape Gregoire X. & auquel il assista. Ce Concile avoit esté célébré pour le réunion des Grecs & des Latins; & l'Eveque de Mende tra-

216 MERCURE

vailla fort pour faire réussir cette affaire. La memoire de ce Prelat est encore en veneration dans l'Eglise de Mende. Les uns le font naître en Provence, d'autres en Languedoc; il y a plus d'apparence que la premiere de ces Provinces à droit de se glorifier de luy avoir donné la naissance. Il y a eu d'autres grands Evêques dans l'Eglise de Mende, qui l'ont honorée, & qui ont édifié cette Eglise par de saints exemples. Mende est la capitale du Gevaudan, & l'Evêque est Seigneur Souverain de tout son Diocèse.

Mr

Mr l'Evêque de Mende prêta le Serment de fidélité avec Mr l'Archevêque d'Aix le Dimanche premier Juillet, dans la Chapelle de Fontainebleau, entre les mains de Sa Majesté.

Mr Boucher Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, & Curé de Saint Nicolas du Chardonnet, ayant esté obligé de se défaire de sa Cure à cause de son âge déjà avancé & de ses infirmités, l'a remise à Mr Ludron aussi Docteur de la Faculté de Theologie de Paris.

Mr Boucher est frere de feu Mr François Boucher Docteur

Juillet 1708.

T

218 **MERCURE**

de la Maison & Société de Sorbonne, dont je vous appris la mort il y a déjà quelques mois, & de Mr Boucher Bibliothécaire de Saint Sulpice. Il a cinq autres freres dans des Ordres Reguliers, dont l'un est Carme, & l'autre Jesuite : il a aussi plusieurs sœurs Religieuses, dont une est Carmelite ; de maniere que cette Famille est toute consacrée à la pieté & au service des Autels. Mr Boucher a rempli sa carrière avec beaucoup d'édification ; il auroit pû garder sa Cure plus long temps, & tous ses Paroissiens ne la luy ont

vû quitter qu'avec de vifs & cuisans regrets. Il est d'une bonne famille de Paris, & il est Docteur de Sorbonne depuis le 26. Juin de l'an 1664. Mr Ludron qui l'est depuis le 9. Avril de l'an 1693. est aussi de Paris: il a eu soin de l'éducation de Mr de Catinat aujourd'hui Conseiller au Parlement, & neveu du Maréchal de ce nom. Lechoix qu'on a fait de luy pour remplir la place de Mr Boucher a esté fort applaudi, & personne ne pouvoit mieux consoler les Parroissiens de Saint Nicolas du Chardonnet de la perte de leur

T ij

220 MERCURE

ancien Curé, que le nouveau qui joint à une habileté reconnue, & dont il a donné des marques en plusieurs occasions d'éclat, une exacte probité & une pureté de mœurs qui n'ont jamais reçu aucune atteinte. Il sçait parfaitement l'Histoire Ecclesiastique ; & il est peu de Docteurs mieux instruits que luy du nombre infini de faits & d'évenemens dont elle est remplie ; il fit sa Licence avec un grand succès , & il y reçut de grands applaudissemens. Ce nouveau Curé a aussi le talent de la parole, talent qui convient

bien à un Pasteur : il a presché dans les meilleures Chaires de Paris, & ses sermons qui ont eu beaucoup de succès, ont esté suivis de grands fruits.

Le Pere Colignon Jesuite, vient d'acquiter la Compagnie à Rheims, de ce qu'elle doit à l'illustre Maison de Brulart-Sillery qui a fondé le College qu'elle a dans cette Ville, en y consacrant l'année seculaire de la Fondation de ce College; tout ce qu'une vive & sincere reconnoissance a pû suggerer aux Peres de cette societé; ils ont fait un Service solennel

T iij

222 **MERCURE**

pour le repos de l'ame de feu
François Brulart Abbé de la
Valleray , leur Illustre Fonda-
teur & arriere grand oncle de
Mr le Marquis de Puyfieux.
Cette pieuse Ceremonie a été
suivie d'une fête des muses, dans
laquelle l'on a ouï des haran-
gues , lû des Devises & des Inf-
criptions , & recité des Trage-
dies. Le Pere Colignon qui
étoit chargé du soin de faire la
Harangue , s'en est acquité au
gré de tous ceux qui l'ont en-
tendu , & après un Exorde où
étoit exprimé tout ce que doi-
vent les Jesuites de Rheims à

François Brulart leur Fondateur ; il fit l'éloge de toute cette Illustre Famille, où après avoir fait voir que le mérite y est héréditaire : il dit qu'en *loïer un*, c'étoit *les loïer tous*. Cette pensée le conduisit à la division de son discours. Il fit voir dans la p^{re} partie, que les grands hommes qu'à produit la Maison de Sil-lery ont dû faire craindre que ses descendans ne soutinssent pas la grandeur de leur origine, & il dit dans la seconde, que les descendans de ces grands Hommes étoient eux-mêmes si grands, qu'on pouvoit douter, s'ils ne fa-

224 MERCURE

soient point encore plus d'honneur à leurs ayeux , que leurs ayeux ne leur en avoient fait. Cet Orateur avoit déjà dit dans la premiere partie , que les Brularts étoient à la tête du premier Parlement , avant même qu'il fut Parlement , c'est à dire , dès la fin du douzième Siècle , qu'ils étoient sous le Roy Jean , ce qu'on appella ensuite grand Maître & Capitaine General de l'Artillerie de France ; que les autres emplois importants dans l'épée & dans la robe , qu'ils ont occupé dans la suite , & les alliances qu'ils ont encore aujourd'huy avec les premieres Maisons du

Royaume n'ajoutoient rien à ce qu'étoit cette Illustre Famille, il y a déjà plusieurs Siecles. Le Pere Colignon toucha délicatement toutes ces choses; mais il se surpassa dans ce qu'il dit, du fameux Chancelier de Sillery, qui le premier réunit dans sa personne cette grande Charge avec celle de Garde des Sceaux, qui fut erigée pour luy en titre d'Office; cet Orateur fit voir qu'il étoit fort celebre, sous la minorité de Louïs XIII. & qu'il eut beaucoup de part aux affaires avant & après la mort du Maréchal d'Ancre; il parla en-

suite de Pierre Brulart Secrétaire d'Etat, plus grand encore par les attaques de l'envie qu'il scût soutenir avec un courage à l'épreuve de tout, que par le grand credit & la faveur qu'il eut & qu'il se contenta de mériter sans en profiter comme il auroit pû, & comme le feu Roy le luy offrit pour mettre sa Famille au rang des Ducs & Pairs. Le Pere Colignon fit voir que François Brulart qui faisoit le sujet de ce Panegyrique, & qu'il mit à côté des plus grands Hommes de cette Famille, avoit refusé constamment les

premieres Dignitez de l'Eglise,
 ce qui le rendit plus grand &
 plus digne de l'estime univer-
 selle. Il fit l'Eloge de feu Mr le
 Marquis de Sillery, pere des
 trois illustres freres qui vivent
 aujourd'huy; il dit que l'esprit,
 la politesse & le sel le plus fin; &
 l'enjouement le plus delicat de la
 conversation, la sincerité &
 l'exacte probité formerent son ca-
 ractere, & qu'avec de si belles
 qualitez qui le rendirent cher à
 Mr de Turenne & aux autres
 grands Hommes de son temps; il
 se passa facilement des faveurs de
 la fortune qu'il meprisa durant

228 MERCURE

tout le cours de sa vie. Ce Pere jetta ensuite quelques fleurs en commençant sa seconde partie, sur le Tombeau du jeune Comte de Sillery tué en Hongrie en 1664. & qui se trouvant engagé au milieu d'une troupe de Turcs, deffendit l'Etendard qu'il portoit jusqu'au dernier moment de sa vie. Il parla ensuite de Mr le Marquis de Pui-sieux qui enleva luy-même de la mêlée le corps de ce cher frere; il dit que feu Mr le Prince & Mr de Turenne avoient esté Juges de la valeur de ce Marquis, éprouvée si

souvent dans les Campagnes, où il avoit servi sous leurs ordres ; mais qu'un talent moins brillant , mais souvent plus utile que celuy de faire des conquestes , avoit bien - tost distingué Mr de Puisieux. Il entendoit celuy de la Negociation , où cet habile Ministre s'est fait admirer dans des temps assez difficiles pendant dix ans de séjour auprès des Cantons Suisses. Mr l'Evêque de Soissons fut ensuite loué ; l'attention de ce Prelat aux affaires de la Religion dans son Diocèse, son zele à y faire

230 MERCURE

fleurir les vertus , à déraciner les vices , à combattre l'erreur ; sa doctrine pure , sa vigilance pastorale & son application , continuelle firent le sujet de cet Eloge , & il le finit en disant que cet Evêque possède en même temps l'Ecriture & les Pères , & toutes les beautés des discours & de la Poësie qui le divertit quelquefois dans ses heures de délassement , comme elle amusoit autrefois le Pape Damaze , Claudian Mammer Archevêque de Vienne , Sidonius Apollinaris Evêque de Clermont , & en ces derniers temps le fameux Mr Go-

deau Evêque de Vence ; Mr le Comte de Sillery fut représenté à côté de Mr le Prince de Conty aux sanglantes Journées de Steinkerque & de Nervinde , comme un Mars ; ce Comte tout frappé qu'il estoit d'une blessure considerable , combattant encore contre l'Ennemi qui osoit faire ferme & qui trouva enfin son salut dans sa fuite , parce que la blessure du Comte l'empêcha de le poursuivre.

Mr le Marquis de Sillery tué à la Bataille d'Almanza donna lieu aux regrets de l'Orateur ; les sœurs de ce jeune Heros dont l'ainée est belle sœur de

232 **MERCURE**

Mr l'Evêque de Grenoble, furent aussi louées ; la jeune plante que Mr le Comte de Sillery voit croistre chez luy, & qui fonde à present les esperances de la branche de Sillery, donna lieu au Pere Colignon de faire des vœux en sa faveur au nom de tous les Jesuites de Rheims. L'Assemblée fut tres-satisfaite de ce discours, auquel elle donna de grands applaudissemens.

Mr Spinola a esté nommé Nonce en Pologne ; il est de la même maison que Mr le Marquis de Los-Balbazés Vi-

ce-Roy de Sicile & beaupere
de Mr le Prince Pio ; il est aus-
si parent de Mr Spinola qui
sert dans l'Armée des deux Cou-
ronnes, & qui se distingua beau-
coup au Siège de Badajox en
1705. que les Ennemis furent
obligez de lever. Mr le Maré-
chal de Tessé dans une lettre
qu'il écrivit du Camp sous Ba-
dajox, & en datte du 17. Octo-
bre 1705. à Mr Rainold Ma-
réchal de Camp dans l'Armée
du Roy d'Espagne parla fort
avantageusement des Mrs Spi-
nola à l'occasion de quatre
Escadrons que cet Officier luy

Juillet 1708.

V

234 **MERCURE**

amena de la Frontiere d'Andalousie, & qui contribuèrent beaucoup à faire lever ce Siège. Quelques Historiens disent que la maison Spinola sort de celle des Viscontis Ducs de Milan. Mr le Duc de saint Pierre est de cette maison qui est des plus grandes de l'Etat de Gènes. Mr Spinola qui vient d'estre nommé Nonce en Pologne, est tres estimé à la Cour de Rome; il sçait parfaitement la Jurisprudence Canonique à laquelle il s'est appliqué toute sa vie.

Le Roy a donné l'Abbaye reguliere du Pin à Dom

Darest; cette Abbaye est de l'Ordre de Citeaux, & une des plus anciennes de cet Ordre; elle a produit de grands hommes. Guillaume Religieux de cette Abbaye brilla fort dans le Concile de Pise qui fut assemblé pour finir le Schisme qui divisoit l'Eglise, & il contribua beaucoup à l'Electiion d'Alexandre V. cette Abbaye estoit fort considerable dès le Regne de Philippe le Long; quoyque ce Prince n'y eut esté qu'une fois, il avoit toujours conservé beaucoup d'estime pour cette maison. Dom Da-

V ij

236 MERCURE

rest que le Roy vient de nommer à cette Abbaye, est tres-estimé dans son Ordre; il est fort bon Théologien, & il aime fort les belles Lettres; il avoit une grande liaison avec Mrs de Santeuil & Duperier deux excellens Poètes du dernier Siècle, & il eut même la gloire de les reconcilier après une longue dispute à laquelle leurs ouvrages avoient donné lieu, ce qui engagea feu Mr Menage de composer le Poème latin qu'il adressa à Mr Duperier, & qui commence par ce vers,

*Pereri Aonidum decus immortale
Sororum.*

Dom Darest estoit aussi fort ami du feu Pere Bourdaloüe , & celuy-cy avoit en luy une confiance tres-particuliere ; il est d'une ancienne Famille originaire de Limosin, & alliée aux meilleures maisons de cette Province ; il y a eu de grands Hommes de son nom dans l'Eglise qu'ils ont enrichie par leurs ouvrages , & édifiée par leurs vertus ; plusieurs Auteurs en parlent avec éloge.

Dom Quinquet Religieux du même Ordre & Proviseur du College des Bernardins de cette Ville, & qui avoit esté

238 MERCURE

nommé à l'Abbaye du Pin à la Promotion de la Pentecôte ayant remercié le Roy de cette grace, parce que Mr l'Abbé de Citcaux l'a jugé utile aux interets de son Ordre dans la place qu'il occupe au College des Bernardins; c'est à son refus qu'on a donné cette Abbaye à Dom Darest attaché depuis long-temps à la maison de Noailles. Je dois ajouter à ce que j'ay déjà dit de ce nouvel Abbé, qu'il a le talent de la direction, que personne n'entend mieux que luy les voyes spirituelles, qu'il s'est attaché

depuis sa plus grande jeunesse à la conduite des âmes, & qu'il dirige par ses conseils & par ses soins une celebre Communauté de filles.

Le Roy a donné l'Abbaye de Saint Pierre de Lion, Ordre de Saint Benoît à Me de Cossé Religieuse à Chelles ; elle est sœur d'Artus Timoleon de Cossé grand Pannetier de France, Brigadier des Armées du Roy, & ensuite Duc de Brissac : il a épousé N... de Bechameil fille de Louis de Bechameil Secrétaire du Conseil, Surintendant de la maison de feuë S.A.R. Mon-

240 MERCURE

fieur, & ſœur de Mr de Nointel Conſeiller d'Etat & de Me Deſmareſts. La nouvelle Abbeſſe, eſt fille de feu Timoleon Comte de Coſſé & de Château-Giron, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ſes Armées, Gouverneur de Mezieres, & grand Pannetier de France; & de Dame Eliza-beth Charon fille de feu Mr Charron Seigneur d'Ormeille, & Gouverneur d'Abbeville. Feu Mr le Comte de Coſſé eſtoit ſecond fils de François de Coſſé Duc de Briſſac, Pair & grand Pannetier de France, & Lieutenant

Lieutenant General au Gouvernement de Bretagne & de Guionne, de Ruelan, fille de Gilles, Seigneur de Rocheportail. Louïs Duc de Brissac pere de Mr le Maréchal de Villeroy; & du dernier Duc de Brissac, fut l'aîné. François Duc de Brissac estoit sorti du mariage de Charles second du nom, Duc de Brissac, & de Judith Dame d'Acigné; ce Charles estoit fils du fameux Maréchal de Brissac (Charles de Cossé) & de Charlote d'Esquetor, fille & heritiere de Jean, Seigneur d'Esquetor; & de Madelaine

Juillet 1708.

X

242 MERCURE

le Picart Dame d'Estelan. Le Maréchal de Brissac joignit à cette qualité celle de Chevalier de l'Ordre de saint Michel, qui estoit en ce temps-là l'Ordre du Roy; il avoit esté élevé auprès de François, Dauphin de Viennois & Duc de Valois, dont René de Cossé Seigneur de Brissac en Anjou estoit Gouverneur. Le chagrin qu'il eut de la mort funeste de ce Prince l'obligea de s'attacher uniquement aux Armes; & c'est par là qu'il s'éleva si glorieusement dans la suite; il fut Colonel General de la Cavalerie Legere

de France, & les premiers Gentilhommes du Royaume se faisoient honneur de venir apprendre sous luy le métier des Armes; lorsqu'en 1543. Charles-quinz vint attaquer Landrecy, il y jetta du secours, & ayant esté trois fois enveloppé, il se tira d'affaires & vint joindre le Roy François I. à Vitry; il fut aussi grand Maistre de l'Artillerie; son pere joignit à la qualité de *premier Pannetier du Roy*, celle de grand Fauconnier de France; il eut le Maréchal de Brissac de Charlote Gouffier fille de Guillaume,

X ij

244 MERCURE

Seigneur de Boissi , grand Maître de France. Le Maréchal de Brissac estoit frere aîné de Philippe Evêque de Coutance, & grand Aumônier de France. Artus de Cossé aussi Maréchal de France , Comte de Segondigny & Seigneur de Gonnor, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur des Pays d'Anjou, de Touraine & d'Orleans ; il deffendit la Ville de Metz contre Charle-quin en 1552. il fut ensuite grand Pannetier de France & Surintendant des Finances ; il se trouva aux Batailles de saint Denis & de Mont-

contour; quelques troubles arrivés dans la Famille Royale, causerent sa disgrâce; il fut mis à la Bastille pour s'être trop attaché au Duc d'Anjou, qui regna depuis sous le nom de Henry III. Son zèle le rendit cher à ce Prince qui l'honora du Collier de ses Ordres peu après l'Institution; il ne laissa que des filles qui portèrent sa succession dans les maisons de Goufier Rouannez, Silli-Rochepot & L'hospital-Choisi; Brantôme parle avantageusement de ce Maréchal; la maison de Coslé vient des Cossa

246 MERCURE

de Naples, & paroissoit déjà en France sous le regne de Philippe Auguste. Louïs Chevalier de Cossé est le second frere de Me l'Abbesse de S. Pierre de Lyon.

Le Roy donna en même temps l'Abbaye de Voisins à Me de Villelongue sur la presentation de Mr le Duc d'Orleans. Cette Dame estoit Religieuse dans l'Abbaye d'Ennebón proche le Port Louïs en Bretagne; elle est d'une tres-ancienne maison de Champagne, & fille de feu M^r de Villelongue Gouverneur de Mezieres dans la même Provin-

ce. Ce Gentilhomme laissa en mourant une tres grande Famille, & Mr le Duc de Mazarin dont la pieté est connue, & qui avoit pour luy un attachement tres sincere, prit soin de tous ses enfans. On mit par ses soins Mlle de Ville-longue dans un Convent de Port-Louis, dont il est Gouverneur, & cette Dlle ayant marqué de l'inclination pour la vie religieuse, elle prit l'habit dans l'Abbaye d'Ennebon; & ce Duc à qui la memoire de Mr de Ville-longue son amy estoit chere, fit tous les honneurs de

X iij

248 **MERCURE**

cette Ceremonie ; & enfin cette Dame vient d'estre tirée de cette Abbaye pour estre mise à la teste de celle de Voisins, qui est à quatre lieuës d'Orleans , & par consequent dans l'appanage de S. A. R. Cette Dame a un frere Chanoine de la Sainte Chapelle de Vincennes qui a beaucoup de merite , & qui est fort estimé dans sa Compagnie. Feu Mr le Chevalier de Villelongue son frere mort dans le service, y avoit aussi acquis beaucoup de reputation. Il est mort Colonel d'un Regiment d'Infanterie , & il

passoit pour un tres-honneste homme parmi les Troupes. La nouvelle Abbessse a beaucoup de merite ; les emplois qu'elle a eus dans la Communauté d'Ennebon , & le succès avec lequel elle les a remplis , font foy de tout ce que j'en viens de dire. Le Roy accorda son agrement à la presentation de Mr le Duc d'Orleans en des terres avantageux , lorsqu'il sçut que c'estoit pour une personne d'un nom qui est fort connu dans ses Troupes , & plus recommandable encore par sa vertu & par son merite.

250 MERCURE

J'oubliai de vous dire dans ma dernière Lettre, que Mr le Curé de Vassenobre dans le Diocèse d'Alais, obtint dans la nomination de la Pentecôte une pension de 500. livres, sur l'Abbaye de Lieffis qui vaquoit dans le Hainaut; ce Curé dont la Famille est considérable, & qui est né dans le Diocèse de Montauban, est frère du Procureur du Roy de la même Ville; il a mérité cette grâce de S. M. à cause de la persécution qu'il a soufferte des Fanatiques pendant les derniers troubles du Languedoc & des

Cevenes. Une troupe de ces malheureux étant venue autour de la Cure de Vassenobre , fit appeller le Curé , qui ne se doutant de rien descendit & ouvrit sa porte. Ils se jetterent alors sur luy , ils luy donnerent plusieurs coups d'épée , & après avoir pillé sa maison , ils s'en retournerent croyant l'avoir tué ; ce Curé qui ne mourut pas de ses blessures en est resté si incommodé , qu'il n'est presque pas sorti de son lit depuis ce temps-là. Mr l'Evêque de Montauban dans le Diocèse duquel il est né , compâtissant

252 MERCURE

à son malheur & à ses infirmités, les représenta au Pere de la Chaise, qui en ayant fait rapport au Roy, ce Prince accorda cette pension, d'autant plus volontiers, que la Cure de Vassénobre est de peu de revenu. Ce Curé meritoit aussi cette grace, à cause des services qu'il a rendus aux Eglises voisines pendant les troubles qui ont agité les Eglises du bas Languedoc, & qu'il s'est souvent exposé à la fureur des Rebelles.

Le Pape voyant le Ferrarois attaqué par l'Empereur, & étant persuadé comme le sont

aujourd'huy toutes les puissances d'Italie , que S. M. I. à dessein de s'emparer de la plus grande partie des Etats qui sont renfermez , sous ce que l'on appelle aujourd'huy , *Etats d'Italie*, & qu'Elle n'épargneroit pas même ceux qui sont dans son alliance lors qu'elle auroit conquis quelques Etats dont Elle croit pouvoir facilement s'emparer. Sa Sainteté, dis-je , voyant que l'Empereur avoit formé ce dessein , & jugeant par là qu'il n'abandonneroit pas celui qu'il avoit pris , de commencer par le Ferrarois ,

254 MERCURE

parce qu'il faut commencer par quelques Etats pour venir à bout du grand projet, dont il croit que la situation des affaires présentes, luy rend le succès facile. S. S. dis-je, encore une fois, étant persuadée de tout ce que je viens de dire, a nommé Mr le Comte de Marcilly pour commander les troupes qu'elle a ordonné de mettre sur pied pour la défense du temporel de l'Eglise, sa conscience se trouvant engagée à le défendre. Mr le Comte de Marcilly a défendu la Ville de Brisack, autant de temps qu'il luy a été

possible de la défendre ; mais étant attaqué par un grand Prince qui la pressoit de près , qui voyoit tout par luy-même ; qui alloit tous les jours à la Tranchée , sans craindre aucuns perils , & les travaux de de ce Siege étant conduits par feu Mr le Maréchal de Vauban , on ne doit pas s'étonner si toutes ces raisons & plusieurs autres , dont j'ay déjà parlé , & qui regardoient l'interieur de la Place , obligerent ce Comte à la remettre , à un grand Prince qui l'assiegeoit en personne , & qui luy donna beaucoup de

256 MERCURE

louanges, lors qu'il eut l'honneur de le saluer après avoir signé la Capitulation de cette Place. On ne luy à pas rendu la justice qu'on luy devoit à la Cour de Vienne, où le Conseil n'a regardé que son malheur, sans vouloir entrer dans ce qui pouvoit servir à sa défense, quoique plusieurs personnes de cette Cour, ne fussent pas moins persuadées de son merite, que de sa conduite, & de sa valeur.

Mr le Comte de Marcilly est d'une tres ancienne Maison, originaire du Comtat d'Ayi-

gnon , & qui a produit de
grands Hommes dans tous les
Siccles. Philibert de Marcil-
ly Seigneur de Cipierre , fut
Gouverneur du Roy Charles
IX. & il fut dans une grande
reputation de sagesse & de pro-
bité sur la fin du 16. Siccle. Mr
de Brantôme en fait un grand
éloge. Un Marcilly qui vivoit
à peu près dans le même temps,
fut un des plus habiles Juris-
consultes de l'Université de Pa-
douë. Mr le Comte de Mar-
cilly ne s'est pas seulement di-
stingué dans la profession des
Armes ; il s'est aussi acquis une

Juillet 1708.

Y

258 **MERCURE**

grande reputation parmi les sçavans; il est un des plus habiles Phisiciens de ce temps. Deux Lettres qu'il écrivit l'année dernière à Mr l'Abbé Bignon, & qui toutes deux ont été imprimées, en font foy. Ces Lettres ont été écrites à l'occasion d'une découverte que l'Auteur avoit faite de quelques branches de Corail qui avoient fleuri. Ce Comte les écrivit de Cassis près de Marseille où il faisoit son séjour: la premiere est du 18. de Decembre 1706. & la seconde du 21 de Fevrier 1707. On trouve dans ces Let-

tres une ſçavante diſſertation ſur la production du Corail ; & Mr de Marcilly y fait un examen tres curieux de toutes ſes parties ; il promet même dans les Lettres des diſſertations ſur d'autres ſujets de Phifique , qui ne ſont ni moins curieux ni moins intereſſans.

Dame Anne Louïs de Cominge veuve de Mre N... le Comte Marquis de la Trefne, premier Préſident au Parlement de Bordeaux , eſt morte à Paris ; elle eſtoit ſœur de Louïs Comte de Cominge, Gouverneur de Saurmur ; de Philippe Victor Abbé

Yij

260 **MERCURE**

de Lauroux, Chevalier de Malthe mort dans le Service en 1678. & de François aussi Chevalier de Malthe & Abbé de Lauroux Capitaine de Vaisseau; & ils estoient tous sortis du mariage de Gaston-Jean-Baptiste Comte de Cominge, Chevalier des Ordres du Roy, ci-devant Capitaine des Gardes de la Reine Mere, Gouverneur de Saumur, Ambassadeur en Portugal, & ensuite en Angleterre, & mort à Paris le 25. Mars 1670. âgé de 57. ans, & d'Emilie - Angelique Amalbi. Mr le Comte de Cominge étoit

neveu de François de Cominge
Seigneur de Guitaut, Cheva-
lier des Ordres du Roy, aussi
Capitaine des Gardes du Corps
de la feuë Reine Mere, Gou-
verneur de Saumur, & mort à
Paris en 1663. âgé de 82. ans.
Ce Comte se distingua fort
dans le dernier Siècle. Il y a en-
core dans le Royaume une
branche de la maison de Co-
minge ; c'est celle des Marquis
de Vervins. Louïs de Comin-
ge Marquis de Vervins, pre-
mier Maistre d'Hôtel du Roy
mort en 1673. en estoit le chef ;
il avoit épousé en 1667. Anne

262. MERCURE

Dieudonné de Fabert fille du Maréchal de ce nom, laquelle épousa après sa mort Mr le Marquis de Trelon. La maison de Cominge est issue des anciens Comtes de Cominge. Bernard 1. de ce nom vivoit en 1130. & fut pere de Bernard 2. qui le fut de Bernard 3. On prétend que ce dernier fut marié trois fois, & que ses trois femmes vivoient en même temps. La premiere estoit fille d'Arnaud de la Barthe, la seconde nommée Beatrix, estoit fille du Comte de Bigorre, & la troisieme estoit

Marie de Montpelier. Cette dernière se remaria à Dom Pierre Roy d'Arragon qui la repudia. La maison de Cominge a donné un Cardinal au sacré College. Jean Raimond de Cominge fait Cardinal par le Pape Jean XXII. fut le premier Archevêque de Toulouse. Il avoit esté auparavant Evêque de Maguelone, & il laissa ce dernier Siège à Simon de Cominge son frere qui mourut avant d'avoir esté sacré Evêque. Arnould-Roger de Cominge leur oncle avoit esté Evêque de Toulouse. Le Car-

264 MERCURE

dinal de Cominge refusa la Tiare qu'on luy offrit après la mort de Jean 22. & il mourut à Avignon en 1338. Arnould Roger un de ses autres freres fut Evêque de Clermont. Marguerite , heritiere de la branche aînée de Cominge , épousa Jean 2. Comte d'Armagnac , mort en 1391. des blessures qu'il reçut dans une embuscade au Siège d'Alexandrie de la Paille. Elle épousa en seconde nôces Jean d'Armagnac 3. du nom , Comte de Fezanfaguet qui mourut au Château de Ruiffen en Roüerge , & en troisième

troisième nocces Matthieu de Foix, fils puisné d'Archambaud & d'Elisabeth de Foix. Ce troisième époux la retint vingt-trois ans prisonniere pour l'obliger à luy faire une donation du Comté de Cominge, & le Roy Charles VII. interposa son autorité pour terminer cette affaire. Ce Prince fit mettre en liberté Marguerite par le Traité de 1444. & par reconnaissance elle luy ceda son Comté.

Mr de la Trefne premier President du Parlement de Bordeaux & mary de la Dame dont

Juillet 1708.

Z

266 MERCURE

je vous apprens la mort, estoit
fils de feu Mre N . . . le Comte
Marquis de la Trefne , Presi-
dent à Mortier dans le même
Parlement , Charge qu'il posse-
doit avant que d'estre premier
President. Il estoit petit - fils
d'un President à Mortier du
même Parlement , & qui fut le
premier qui prit le parti de la
Robe ; la Maison de le Comte-
la Trefne estoit déjà fort an-
cienne dans l'Epée. Le pere du
premier President eut une dis-
pense du Roy pour exercer la
Charge de premier President
à Mortier à l'âge de vingt-qua-

tre ans. Feu Mr le premier President avoit esté marié trois fois ; la premiere avec Mlle de de Pontac , fille de Mr de Pontac premier President de Bordeaux ; la seconde avec Mlle de Pontac-Beautiran , de la même maison que la premiere , mais d'une branche differente , & dont estoit le Greffier en Chef de ce Parlement , Charge tres-importante ; il épousa enfin en troisiéme noces la Dame dont je vous apprens la mort. Il n'eut du premier mariage que Mr le Marquis de la Tresne , Chevalier d'honneur au Parlement

Z ij

268 MERCURE

de Bordeaux. Mr le premier President avoit un frere nommé Mr le Comte Conseiller au Parlement de Toulouse, qui a laissé un fils qui est Avocat general au même Parlement.

Madame de la Tresne qui vient de mourir, avoit un esprit superieur, & l'on pourroit même dire universel. Elle sçavoit l'Histoire & la Geographie, & lorsqu'il luy échappoit quelques vers, ils étoient toujours recherchez avec empressement. Ceux qu'elle fit pour Philippe V. lorsqu'il passa par Bordeaux, prouvent cette ve-

rité. On ne peut rien ajouter au zele avec lequel cette Dame rendoit service à tous ceux qui avoient besoin d'elle , & l'on peut dire qu'elle alloit audevant de toutes les occasions qui se presentoient de faire plaisir à tout le monde. On ne doit pas s'étonner de la grandeur de son esprit , puisqu'elle en avoit hérité de feu Mr le Comte de Comminges son pere , qui non seulement en avoit beaucoup ; mais qui étoit aussi regardé comme un homme sage & accompli. Ce qui fut cause lorsqu'il fut question de choisir un

Z iij

270 MERCURE

Gouverneur à Monseigneur le Dauphin, que l'on crut pendant quelque temps à la Cour, que ce choix pourroit tomber sur ce Comte.

Je vous ay déjà annoncé la mort de Me la Duchesse de Chastillon, Marie Anne de la Tremoille - Royan, Comtesse des Olonnes, Baronne d'Aspremont & de Commequiers. Elle étoit née le 10. Novembre 1676. & vous pouvez voir par là à quel âge elle est morte. Elle avoit épousé le 6. Mars 1696. Mre Paul Sigismond de Montmorency-Luxembourg Duc de Chastillon Souverain de Luxe, Seigneur de Hallot, Briquemault, &c. Me la Duchesse de Chastillon, qui ne laisse qu'un fils âgé

d'onze ans & demi, est morte de la petite vérole. On ne peut donner trop de loüanges à cette illustre défunte, & l'on peut dire qu'elle peut servir de modèle aux personnes de son sexe, & qu'elle a eu pour son époux malade depuis un fort grand nombre d'années, une attention pareille à celle qu'un grand Ministre dont je vous ay parlé dans ma dernière lettre, a eüe pour son illustre Epouse, décedée après une longue maladie, ce qui a fait l'admiration de toute la France. On doit remarquer que Mr le Duc de Chastillon, ayant été blessé au talon au combat de Nervinde, sa jambe maigrit & sécha peu de temps après que ce Duc eut reçu cet-

272 MERCURE

re blessure, & que son mal degenera ensuite en une espece de paralysie qui l'a toujours fait languir & souffrir depuis ce temps là , pendant lequel Me la Duchesse de Chastillon a toujours demeuré auprès de luy , & à fait voir une assiduité qui a esté admirée de tout le monde. Sa patience a toujours esté égale pendant ce grand nombre d'années. Ses soins ont esté continuels, & l'on peut dire que rien n'étoit plus capable d'adoucir les maux de son époux qui avoit besoin d'un tel secours pour les supporter patiemment. Cette Dame , loin d'être rebutée d'une si longue assiduité qui la privoit de tout ce qui peut faire les délices d'une jeune person-

ne, & de faire retomber quelques-fois sur les Domestiques ; les effets des chagrins qu'elle devoit ressentir , étant privée de toutes les choses qui peuvent faire l'agrément de la vie , on a toujours remarqué que loin de se plaindre , elle plaignoit ses Domestiques , & qu'elle ne leur parloit jamais qu'avec une douceur charmante , par laquelle elle sembloit leur demander excuse des peines que leur caufoit son mari. Cette Dame ne devoit pas être moins admirée du côté de la Religion dont elle avoit infiniment , & étant persuadée qu'elle devoit mourir subitement , elle étoit toujours préparée à recevoir la mort avec une constance & une résigna-

274 MERCURE

tion peu ordinaires aux personnes de son âge & de sa naissance. A peine eut elle esté attaquée de la petite verole, qu'elle ne douta point que ce mal l'emporteroit, & dans le temps que l'on croyoit qu'elle se portoit beaucoup mieux, elle demanda son Confesseur avec beaucoup d'empressement. On luy dit que si on le faisoit venir, Mr le Duc de Chastillon en seroit alarmé, ce qui pourroit faire redoubler son mal. Ces paroles la frapèrent & la chagrinerent beaucoup; mais le soin de son salut étoit preferable à toutes choses. Cependant pour ne point allarmer le cher époux qu'elle étoit sur le point de quitter, elle demanda que l'on fit venir son Con-

fesseur à cinq heures du matin :
 parce qu'à cette heure là il se-
 roit veu de peu de personnes ;
 & que l'on feroit moins d'atten-
 tion à ce qui se passoit. Elle eut
 une partie de la satisfaction
 qu'elle fouhaitoit. Je dis une
 partie, puisque l'état ou la petite
 verole l'avoit mise , ne luy per-
 mettoit pas de recevoir les Sa-
 cremens. Elle mourut quelques
 heures après s'être confessée , &
 même dans un temps que l'on
 croyoit qu'elle se portoit mieux.
 Il n'y avoit que tres-peu de
 jours qu'elle avoit fait ses devo-
 tions. Elle avoit écrit ses der-
 niers sentimens d'une maniere
 tres-soumise , de sorte qu'elle
 suplioit au lieu d'ordonner ; mais
 d'une maniere qu'il auroit esté

276 MERCURE

difficile de s'empêcher de les exécuter. On peut juger de la douleur qu'à dû causer cette mort à toutes les personnes auxquelles cette Dame touchoit de près, & particulièrement à son époux. Mr le Duc de Luxembourg qui se trouva dans sa Chambre dans le moment qu'elle mourut, en parut touché au-delà de tout ce que l'on peut s'imaginer.

Je viens à la Maison de Luxembourg. Le Duc de ce nom dont je viens de vous parler est fils aîné de feu Mr le Duc de Luxembourg & de Piney, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de Normandie, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté

& General de ses Armées.

Feu Mr l'Abbé de Luxembourg estoit second fils de ce Maréchal. Mr le Duc de Châtillon ci-devant appelé *Comte de Luxe* Brigadier des Armées du Roy, successivement Colonel des Regimens de Provence & de Piémont, & Epoux de la Dame dont je viens de vous apprendre la mort, est troisième fils du même Maréchal; il fut blessé dangereusement à Nerwinde en forçant à la teste de sa Brigade les retranchemens des Ennemis. Mr le Chevalier de Luxembourg Maréchal des Camps des Armées du Roy, Lieutenant General pour Sa Majesté au Gouvernement de Flandres, ci-devant aussi Colonel des Regimens de Pro-

278 MERCURE

vence & de Piémont, est le quatrième fils de feu Mr le Maréchal de Luxembourg; il n'avoit que seize ans dans le temps qu'il fit sa seconde Campagne à Nerwinde, & dans laquelle Mr le Maréchal pouffant les vaincus dans un poste dangereux sans avoir égard aux instances des Officiers qui luy en faisoient voir le péril, Monsieur le Duc de Montmorency, aujourd'hui Duc de Luxembourg, estant accouru pour faire en sorte de l'arrester, fut aussitost frappé dangereusement du coup qui alloit tomber sur Mr le Maréchal son pere.

Je dois ajoûter ici que Mr le Duc de Luxembourg, dont je vous ay parlé d'abord est Pair

de France, Gouverneur de Normandie, & Lieutenant General des Armées du Roy, & que Madame la Princesse de Neuchâtel est sœur des quatre fils de feu Mr le Maréchal de Luxembourg. On doit remarquer que ce Maréchal se trouva à la bataille de Nervinde au milieu de deux de ses fils tous deux blesez, l'un desquels luy sauva la vie. Je ne vous dis rien de la Maison de Luxembourg, dont je vous ay plusieurs fois fort amplement parlé, & je crois que vous vous souvenez que ceux de cette Maison comptent des Empereurs parmi leurs ancestres, & qu'il s'en trouve aussi dans les Alliances de la Maison de la Trimoille. Ainsi le fils de Mr le Duc de

280 MERCURE

Châtillon pourra dire un jour qu'il y a eu des Empereurs dans sa Famille, du côté de son pere & du côté de sa mere.

Me la Duchesse de Châtillon sœur de feu Mr le Maréchal Duc de Luxembourg, depuis Princesse des Vandales, à cause de son Mariage avec Cristian Duc de Mecckelbourg Prince des Vandales, ayant fait Mr le Comte de Lusse son neveu son heritier universel, à condition qu'il porteroit le nom de *Châtillon*, Sa Majesté en 1698. a fait revivre ce Duché en faveur de Mr le Comte de Lusse, & c'est pourquoy ce Comte porte aujourd'hui le nom de Duc de Châtillon.

Vous sçavez, sans doute, la mort de Monsieur le Duc de

Mantouë. La situation des affaires présentes fait faire de grands raisonnemens politiques, & chacun dispose à son gré de cette Souveraineté en faveur de ceux des prétendans qui leur paroissent avoir le meilleur droit. Ces prétendans sont en assez grand nombre, & cette affaire fera sans doute parler & écrire bien des gens. Je remets au mois prochain à vous en entretenir. Cependant il est à craindre que l'Empereur ne mette tous ces prétendans d'accord; c'est l'affaire des Puissances d'Italie, qui ne sont pas à se repentir d'une trop grande & trop raffinée politique qui les a perduës; mais il est des coups du Ciel qui font souvent en peu de temps changer

Jun 1708.

Aa

282 MERCURE

la face des affaires, & l'on a souvent vu après de grandes invasions, des Etats retourner à leurs Souverains legitimes, en aussi peu de temps qu'ils les avoient perdus. Ce sont des effets de la Justice du Ciel, qui veut que l'on rende à Cesar ce qui appartient à Cesar.

Je vous envoie un discours qui ne fait pas moins de bruit ici qu'il a fait à Grenoble; l'empressement d'en avoir des Copies est si grand que l'on peut dire qu'il est repandu par tout, & tous ceux qui l'ont vû l'ont admiré. Je ne me sers de ce terme qu'après tous ceux qui m'en ont parlé. Ce Discours qui est adressé à Mr le Maréchal de Villars, a esté prononcé par Mr de Grammont pre-

mier President de Grenoble.

*Le silence que notre Compagnie a gardé jusqu'icy à vòtre égard luy a fait une veritable peine; le penchant naturel à honorer le merite la pres-
soit de vous rendre quelque honneur particulier; la crainte de faire une démarche dont la nouveauté & les consequences pouvoient blesser la dignité dont elle est honorée, mais dont elle n'est que simple dépositaire, la tenoient dans la reserve. Le cœur a aidé à l'esprit à se deffaire de ses préjuges, une crainte qui d'abord a paru raisonnable, considérée de près, n'a plus paru qu'un scrupule trop delicat, & on s'est justement déterminé à croire que les regles ordinaires n'estoient pas faites pour un homme, que tant d'actions éclatantes & utiles à l'Etat ont mis au dessus des autres.*

A a ij

284 MERCURE

Nous venons donc , deputer d'une Compagnie qui fait consister toute sa gloire dans la justice de ses sentimens , vous assurer de la haute estime qu'elle a pour vous. Elle ne doute pas que vous ne fassiez dans un pays qui est regardé comme votre patrie , les mêmes miracles que vous avez faits ailleurs. Ce sentiment commence à se manifester dans l'esprit des Peuples. Ils craignoient avant votre arrivée un ennemi voisin & puissamment armé. Vous estes venu , ils ne craignent plus ! Quelles paroles pourroient exprimer ce qu'un pareil sentiment renferme en luy de glorieux pour vous. Vous ne le devez ny au Cordon , ny au rang de Duc , ny au Bâton de Maréchal , ny à tous les honneurs dont vous estes comblé ;

vous ne le devez qu'à vous-même.

Vous avez vû dans mes Lettres precedentes tout ce que S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans a fait de considerable dans les Royaumes d'Aragon, de Valence, & dans la Principauté de Catalogne, depuis son départ de Madrid jusqu'au 16. du mois de Juin. Ainsi je dois continuer mon Journal par ce que S. A. R. a fait depuis le 16. de Juin ; de maniere que vous trouverez dans ma Lettre de ce mois, l'ouverture de la tranchée devant Tortose, & la prise de cette Place, & même ce qui a suivi cette prise, & c'est un bonheur que le Journal du Siege se trouve tout entier dans une même Lettre, & que l'on

286 MERCURE

y trouve l'ouverture de la tranchée & la Capitulation. Quoy que la Place ait tenu pendant 21. jours de tranchée ouverte, dont je vas vous donner un détail jour par jour & nuit par nuit, & ce détail dont vous ne trouverez point ailleurs de pareil, sera si exact que les Officiers même des Ingenieurs qui ont monté les tranchées, y seront nommez, & l'on y verra le nombre de Travailleurs dont ils seront accompagnez. Enfin rien ne manquera à ce Journal, & vous y trouverez jusqu'aux moindres actions qui se sont passées chaque jour & chaque nuit, le travail que l'on aura fait; les noms des Officiers tuez & blesez, avec le nombre des Sol-

• dats qui auront eu le même sort. Je commence par ce qui s'est passé le jour qui a suivi celui auquel j'ay fini les Relations qui se trouverent dans ma dernière Lettre, & comme ce que je vous ay envoyé en dernier lieu est du 16. de Juin, je recommence par ce qui s'est passé le 17 du même mois ; de sorte que j'ay à vous parler de ce qui s'est fait pendant trois jours avant celui de l'ouverture de la tranchée. Ainsi je recommence par ce qui s'est passé le 17. Juin.

Le 17. le 18. & le 19. on continua à faire passer le canon & tout ce qui regardoit l'artillerie, sur plusieurs chaloupes de Pêcheurs dont il a déjà esté parlé, que Mr d'Asfeld avoit enlevées sur la Côte.

288 MERCURE

Le 20. on conduisit au Parc de l'Artillerie 22. pieces de canon de 16. & de 24. qui devoient estre accompagnées de 8. mortiers. Mr le Comte d'Estaing partit le même jour avec la Brigade de Berry composée de sept escadrons pour aller sur la Segre vers Balaguer, où S. A. R. avoit déjà envoyé sept escadrons de Dragons, & où l'on devoit assembler un Corps de 32. escadrons & de deux à trois mille Fantassins, afin de mettre les Frontieres d'Aragon à couvert des ennemis.

On acheva le 21. le Pont du bas de la Riviere, & l'on y employa les Chaloupes de Pêcheurs qui avoient servi à passer l'Artillerie. Le même jour

21.

21. S. A. R. ayant resolu de faire ouvrir la tranchée , & ayant tout fait preparer pour cet effet , fit passer beaucoup de gabions à la vuë des ennemis du costé de la Brigade de Normandie qui estoit postée sur le haut de la Riviere , où est la nouvelle Ville , afin de faire croire aux Assiegez qu'Elle avoit dessein d'attaquer la Place de ce costé-là.

La nuit du 21. au 22.

L'ordre avoit esté donné à 8. heures du matin d'ouvrir la tranchée après 8. heures du soir; ceux qui la monterent sont Mr de Besons Lieutenant general; Mr de Bligny Maréchal de Camp; Mr le Comte de Gline Brigadier; Mr de Flotte Aide

Juillet 1708.

B b

290 **MERCURE**

de Camp de S. A. R. & Mr de Langrune Brigadier des Ingenieurs, avec trois Bataillons des Gardes Espagnoles, trois des Gardes Walones & 1200. Travailleurs. Mr le Comte d'Esterc eut ordre de faire une fausse attaque au haut de l'Ebre à la droite, ce qui trompa si bien les Ennemis que toute la tranchée fut tracée, & 1500. Gabions placez du côté du Fort des Carmes, sans qu'ils s'en fussent aperçus. On doit remarquer que le terrain estant presque tout roc, & qu'estant par conséquent tres difficile de les remplir de terre, on avoit pris la précaution de les remplir de pierre, avant que le bruit d'aucuns outils fut entendu. La tran-

chée fut poussée la même nuit jusqu'à 100. toises du chemin couvert, & le bruit des Travailleurs ayant enfin fait connoître aux Ennemis de quel côté la tranchée avoit esté ouverte, on commença à faire feu sur eux; mais il ne put d'abord, être fort grand parce qu'il falloit du temps aux Ennemis pour revenir du côté des Carmes où ils n'avoient pas crû que la véritable attaque dûr estre, de maniere que l'on eut le temps de s'enterrer avant que le feu fust devenu plus grand. Il n'y eut cette nuit là que 3. hommes tuez & 7. de blessez. Mr Labat Lieutenant Colonel reformé, & Aide de Camp de Mr le Comte de Besons fut tué, & ce Comte échappa heureu-

Bb ij

292 MERCURE

fement, puisqu'il reçut une balle dans sa perruque. S. A. R. qui s'estoit trouvée à l'ouverture de la tranchée, n'en sortit qu'à minuit, & sa présence ne contribua pas peu à animer les Travailleurs.

Le 22.

Il y eut pendant le jour deux Officiers aux Gardes, & 10. ou 12. soldats blesez. Le même jour on travailla encore à perfectionner le Pont que l'on avoit fait au dessous de la Ville, & on commença à travailler aux batteries.

La nuit du 22. au 23.

La tranchée fut relevée cette nuit là par Mr d'Avaray Lieutenant general, Mr de Kercado Maréchal de Camp, Mr de

Bouville Brigadier, Mr de Capre Aide de Camp de S. A. R. 3. Bataillons de Normandie, 1. de Perigord & 1. de Medoc, & 2. Compagnies de Grenadiers de reserve. Mr de Monchant monta aussi la tranchée avec 100. Maîtres. Mr de Langrune, Brigadier des Ingenieurs, avec 8. autres Ingenieurs, fut relevé par Mr de Blanzzy aussi Brigadier, avec 4. Ingenieurs & 800. Travailleurs, pour perfectionner les ouvrages de la nuit precedente, & pour avancer un boyau afin de pouvoir placer une batterie de mortiers. On épaisfit les parapets de la tranchée; il n'y eut pendant la nuit que 3. Travailleurs bleffez.

Bb iij

294 MERCURE

J'ay oublié de vous dire que dès l'ouverture de la tranchée S. A. R. avoit fait dresser une tente à la queue de la tranchée où elle donnoit l'ordre tous les matins, & ce Prince voyant que les Regimens d'Orleans, du Maine & de Monchant qui campoient à la queue de la tranchée, avoient eu plusieurs soldats tuez du canon, il les fit décamper.

Le 23.

Il ne se passa rien de remarquable pendant le jour.

La nuit du 23. au 24.

La tranchée fut relevée par Mr d'Avary Lieutenant general, par Mr de Maulevrier Maréchal de Camp, par Mr le Chevalier de Damas Brigadier, par Mr d'Armenteres Aide de

Camp de S. A. R. 2. Bataillons d'Auvergne, 2. de Barwik, 1. de Bresse, & 1. de l'Isle de France monterent la tranchée. Mr de Vantes sous-Brigadier des Ingenieurs, monta aussi la tranchée le même soir avec 2. Ingenieurs, 2. Volontaires, & 800. Travailleurs. Ils tirèrent 2. Boyaux, l'un à la droite & l'autre à la gauche, afin d'embrasser deux petites éminences, ce qui fut executé sans que l'on y eut que 2. hommes de blesez. On travailla en même temps à 2. batteries, & au point du jour il y eut 5. embrasures de faites pour placer 5. pieces d'Artillerie. On porta aussi 3. mortiers à la batterie des Bombes.

Bb iiij

296 MERCURE

Les Ennemis firent remonter 5. Barques dans le dessein de brûler le Pont d'en haut ; mais ayant esté découverts, ils prirent le party de se retirer.

Le 24.

S. A. R. alla visiter la tranchée dès 6. heures du matin, & elle y resta pendant 2. heures & demie.

La nuit du 24. au 25.

La tranchée fut relevée par Mr d'Arenes, Lieutenant general ; Mr de Choiseüil, Maréchal de Camp ; Mr le Comte d'Estere, Brigadier ; Mr le Chevalier de Saint-André, Aide de Camp de S. A. R. avec deux bataillons de Beüil, deux de Dufort, & deux de Monchant ; Mr de la Rerie, Brigadier des Ingenieurs

avec quatre Ingenieurs , deux Volontaires , & 450. Travailleurs. Les travaux furent poussez avec succès à la droite & à la gauche , & l'on fit un logement sur la hauteur des Capucins pour y dresser une batterie pour battre à ricochet le chemin couvert du costé de l'Attaque : quinze Grenadiers furent tuez & un Travailleur blessé , & Mr de Mouchant, Major general des deux Couronnes , reçut un coup de fusil à la teste. Les Ennemis sortirent au nombre de 30. hommes sur les Travailleurs à la batterie de la hauteur des Capucins ; mais ils ne firent que leur décharge , ensuite de quoy ils se sauverent avec precipitation , à la reserve

298 MERCURE

de six qui deserterent. On ajouta un quatrième mortier aux trois qui avoient esté placez auparavant.

Le 25.

S. A. R. alla visiter la tranchée à trois heures du matin. Le feu que les bombes avoient mis au Convent des Carmes, continua d'avoir son effet pendant toute la journée, & sur les cinq heures du soir ce Convent se trouva entierement consumé. Les ennemis perdirent par là beaucoup de poudre & de fascines qu'ils y avoient amassées. Mr de Mouchant qui avoit esté blessé la nuit precedente, mourut de sa blessure, fort regretté de toute l'Armée.

La nuit du 25. au 26.

La tranchée fut relevée par Mr de Hefly Lieutenant general ; Mr de Medinilla Maréchal de Camp ; Mr de Valouse Brigadier ; Mr d'Yvers Aide de Camp de S. A. R. avec deux Bataillons du Maine , deux de Blaisois , & deux de Hainaut , Mr de Bianconelly Sous-brigadier des Ingenieurs , avec deux Ingenieurs & trois cens Travailleurs. On allongea un boyau à une Plate-forme de la droite destiné pour une batterie de 5. ou 6. pieces. On fit une ligne de communication de la gauche à la fondriere des Capucins , pour communiquer avec la batterie que l'on dispofoit sur l'éminence des mêmes Capucins ;

300 MERCURE

celle. cy devoit battre en brèche à la droite du Bastion qui est devant l'attaque de la gauche. Il n'y eut qu'un Travailleur tué & deux de blessez. Les ennemis firent une sortie de 200. hommes par le bas des Capucins ; la Garde de Cavalerie, les Grenadiers d'Hainaut , & le Piquet d'Auvergne les repousserent. Un de leurs Officiers & quelques Soldats furent tués. Il n'y eut en cette occasion que trois Grenadiers blessez. Des Deserteurs, dont il venoit tous les jours un grand nombre , confirmerent que les ennemis avoient voulu rompre le Pont d'enhaut.

Le 26.

Seize pieces de 24. & de 16.

commencerent à tirer à la pointe du jour , & quoy que les ennemis eussent redoublé leur feu , nous n'eûmes qu'un canonnier & un Soldat tuez , & Mr Chaton Commissaire d'Artillerie , un Grenadier & deux Soldats de blesez. S. A. R. visita la tranchée à son ordinaire & ce Prince fit des largesses aux Canonniers. Un Deserteur de la Place rapporta vers les onze heures qu'on y distribuoit alternativement le pain & le biscuit , sçavoir deux jours de pain & deux jours de biscuit.

La nuit du 26. au 27.

La tranchée fut montée par Mr d'Asfeld Lieutenant general ; Mr le Chevalier de Croüy, Maréchal de Camp ; Mr de

302 MERCURE

Sourches Brigadier ; Mr de Mondru Aide de Camp de S. A. R. deux bataillons d'Orleans , un de la Sarre , un d'Angoulmois , & un de Barrois , Mr de Langrune Brigadier des Ingenieurs ; Mr Chapoto Sousbrigadier des Ingenieurs , avec trois cens Travailleurs. Ils travaillerent à faire un boyau à la droite & à perfectionner la communication de la gauche à la hauteur des Capucins. Ce boyau se fit pour occuper une éminence à la gauche pour découvrir le chemin couvert qui estoit à la droite de l'attaque & pour y établir des batteries de canon & de mortiers. Il n'y eut qu'un Officier des Ingenieurs & six Travailleurs blessez.

L^e 27.

Les ennemis firent à la pointe du jour une sortie de 800 hommes , composée de Grenadiers , de leurs meilleures Troupes & de quelques Volontaires , à dessein d'encloûer le canon , mais Mr le Chevalier d'Asfeld qui avoit esté averti par trois Deserteurs , avoit si bien disposé toutes choses , qu'ils ne pûrent executer ce qu'ils avoient projeté. Ils firent trois attaques dont la principale estoit celle du centre qui penetra jusqu'à une batterie ; mais ils furent tres-bien reçus. Le Commandant accompagné d'une vingtaine des plus déterminez sauta dans la tranchée. Ils vinrent fort près du canon ; mais ce

304 MERCURE

Commandant & tous ceux qui l'avoient accompagné furent tuez. Les ennemis eurent un grand nombre de blesez, & 25. furent faits prisonniers, du nombre desquels estoit un Capitaine de Grenadiers. Il vint aussi plusieurs Deserteurs. Mr le Marquis de Parabere avec sa Cavalerie, avoit poussé jusqu'à la palissade afin de couper ceux qui venoient du costé de la riviere, ce qui les avoit obligez de se retirer en desordre. On perdit le Major de Barrois, 3. Dragons & 14. Soldats blesez.

Pendant que ces choses se passoient à la droite, la troupe des ennemis qui attaqua la gauche, fut vivement repoussée jusqu'au chemin couvert par les

Piquets des Regimens du vieux Rouffillon & de Milan Il n'y eut de nostre costé qu'un Soldat de tué & 10. ou 12. de blessez ; le Major & le Brigadier des Gardes du Corps de S. M. C. furent de ce nombre, mais leurs blessures ne se trouverent pas dangereuses. Les ennemis eurent en ces deux attaques 140. hommes tuez ou faits prisonniers. On leur trouva des cloux & des marteaux pour encloüer le canon. Cette sortie n'empêcha pas que la communication de la droite à la gauche ne fust achevée. Le soir, on apprit par des Deserteurs que l'artillerie avoit déjà démonté quatre pieces de canon de la Place. Ils assurerent tous que la Garni-

Juillet 1708.

C c

son estoit d'environ trois mille hommes de troupes réglées , & qu'on avoit fait prendre les armes à six mille Bourgeois ou Payfans.

La nuit du 27. au 28.

La tranchée fut relevée par Mr de Joffreville , Lieutenant general ; Mr de Pinto Maréchal de Camp ; Mr de Siongiac Brigadier ; Mr de S. Vallier Aide de Camp de S. A. R. avec deux bataillons de la Couronne, deux de Sourches ; un de Damas , un de Beauvelay , & quatre Compagnies de Grenadiers de reserve ; Mr de la Voye Sousbrigadier des Ingenieurs , avec 300. Travailleurs , tracerent des boyaux fort près de la Place ; mais comme la terre manquoit ,

on ne put les mettre en estat d'y poster des Troupes. On eut cette nuit-là sept ou huit hommes tuez, & seize blesez. Les ennemis jetterent beaucoup de bombes & de pierres ; on travailla aussi à une nouvelle batterie de mortiers.

La nuit du 28. au 29. Mr de Villarouël Lieutenant general, Dom Manuel de Cello Maréchal de Camp, Mr de Gline Brigadier, tous trois Officiers Espagnols, & Milord Tatiscornel Aide de Camp de S. A. R. monterent la tranchée avec 3. Bataillons des Gardes Espagnoles, trois des Gardes Walonnes, Mr de Blanzay Brigadier des Ingenieurs, 3. autres Ingenieurs, 1. Brigadier des Mineurs, &

C c ij

308 MERCURE

400. Travailleurs. On travailla à perfectionner les Travaux de la nuit precedente, ce qu'on ne put achever manque de terre. On poussa un boyau à l'extrémité de la fondriere de la gauche pour aller à un poste où l'on devoit placer une batterie de 6. pieces. Cet endroit n'étoit qu'à la portée de pistolet du Bastion qu'elle devoit battre. On devoit y faire deux rangs de gabions dont on n'en remplit que 6. manque de terre. On y eut 6. Travailleurs tuez & 10. de blesez, ainsi qu'un Capitaine de Hainaut.

Le 29.

4. pieces de la batterie des Capucins, & 6 mortiers de la seconde batterie, commencerent

à tirer à 7. heures du matin.

La nuit du 29. au 30.

La tranchée fut relevée par Mr de Gaëtano Lieutenant general ; Mr de Sant-Estevan Maréchal de Camp de Mr de Karolle Brigadier, Mr de Tanguieux Aide de Camp de S. A. R. avec 6. Bataillons, 1. de Buxelès, Espagnol, 3. de Normandie, 1. de Perigord, & 1. de Medoc, 2 Compagnies de Grenadiers du Maine, Mr de Bagde sous-Brigadier des Ingenieurs, 4. autres Ingenieurs & 400. Travailleurs. On travailla à perfectionner les travaux de la fondriere à la gauche, & on poussa ce travail avec deux Brigades de Mineurs au de-là de ce qui avoit esté

310 MERCURE

marqué. Le feu des Ennemis fut tres-vif, & cependant il n'y eut que 4 Pionniers de tuez & 5. de blesez.

S. A. R. alla à la tranchée, quoyqu'elle fût attaquée d'un rhume tres-violent. Ce Prince n'y pouvoit aller sans s'exposer à des risques évidents, à cause que l'on y manquoit de terre.

La nuit du 30. au 1. Juillet.

La tranchée fut relevée par Mr le Duc d'Avré Lieutenant general, Mr le Duc de Sarno Maréchal de Camp, Mr de Lambert Brigadier, Mr de Richebourg Aide de Camp de S. A. R. avec 2. Bataillons d'Auvergne, 2. de Barwik - d'Oleron, & un de Redin, une Compagnie de Grenadiers d'Orleans.

GALANT 311

Mr de la Rerie Brigadier des Ingenieurs , 150. Travailleurs des Gardes Espagnoles , & autant des Gardes Walonnes. On travailla à une communication à la droite d'environ 50. toises. Le travail fut fort bon malgré le mauvais terrain; tous les gabions furent posez doubles; Mr de la Vergne Ingenieur & Lieutenant au Regiment d'Orleans , fut tué , un Enseigne des Gardes Walonnes eut le bras cassé d'un éclat de bombe ; il y eut 5. Travailleurs tuez & 4. de blessez , ainsi qu'un Sergent des Gardes Espagnoles tué & 2, Travailleurs. Mr de la Roche-Aimon Commissaire Provincial , estoit aussi commandé cette nuit avec

312. MERCURE

100. Travailleurs du Maine pour faire une batterie de 5. pieces à la hauteur du Baranco, & un peu à la gauche du travail de la nuit, pour battre en flanc le Bastion de la droite, & la traverse du chemin couvert. Un boulet de canon plongea dans cette nouvelle batterie; il emporta le bras d'un Lieutenant du Maine, & blessa Mr de la Roche Aimon à la jambe. Sur les 11. heures du soir les Ennemis firent une sortie de 100. Grenadiers soutenus par 200. autres. Le Regiment de Dufort les repoussa; il en tua 6. ou 7. il en fit autant de prisonniers, & 12. ou 15 autres desertèrent. On y perdit 3. Grenadiers d'Oleron, un

un Capitaine & un Lieutenant;
les Ennemis firent un grand
feu.

Lanuit du 1. au 2.

La tranchée fut montée par Mr
le Marquis de Silly Lieutenant
general, Mr le Marquis de la
Vaire Maréchal de Camp, Mr
le Comte des Rivieres Briga-
dier, Mr de Fonbuena Aide de
Camp de S. A. R. avec 2. Ba-
taillons de Beüil, 2. de Dufort,
2. de Mouchant, 2. Compagnies
de Grenadiers, l'une d'Orleans
& l'autre de la Couronne; Mr
de Riancoult sous-Brigadier
des Ingenieurs, 3. autres In-
genieurs, 300. Travailleurs &
2. Brigades de Mineurs. On
perfectionna les travaux de la
gauche; on commença une ligne

Juillet 1708.

Dd

314 MERCURE

parallele de communication avec la droite, & on en fit 80. toises. On avoit aussi commandé 200. travailleurs pour commencer une nouvelle batterie de 7. pieces & avancer l'autre à la portée du pistolet. Il y eut 2 Capitaines de Mouchant blesez, un Aide-Major des Gardes fort blessé, l'Aide-Major de Dufort tué, 2. ou 3. Travailleurs tuez, & autant de blesez. Le Gouverneur de la Place fit appeller un tambour pour demander un peu de nége pour quelques Dames malades à S. A. R. qui donna ordre de luy en envoyer 3. charges, & de continuer à luy en envoyer autant chaque jour, ce qui donna lieu à une trêve d'en-

viron une demi-heure.

Le 2.

S. A. R. envoya Mr de Joffreville avec 1200. hommes & 300. chevaux au devant d'un convoi de canon & de munitions qui venoient au Camp par l'Ebre. Quelques jours auparavant les Miquelets avoient pris une barque qui descendoit de Mequinença, chargée de grenades; mais cette perte ne fit aucun tort aux Assiégeans, parce qu'il y en avoit suffisamment au Camp.

On eut avis le même jour qu'une garde avancée de 30. cavaliers commandez par Dom Francisco Arechaga Lieutenant, avoit esté attaquée au poste del Perillo par 400. Mi-

Dd ij

quelets, & 60. cavaliers ennemis qui l'avoient enveloppé de tous côtez ; qu'il se deffendoit depuis près de 4. heures tournant autour de son poste, tantôt chargeant les ennemis, & tantôt évitant leur feu, sans qu'aucun de ses gens l'abandonnât, quoyque 6. eussent esté bleffez.

La nuit du 2. au 3.

La tranchée fut relevée par Mr de Bezons Lieutenant general, Don Miguel Pons Marechal de Camp, Mr de Brigneau Brigadier, Mr de Solis Aide de Camp de S. A. R. 2. Bataillons du Maine, 2. de Hainaut, 2. de Blesois & un de Bresse avec une Compagnie de Grenadiers de la Couronne,

Mr de Langrune Brigadier des Ingenieurs, & 300. Travailleurs. On travailla à achever la communication entiere à la gauche, qui estoit une seconde paralelle. Il y avoit aussi 350. Travailleurs commandez pour avancer les deux nouvelles batteries, & travailler à une troisième; ces batteries estoient celles de Jaunay, de la Roche-Aimon, & de Grossole. Mr de Chapoto Ingenieur fut tué avec 4. Travailleurs; il y en eut 3. de blesez. Il y eut aussi 9. soldats blesez aux batteries, & 1. Lieutenant du Maine fut tué dans la tranchée avec quelques soldats.

La nuit du 3 au 4.

La tranchée fut montée par

D d iij

318 **MERCURE**

Mr d'Avaray Lieutenant general, Mr de Bligny Maréchal de Camp, Mr de Rupermonde Brigadier, Mr d'Ourguia Aide de Camp de S. A. R. avec 2. Bataillons d'Orleans, 2. de Barrois, 1. de la Sarre, 1. d'Angoumois, 2. Compagnies de Grenadiers, Mr de la Voie sous-Brigadier des Ingenieurs, & 200. Travailleurs. On poussa un Boyau d'environ 10. toises au delà de la batterie de la gauche pour la soutenir, & pour enfler le chemin couvert au delà de l'attaque, & on perfectionna les tranchées qui estoient imparfaites en beaucoup d'endroits, à cause du manque de terre. Il y avoit aussi 400. Travailleurs commandez pour

perfectionner les batteries qui devoient estre en état le lendemain. Une nouvelle batterie de mortiers tira le soir ; on perdit un Enseigne des Gardes Walonnes & 6. Travailleurs ; un Capitaine & un Lieutenant de Barrois furent blesez avec 13. ou 16. soldats.

Le 4.

S. A. R. qui donnoit tous les jours regulierement l'ordre à la queue de la tranchée , la visita toute entiere le matin de ce jour là, nonobstant les perils évidens où ce Prince s'exposoit. Rien n'est égal à l'activité qu'il faisoit voir tous les jours , & sa vigilance ne se peut exprimer lorsqu'il a formé quelque entreprise ; enfin rien n'est capa-

D d iij

ble de le rebuter, pas même ce qui paroît impossible : aussi vient-il souvent à bout de lever les plus grandes difficultés.

Le même jour à 4. heures après midi, une des batteries commença à battre en brèche.

La nuit au 4. au 5.

La tranchée fut relevée par Mr de Labadie Lieutenant general, Mr le Chevalier de Maulévrier Maréchal de Camp, Mr de Joffe Brigadier, Mr de Requeffens Aide de Camp de S. A. R. avec 7 Bataillons, 2. de la Couronne, 2. de Sourches, 1. de l'Isle de France, 1. de Buclay, 1. de Damas, 2. Compagnies de Grenadiers, Mr de Blanzzy Brigadier des Ingenieurs, 3. autres Ingenieurs &

300. Travailleurs. On débou-
cha de la seconde parallèle pour
avancer sur le chemin couvert;
le travail fut fort bon, & tous
les gabions furent posés dou-
bles. On perdit le Lieutenant
Colonel de Barwik. Il y eut
2. Travailleurs tués & 4. de
blessés. Il y eut aussi la même
nuit 200. Travailleurs com-
mandez pour travailler à de
nouvelles batteries; il n'y eut
que 4. Travailleurs blessés.

Le 5.

16. pièces de canon commen-
cerent à tirer à la pointe du
jour. Mr d'Assie, Lieutenant
Colonel de Souches, en vou-
lant regarder l'effet du canon,
fut tué d'un coup de mousquet
à la tête. Tout ce que l'on avoit

322 MERCURE

fait jusqu'alors n'ayant presque servi qu'à ruiner les defenses ; on peut dire que l'on ne commença que ce jour là à attaquer vivement le corps de la Place , & la muraille n'estant pas des meilleures , une partie de la chemise acheva de tomber le soir.

Mr de Joffreville qui revint ce jour là au Camp ramena le convoy de canon & de munitions que les Miquelets avoient dessein d'attaquer. Il y avoit 14. pieces de canon de 24. Mr de Zerezeda qui avoit esté du côté de Tarragone avec un petit corps de Troupes , alla ce jour là par les Montagnes , & joignit le convoy à Gines-tar sans avoir rien rencontré.

100. Miquelets qui y estoient se sauverent sur le bruit de son approche.

Les Ennemis tirerent ce soir là quelques fusées, & comme ces signaux ne se font ordinairement que lorsque les Affliges commencent à estre pressés, il y eut lieu de croire qu'ils avertissoient par là Mr de Staremberg du mauvais état où ils se trouvoient.

La nuit du 5. au 6.

La Tranchée fut relevée par Mr d'Arènes Lieutenant general ; Mr de Choiseüil , Maréchal de Camp ; Mr de Gline Brigadier ; Mr de Villasegura, Aide de Camp de S. A. R. avec 3. bataillons des Gardes Espagnols , 3. des Gardes Walon-

324 MERCURE

nes ; Mr des Ventés Sousbrigadier des Ingenieurs , six autres Ingenieurs , trois Volontaires & trois cens Travailleurs. On poussa un boyau en zigzag pour descendre sur le chemin couvert , ce qui fut fort bien executé quoy que le terrain fust tres-mauvais. On perdit deux Sergens des Gardes Walonnes , & il y en eut un de fort blessé. Il y avoit aussi 200. Travailleurs pour l'Artillerie , qui firent une nouvelle batterie de 6 pieces. Il y eut un Canonnier tué & un Travailleur , avec cinq ou six de blessez.

Le 6.

22. Pieces de canon commencerent à tirer dès la pointe du jour , dont tous les coups por-

terent si bien que la muraille commença à s'ébouler.

S. A. R. s'estant renduë dès 7. heures du matin à la tranchée, visita tous les ouvrages de la droite & de la gauche, de même que les batteries. Elle fit sentir l'effet de ses libéralitez ordinaires en donnant 50. louis d'or aux cannoniers.

Les ennemis ayant envoyé paistre quelques Troupeaux au de-là de leur Pont, avec des Miquelets pour les garder, Mr d'Asfeld envoya des Dragons pour les couper. Ils en tuerent quelques-uns, & amenerent 150. moutons & quelques mules.

On eut aussi avis ce jour-là, qu'environ trente Miquelets

avoient esté surpris le long de l'Ebre du costé de Moura , par un Party de Cavalerie qui en avoit tué quinze ou seize & pris trois , dont l'un pendit les deux autres , ce qui luy fit meriter sa grace.

On amena deux Espions sur le soir , dont l'un estoit , dit-on , un des meilleurs Bourgeois de Tortose , déguisé en Paysan. Il offrit deux mille écus pour commuer sa peine en celle des Galeres , ce que l'on n'accepta pas. Ces Espions estoient chargés de plusieurs Lettres du Gouverneur pour Mr de Staremborg , par lesquelles il luy faisoit sçavoir qu'il estoit fort pressé.

Les 22. pieces qui avoient commencé à tirer dès le matin

avoient dès le soir fait un si grand effet qu'il vint la nuit suivante six Deserteurs par la brèche.

La nuit du 6. au 7.

La tranchée fut montée par Mr de Hefly Lieutenant general ; Mr de Medinilla Maréchal de Camp ; Mr de las Rués Brigadier ; Mr de Flotte Aide de Camp de S. A. R. avec six Bataillons , trois de Normandie , un de Buzelès , un de Perigord , un de Medoc , deux Compagnies de Grenadiers ; Mr de la Rerie Brigadier des Ingenieurs , quatre autres Ingenieurs dont l'un estoit Volontaire , & trois cens Pionniers. On travailla à pousser en avant la tranchée de la droite pour faire le logement

328 MERCURE

du chemin couvert , ce qui fut executé sans perte que de deux Travailleurs & deux de bleffez. Il y avoit aussi deux cens Travailleurs pour faire une batterie contre le Chasteau , & qui devoit faire feu lorsqu'on monteroit à la brèche du Corps de la Place. Les ennemis travaillerent à déblayer la brèche , & à emporter les terres pour le retranchement qu'ils faisoient derriere ; ils firent un tres-grand feu toute la nuit.

Le 7.

On embarqua cinq pieces de canon qu'on fit passer du costé des attaques , & on devoit faire passer les neuf restantes à mesure que l'on en auroit besoin.

On avoit cessé depuis deux

jours de tirer du Fort des Carmes, & l'on ne tiroit plus que du Chasteau, peut-estre parce que les ennemis ne pouvoient plus s'y soutenir, ou parce que leur canon estoit démonté. Le feu ayant pris ce jour là à une des batteries des Assiegeans, donna lieu aux Assiegez de redoubler leur feu sur cette batterie. Il y eut trois Canonniers de tuez & un de blessé; mais S. A. R. donna de si bons ordres pour éteindre ce feu, que le dommage qu'avoit causé cet accident ne s'étendit pas plus loin.

La nuit du 7. au 8.

La tranchée fut relevée par Mr d'Assfeld Lieutenant general, Mr le Chevalier de Croy

Juillet 1708.

Ec

330 MERCURE

Maréchal de Camp, Mr de Moreçon Brigadier, Mr Cabre Aide de Camp de S. A. R. 2. Bataillons d'Auvergne, 2. de Berwick, 2. d'Oleron, 2. de Redin, & 2. Compagnies extraordinaires, Mr de Bianconnelli sous-Brigadier des Ingenieurs avec 300. Travailleurs. On poussa la tranchée jusqu'à 8. toises du chemin couvert ; on travailla à la sappe à un boyau qui se trouva enfilé par une piece de canon que les Ennemis démasquerent à la pointe du jour. 200. Travailleurs furent aussi employez à achever une batterie de 3. pieces, à racommoder les autres batteries, & à changer 2. pieces de la batterie de la Roche Aimon qui estoient bles-

sées du canon des Ennemis.

Le 8.

Le matin la nouvelle batterie de 3. pièces commença à tirer ; il y en avoit alors 27. pièces en batterie , ce qui commença à inquieter fort les Ennemis , & à leur donner une grande attention. On continua pendant tout le jour à battre en breche avec succès , & on disposa toutes choses pour se loger sur le chemin couvert. Tout le travail qui fut fait ce jour là fut poussé avec beaucoup de chaleur , parce que S. A. R. qui estoit sans cesse en mouvement pour sçavoir , & pour voir par elle même ce qui se passoit, avoit résolu d'attaquer le lendemain la contrescarpe.

E e ij

La nuit du 8. au 9.

La tranchée fut montée par Mr de Joffreville Lieutenant general, Mr de Pinto Maréchal de Camp, Mr de Bellerieu Brigadier, Mr d'Armentieres Aide de Camp de S. A. R. avec 1. Bataillons de Beüil, 2. de Dufort, 2. de Monchant, 4. Compagnies de Grenadiers, 1. des Gardes Espagnoles, 1. des Gardes Walonnes, & 2. d'Auvergne Mr de Langrune Brigadier des Ingenieurs, & 300. Travailleurs. On travailla à tout ce qui estoit necessaire pour la mettre parallelement sur le chemin couvert. On fit environ 4. toises de travail; il vint plusieurs deserteurs qui dirent que les Bourgeois & les Payfans re-

fusoient de prendre les Armes; il y avoit aussi 200. Travailleurs qui furent occupez à racommoder les batteries, & changer 4. pieces de 16. à la batterie des Capucins, & y en remettre de 24.

Le 9.

La brèche estant devenuë considerable, les ennemis doublerent leur Garde crainte d'estre insultez.

La nuit du 9. au 10.

La tranchée fut relevée par Mr de Villaroüel Lieutenant general; Mr de Merode, Maréchal de Camp; Mr de Busc Brigadier; Mr le Chevalier de S. André Aide de Camp de S. A. R. deux bataillons du Maine, deux de Blaisois, deux de Hai-

334 MERCURE

naut, & un de Bresse, avec leurs Compagnies de Grenadiers, & trois extraordinaires : sçavoir, une des Gardes Espagnoles & une des Gardes Walonnes ; Mr de la Voie Sousbrigadier des Ingenieurs, plusieurs autres Ingenieurs & trois cens Travailleurs.

Les travaux estant à huit toises du chemin couvert, & S. A. R. ayant donné l'ordre en General à l'ordinaire, & en particulier au Major general, aux Majors de Brigade & aux Officiers generaux, Elle fit faire à l'entrée de la nuit le signal de l'attaque par trois bombes qui furent jettées l'une après l'autre. Les Grenadiers entrèrent aussi-tost par deux endroits dans

le chemin couvert. Les deux Compagnies de Grenadiers du Maine attaquèrent par la droite, soutenus de leur premier Bataillon, les deux de Hainaut, celle de Bresse & celle de Blaisois attaquèrent par la gauche, soutenues par les Gardes Espagnoles & Valonnes. Elles se distinguèrent toutes, & particulièrement celles du Maine, d'Hainaut & de Blaisois. On chassa trois cens hommes qui estoient dans le chemin couvert malgré leur grand feu & celuy que l'on faisoit du Fort des Carmes & du Bastion pour les soutenir, & on se logea sur la palissade à la faveur d'un grand feu de bombes, de grenades, & de mousqueterie qui fut tres-

336 MERCURE

vif & continuel , & capable d'intimider les plus intrepides. Les Affiegez qui en furent épouvantez & qui apprehenderent d'estre pris d'affaut sonnerent de Tocfin & donnerent ordre à tous les habitans , & même aux Moines , de prendre les armes. On n'entendit alors que des cris lamentables par toute la Ville ; on alluma des torches sur toutes les fenestres pour mieux voir ce qui se passoit. Cependant on continuoit à s'établir dans le chemin couvert. Le feu de part & d'autre fut toujours tres-grand , & dura pendant une heure & demie , après quoy il cessa du costé des ennemis environ pendant un demi-quart d'heure , ce qui donna

na

na lieu de croire qu'ils vou-
loient parlementer ou faire une
sortie pour chasser les Troupes
qui s'estoient emparées du che-
min couvert ; on s'apperçut
bien tost qu'ils s'estoient déter-
minez au dernier party. Ils fi-
rent une sortie tres-vigoureuse
sur les Travailleurs , & leur
mousqueterie qui alloit comme
la gresle fut accompagnée de
pierres , de bombes , & de gre-
nades , dont ils jetterent une
grande quantité ; mais nonobs-
tant tout ce grand feu , & l'ar-
deur dont ils estoient animez ;
ils furent encore repoussez plus
vivement qu'ils n'avoient atta-
qué. Enfin leur derniere ressour-
ce fut dans les Mines. Ils en
firent jouër une dans le chemin.

*Juillet 1708.**Ff*

338 **MERCURE**

couvert qui ne fit pas grand effet. Ils continuerent de faire grand feu toute la nuit , & à la pointe du jour , ils firent jouer une autre Mine qui enterra douze Grenadiers du Maine & un Sergent. Il y eut deux actions qui se passerent pendant la nuit , & pendant le grand feu qui ne discontinua point , plusieurs Officiers tuez & blessez. Mr des Touches Capitaine des Grenadiers de Hainaut , blessé ; son Lieutenant & son Sous-lieutenant , blessez ; Mr de la Mothe , aussi Capitaine de Grenadiers au même Regiment , blessé , & son Lieutenant & son Sous-lieutenant , tuez ; Mr le Chevalier de Lausier , Capitaine d'Auvergne , tué ; deux Ca-

pitaines du Maine, bleſſez ; Mrs de la Voye, Bellin, & de Saint Jean, Ingenieurs, bleſſez à la teſte ; un autre Ingenieur, tué ; le Capitaine des Sappeurs bleſſé, ſix Sapeurs bleſſez & autant de tuez ; Mr de Chaton, Commiſſaire d'Artillerie, tué avec environ 50. Soldats tuez, & 120. bleſſez. Les ennemis eurent auſſi un grand nombre d'Officiers & de Soldats de tuez & de bleſſez.

Le 10.

Le feu ayant duré toute la nuit, & les ennemis craignant d'eſtre inſultez, prirent enfin le party de ſe rendre, & pour cet effet ils firent battre la chamade à ſept heures du matin. Mr le Comte d'Effren, Gouverneur de la Place, envoya pour

Ff ij

ôtages, un Brigadier Hollandois, un Colonel & un Lieutenant-Colonel ; & S. A. R. envoya Mr le Chevalier de Damas, Brigadier ; Mr de Villemenu, Colonel d'Orleans, Infanterie ; & un Lieutenant-Colonel. Le Gouverneur fit d'abord des propositions à Mr de Damas que S. A. R. rejetta entièrement, & dit aux ôtages, qu'ils pouvoient s'en retourner, & qu'Elle pouvoit les prendre à discretion. Mr de Bezons les remena à la Ville ; & dans le temps qu'ils estoient prests d'y rentrer & que Mr de Damas en sortoit, ils confererent quelque temps ensemble, & Mr de Bezons revint au Camp avec les mêmes ôtages, & Mr de Damas rentra dans la Ville.

Les conditions furent que les Ennemis livreroient la vieille & la nouvelle Ville & le Château.

Qu'ils en sortiroient le 15. pour aller à Barcelone.

Qu'ils y laisseroient tous les effets appartenant aux Alliez.

Qu'ils livreroient dès-lors une Porte de la vieille Ville ; une de la nouvelle , & une du Chasteau.

Que la Garnison sortiroit avec armes & bagages , six pieces de canon , deux mortiers , des munitions pour tirer deux coups de canon , de mortiers , & de mousquets , & six chariots couverts.

Que le Gouverneur enverroit ordre à la Garnison du Château d'Arnez , dont il estoit Ville.

F f iij

342 MERCURE

Commandant , de se rendre , à peine d'estre abandonnée & déclarée rebelle ; ce Chasteau est situé sur l'Algas à cinq lieues au Nord de Tortose , & il servoit de retraite aux Miquelets qui troubloient la communication des Royaumes d'Aragon & de Valence.

Cette Capitulation fut signée le 11. Juiller.

J'ay oublié de marquer que les ôtages qui vinrent au Camp, eurent l'honneur de dîner à la table de S. A. R. & qu'il en mangea aussi à la table de Mr de Matarel son premier Maistre d'Hôtel.

Mr de Croy , Walon , & Maréchal de Camp dans les Troupes d'Espagne , a esté nommé Gouverneur de Tortose.

Mr le Marquis de Lambert partit le 12. pour apporter au Roy des nouvelles de ce qui s'étoit passé à l'attaque du chemin couvert, & la Capitulation qui avoit esté accordée par S. A. R. Il a aussi rapporté que l'Armée estoit en très-bon estat, & qu'il n'y avoit aucun malade.

Je crois vous avoir tenu parole, & qu'il seroit impossible de faire un Journal plus détaillé que celui que je vous envoie. Aussi est-il tiré de dix ou douze Relations faites par des personnes qui doivent estre bien informées de ce qu'elles ont écrit. Vous sçavez pñ faire une remarque qui merite de l'attention, puisqu'ils s'agit d'une chose dont

Ff iij

344 MERCURE

il ne me paroist pas qu'il y ait encore eu d'exemple. S. A. R. est tellement aimée dans les Troupes, que toutes les personnes les plus distinguées, & qui se trouvoient en estat de servir d'Aides de Camp à ce Prince, tant pour luy marquer leur zèle que pour avoir l'honneur d'approcher de sa personne & de l'entretenir souvent, ayant brigué l'honneur de cet employ, & ce Prince estant embarrassé du choix qu'il devoit faire, les a nommez les uns après les autres; de maniere que pour peu que l'on y fasse de reflexion, on remarquera qu'il y avoit un Aide de Camp nouveau chaque jour de tranchée, ce qui a continué pendant tout le Siege, excepté

un seul qui a eu deux fois cet honneur.

Lorsque Mr le Marquis de Lambert arriva à la Cour, il alla chez Mr de Chamillart, qui dans le moment même le mena chez le Roy. Ce Ministre crut qu'il feroit plaisir à Madame de luy envoyer dire la grande & heureuse nouvelle qu'il venoit de recevoir. C'est pourquoy dans le même temps qu'il sortit pour aller mener Mr le Marquis de Lambert au Roy, il envoya un Ecuyer à Madame pour luy apprendre la nouvelle que Mr de Lambert venoit d'apporter, & cet Ecuyer eut ordre en même temps de dire à cette Princesse que lorsque ce Marquis sortiroit de chez le Roy, il auroit l'hon-

346 MERCURE

neur de le conduire chez Elle , afin qu'il luy rendist un compte exact de tout ce qui s'estoit passé, & qu'il l'assurast luy-même de la santé du Prince son fils. S. A. R. Madame se sentit si pénétrée de joye dans le moment que l'Ecuyer luy annonça la nouvelle dont Mr le Marquis de Lambert rendoit compte au Roy dans le même temps qu'il luy en faisoit part , qu'ayant au doigt une bague de deux cent Louis , Elle luy en fit présent , en luy disant que si elle s'estoit trouvée d'un plus grand prix , Elle la luy auroit donnée avec encore plus de plaisir.

Je ne vous dis rien de la joye que reçut toute la Cour en apprenant cette nouvelle. Il est

aisé de se l'imaginer, non-seulement à cause des avantages que peut produire la prise d'une Place aussi importante que celle de Tortose; mais aussi parce que le Prince qui vient de faire cette conquête est généralement aimé.

On ne tarda pas long-temps à rendre grâces à Dieu à la Cour d'une Conquête dont les suites doivent estre aussi avantageuses que glorieuses, à cause des difficultez qu'il y a de transporter dans des lieux si éloignez & de si difficile accès, toutes les choses nécessaires pour de pareilles expéditions, & le *Te Deum* fut chanté le 22 de ce mois à la messe de Sa Majesté qui ordonna par la lecture sui-

348 MERCURE

vante, adressée à Mr le Cardinal de Noailles de faire chanter le *Te Deum* à Paris le Mercredi 25.

MON COUSIN,

Je viens d'apprendre que mon Neveu le Duc d'Orleans s'est rendu maître de Tortose, dont la prise est d'autant plus importante, qu'elle est aux Ennemis toute communication avec le Royaume de Valence, & les resserre dans un Pays fort étroit aux environs de Barcelone. Mon Neveu après avoir surmonté plusieurs obstacles qui sembloient devoir empêcher l'exécution de cette entreprise, fit investir la Place le 20 du mois de nier, quoiqu'elle fût défendue par une nombreuse Garnison. Le Comte d'Effren qui y com-

mandoit a esté obligé de remettre la Ville & les Châteaux, après 18. jours de tranchée ouverte. Cet heureux succès qui est dû à la valeur de mes Troupes, & à celles de mon Petit-Fils le Roy d'Espagne, l'est encore plus à la sage conduite, aux soins & à la vigilance du Duc d'Orleans; & c'est pour en rendre graces à Dieu que je vous écris cette lettre; mon intention estant que vous fassiez chanter le Te Deum dans l'Eglise Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que le Grand Maistre, ou le Maistre des Ceremonies vous dira de ma part. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Mon Cousin, en sa sainte & digne garde.

Le canon de l'Arsenal qui avoit tiré dès le matin, & celuy

350 MERCURE

que l'on avoit placé dans la place de l'Hôtel de Ville, recommença le soir, & servit de prélude au feu de joye que l'on fit devant l'Hôtel de Ville, & à ceux qui furent allumez le même soir dans toutes les rues de Paris, où les rejoüissances ne furent pas moins grandes à cause de l'importante conquête qui venoit d'estre faite, qu'à cause de l'amour que tous les Peuples ont pour le Vainqueur.

Le même jour Mr Gervais Surintendant de la Musique de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans fit chanter dans la Chapelle du Palais Royal, un *Te Deum* en Musique, en action de graces de la prise de Tortose. Ce *Te Deum* qu'il avoit com-

posé, fut chanté par les meilleurs Musiciens de Paris, & fut trouvé fort beau, ayant été accompagné de tout ce qui pouvoit faire plaisir aux oreilles les plus délicates; l'Assemblée estoit composée de plusieurs personnes de distinction qui ne louèrent pas moins le zele du Musicien que son ouvrage.

Le mot de l'Enigme du mois dernier estoit *la fuye de cheminée*; il a esté trouvé par Mrs de Vaufourant, l'Abbé Mama; de la Grollicre; de Luce de la rue St. Honoré; de Beauregard, l'Ange de la rue Geoffroy l'Anier; le President & le Conseiller qui dînerent ensemble le Mardy 10. Juillet; Mr Grégré; Michel Ange; Mathieu & sa vicille;

352 MERCURE

le Mary gracieux & sa femme;
le Solitaire du cul de sacq de
saint Landry; le Partisan de
Mr R. . . les quatre bons amis
de la ruë de la huchette, le
grand Devineur de la ruë des
Foueurs, l'incomparable Pere
du Breüil de la ruë des petits
Champs, & sa charmante blon-
de; le Mechanicien de Cour
Cheverny, le simbole de la Paix
en vers, Henri Charles Huguier.

Mlles des Pontis la cadette
de la ruë du Colombier; de l'Ai-
gle & sa belle sœur; la jeune
Muse renaissante G. O. la Nim-
phe de la Fossée; la belle Don-
don de la ruë de la Bucherie;
l'aimable brune du bureau des
Indes Orientales M. L. N. la
Dame solitaire de la ruë de la

harpe , & Charlot son parent ;
la colombe de Merignac ; la
belle fleur ; la Solitaire de la
ruë aux fèves ; brunette & son
R. . . . Gertrude en gronde ;
Nannette en colere ; la solitai-
re Blandy d'auprès du Pere
noir.

Un Cavalier des plus galants
s'étant trouvé dans une maison
où lon se divertissoit à chercher
le mot de l'Enigme s'aprocha
d'une des plus belles personnes
de la Compagnie , & luy dit à
l'oreille l'impromptu suivant.

*Je sçai quels sont ces lieux d'un ac-
cès difficile ;*

*Sans chercher fort long-temps j'en
trouveray chez vous.*

Juillet 1708.

Gg.

354 MERCURE

*Et Paris est pavé, de l'Etranger
habile.*

*Dont le nom nous occupe tous.
S'il ressemble à l'amour, c'est en fort
peu de choses.*

*Son teint n'est pas du moins de la
couleur des roses.*

*Un art tout different vous occupe tous
deux.*

*Vous embrasez les cœurs, il garentit
des feux.*

*Fort sale de luy même il rend les cho-
ses nettes.*

*Il travaille toujours dedans l'ob-
scurité.*

*Et si dût quil voit la clarté
Il finit son travail par quelques
chansnettes.*

Après cette explication la
Dame dont l'esprit est pene-

trant, dit d'abord, que le lieu
d'un accès difficile étoit la che-
minée, que le Savoyar estoit
l'Etranger habile, & que le
veritable mot de l'énigme étoit
la fuyce.

Je vous envoie une Enigme
nouvelle; elle est de Mr Dau-
bicourt.

ENIGME.

Nous femmes nombre impair de
gaillardes femelles
Propres sœurs & jumelles,
Qu'à toute heure on peut voir
Changer du blanc au noir.

2

Nostre mere, ou maistrresse est docte
& sans cervelle,

Gg ij

356 MERCURE

*Elle est sage & folle souvent ;
Nous faisant prendre en l'air un vol
hardi sans aile ,
Et giroüetter à tout vent.*

S
*Dans une union mutuelle
Nous nous marions entre nous ,
Nos compagnes sont nos époux ,
Et chacune de nous peut passer pour
Pucelle.*

*Si depuis quatre ou cinq mille ans,
L'on nous entend chanter de ruelle en
ruelles*

*Le doux martyre des Amans
C'est qu'ils n'ont point cessé de nous
estre fidelles.*

*Je vous envoie un Air nouveau , dont vous trouverez les
paroles assez divertissantes.*

CHANSON.

*Au Printemps la Vigne gelée
 Par une Bise reculée
 Ne nous doit faire aucun ébâgrin
 Du Pain, de l'Eau, quelque Syl-*

*vie
 Sont le nécessaire à la vie :
 Ne peut-on se passer de Vin ?*

2

*Pourvu qu'à Paris comme à Rome
 Chaque femme ait du moins son
 homme*

*Pour conserver le genre humain.
 Du Pain, de l'Eau, quelque Syl-
 vie*

*Sont le nécessaire à la vie
 Ne peut-on se passer de Vin ?*

2

Vive l'Amour, meurent les Vignes

358 MERCURE

*Disoient les deux Filles insignes
De Lot, amateur du Raisin ,
Du Pain, de l'Eau, &c.*

Enfin l'Archiduchesse s'est embarquée sans avoir eu l'avantage d'estre reconnue Reine d'Espagne, & quoyque l'Italie soit inondée d'Allemands, les Puissances qui la gouvernent n'ont pas crû devoir faire une injustice si visible & si criante, & se rendre ridicules à la Postérité, lorsque l'on y auroit appris qu'ils auroient dans le même temps reconnu deux Reines d'Espagne, & d'ailleurs estant constant par toute la terre que ce titre n'appartient qu'à l'Epouse de Philippe V. Les Genoïs qui le luy ont refusé les der-

niens se sont acquis par là de
 grandes loüanges, & ils se sont
 attiré l'estime de ceux mêmes
 qui les pressoient le plus d'obeïr
 là dessus aux ordres de l'Empe-
 reur. L'Archiduchesse donc,
 puisque ce nom luy est demeu-
 ré, excepté parmi les Alliez qui
 avant que de la reconnoistre
 pour Reine d'Espagne, avoient
 reconnu celle qui remplit si bien
 aujourd'huy le Trône des Es-
 pagnes, & avec de si grands
 applaudissemens. La Princesse
 qui vient de s'embarquer pour
 la Catalogne, n'a pas esté long-
 temps dans son Vaisseau sans
 connoistre qu'elle n'estoit pas
 favorisée des vents, puisque peu
 après son embarquement, il a
 fallu jeter à la Mer plusieurs

360 MERCURE

des chevaux embarquez sur les Vaisseaux qui la conduisent, & sur lesquels il n'y a tout au plus que 5000. hommes qui ne suffiront pas pour remplacer ce que les Alliez ont perdu en Catalogne depuis l'ouverture de la Campagne. Vous sçavez & ils en sont eux mêmes demeurez d'accord, que dans les diverses Affaires qui s'estoient passées avant l'ouverture de la tranchée devant Tortose, ils avoient perdu au moins 1800. hommes qui avoient esté faits prisonniers, & qui avoient deserté ou esté tuez. On ne peut nier qu'ils n'en aient perdu un fort grand nombre depuis le jour de l'ouverture de la tranchée jusqu'à celui de la reddition.

tion de la Place, une seule de leurs sorties leur ayant emporté près de 200. hommes, & vous connoistrez par les articles dont j'ay encore à vous parler avant que de finir ma Lettre, que lorsque la Garnison de Tortose en est sortie, plus de 1000. hommes ont pris part y parm illes Troupes des deux Couronnes; enfin par les calculs dont vous avez déjà vû une partie, & qui ont esté trouvez justes: on voit que les prisonniers & les deserteurs qui ont grossi l'Armée des deux Couronnes depuis qu'elle est en campagne, monte à beaucoup plus qu'à ce qu'elle a perdu. Toutes ces choses doivent faire voir la situation des affaires en Catalogne, & que les Trou-

Juillet 1708. Hh

362 MERCURE

pes avec lesquelles l'Archiduchesse s'est embarquée ne peuvent servir que de remplacement & non pas de renfort. Je ne parle point des personnes qui composent la Maison de l'Archiduchesse; ce seront deux à trois cens bouches inutiles dans Barcelone, & qui feront beaucoup de tort à la Garnison, dont elles partageront les vivres. Toutes ces choses font voir que l'arrivée de l'Archiduchesse en Catalogne, loin d'être d'aucune utilité aux Alliés, doit leur être à charge, & ils seront sur tout bien embarrassés s'il arrive qu'avant la fin de la Campagne, elle se trouve dans quelque place assiégée; car il ne restera bientôt plus à

l'Archiduc de ce côté-là , que la seule Principauté de Catalogne. On avoit bien prévu que le voyage de cette Princesse ne feroit pas plaisir aux Alliez ; mais l'Empereur n'ayant point d'enfans , & toutes les apparences estant qu'il n'en aura point , la politique a demandé aux Parties interessées que l'Archiduc en eut , & voila le sujet du voyage de son Epouse.

Rien ne peut mieux suivre le mariage de l'Archiduc que celui du Roy de Portugal , puisqu'il vient d'épouser une de ses sœurs. Ce Monarque avoit eu il y a quelque temps des pensées bien différentes , & il ne se proposoit rien moins que d'épouser une Allemande ; mais

Hh ij

364 MERCURE

enfin ceux de son Conseil qui avoient esté gagnez par la Maison d'Autriche luy representèrent que la Politique seule devoit faire le mariage des Roys, & qu'ils la devoient consulter murement & avec attention avant que de s'engager, & après avoir examiné dans son Conseil toutes les raisons qu'il pouvoit avoir pour épouser d'autres Princesses, qu'une des Archiduchesses, ou pour épouser une de ces sœurs de l'Empereur, ils firent convenir à ce Monarque que l'Archiduc remplissant le Trône d'Espagne, ou du moins devant dans peu en estre Maître absolu, il luy seroit avantageux d'épouser une de ses sœurs, parce qu'ils pourroient se protéger

l'un l'autre, & que leur union obligeroit leurs ennemis, en cas qu'ils en eussent de secrets, de chercher leur alliance & de vivre en paix avec eux. On doit remarquer que les Ministres qui parloient ainsi, avoient de la credulité de reste lorsqu'ils croyoient si fermement que l'Archiduc seroit Maître absolu du Trône d'Espagne, & paisible Possesseur, ce que ceux qui sont bien informez de la situation des affaires, & qui connoissent le fond du cœur des Espagnols, n'ont jamais pu croire un moment, & d'ailleurs le Roy de Portugal avoit besoin d'une alliance qui pût luy procurer des secours de Mer en cas de besoin, & dont il peut sou-

Hh iij

366 MERCURE

vent avoir affaire, ce que la Maison d'Autriche ne peut luy fournir, toute sa puissance ne s'étendant que sur terre; cependant le jeune Roy de Portugal se rendit au sentiment de ses Ministres, & quoyque selon ce que j'ay déjà dit, ce Prince eut d'autres veuës & qu'on travaillast pour luy en d'autres Cours aux Portraits de quelques Princesses; il se rendit au sentiment de ses Ministres, & comme il n'avoit jamais pensé à épouser aucune des Archiduchesses; il ne les connoissoit pas même de reputation, & n'avoit aucune idée de leur beauté ni de leur esprit; de maniere que n'ayant pas le moindre commencement d'amour pour au-

cune de ces Princesses , il dit à son Ambassadeur , lorsqu'il l'envoya à Vienne pour en demander une en mariage , d'examiner leurs personnes avec attention , leur esprit & leur humeur , & enfin de choisir pour luy , puisqu'il s'en tiendrait au choix qu'il ferait , & qu'il épouserait celle qu'il aurait demandée en son nom à l'Empereur , ce qui vient d'estre executé dans toute son étendue. Je ne sçay si ce Plenipotentiaire a fait un bon choix , & si la Princesse qu'il a faite Reine de Portugal a de la beauté ; mais il est du moins constant qu'il a fait choix d'une fille sçavante , puisque toutes les nouvelles publiques rapportent qu'elle repond en

368 MERCURE

latin aux Harangues qu'on luy fait en cette langue. On verra si elle charmera par là le Roy de Portugal qui l'atend; je crois ne devoir pas dire impatiemment, puisque ce terme regarde les Amans, & qu'il n'est pas amoureux; cependant il seroit necessaire que l'amour se mêlât de leurs affaires, & qu'il y réussist mieux que n'a fait la Politique, puisque la possession de la Couronne d'Espagne pour l'Archiduc sur laquelle elle a compté, est si éloignée que l'on pourroit assurer qu'il est hors de doute que l'on ne verra jamais ce Prince assis sur le Trône d'Espagne.

Il y aura peut-estre beaucoup de changement dans l'article

qui suit, lorsque vous recevrez ma lettre, les choses dont il s'agit dans cet article étant dans une situation qui ne peut être long-temps de même.

• Monsieur le Duc de Savoye s'est avancé avec son Armée jusqu'à la Vallée de Barcelonnette; quoyque celle de Mr le Maréchal de Villars soit moins forte, ce Maréchal ne laisse pas de l'observer, & il est même certain que les deux Armées sont en présence, & à moins que les choses ne changent bien de face avant que Mr de Villars ait reçu le secours qu'il attend, il paroît constant que dès que ce secours l'aura joint, il y aura une action; ainsi dans la situation où sont les affaires, Mon-

370 MERCURE

seigneur le Duc de Savoye doit se presser d'agir, & Mr le Maréchal de Villars doit temporiser malgré la vivacité de son courage; mais ils ne seront peut-être ni l'un ni l'autre maîtres des projets qu'ils ont formez, & le Dieu des Batailles pourra en décider, c'est ce que l'on apprendra au premier jour.

Il y a de l'apparence qu'il ne fera pas si-tôt connoître son pouvoir du côté du Rhin où les mouvemens de Mr d'Hanovre sont trop lents pour que l'on en doive attendre bien-tôt des effets. Il paroît par tout ce qu'il fait, qu'il cherche à donner le change, & qu'il voudroit bien que la ruse luy servît à venir à bout de ce qu'il ne pour-

roit peut-estre executer, s'il agissoit autrement. On peut dire qu'il a en teste un General accoûtumé au feu, & qui dès sa plus grande jeunesse s'est toujours exposé aux perils les plus évidens; mais comme les Troupes que l'on a tirées des Armées de ces deux Generaux les ont rendus fort foibles, il y a lieu de croire que ne pouvant executer les desseins qu'ils avoient formez avant qu'on leur eut retiré la plus grande partie de leurs Troupes; les expeditions qui se feront cette année de part & d'autre ne seront pas considerables.

Je vous envoie la suite du Journal de Fontaine bleau.

Le 21. le Roy alla tirer dans les

372 MERCURE

Parquets, Monseigneur alla à la chasse du Loup, & Madame la Duchesse de Bourgogne à la promenade. On apprit que le Fort Rouge qui est vers le Sas s'est rendu, & que près de deux cens hommes avoient esté faits Prisonniers de guerre.

Il y eut sur le soir du 22. après les Conseils ordinaires, une promenade generale autour du Canal, où Monseigneur, Madame la Duchesse de Bourgogne, S. A. R. Madame & toute la Cour accompagnerent le Roy. On apprit sur le soir que le Lieutenant de Roy de Tournay avoit battu l'escorte d'un grand Convoy que les Ennemis conduisoient à Oudenarde; qu'il avoit enlevé une partie du
Convoy

Convoy , & fait plusieurs prisonniers.

Le 23 le Roy alla à la chasse du Cerf accompagné de Monseigneur , de Madame la Duchesse de Bourgogne , & de S. A. R. Madame. Mr le Marquis de Biron qui avoit esté fait prisonnier à l'affaire d'Oudenarde, arriva , ayant esté renvoyé sur sa parole; il a été fort modeste sur le mauvais traitement qu'il a essuyé de ceux qui l'ont pris & conduit à Oudenarde : mais par ses Lettres particulieres de l'Armée , on a sçu qu'il n'y a gueres d'exemples qu'on ait traité un homme de sa condition , & dont la personne s'attire beaucoup de consideration , comme il a esté traité : mais il a dit mille biens

Juillet 1708.

Ii

374 MERCURE

du bon traitement que luy a fait Milord Marlborough, lorsqu'il fut parvenu jusqu'à luy. On apprit le même jour que Monsieur le Duc de Savoye marchoit pour s'approcher de la Frontière par la Tarentaise & le Mont Cenis.

Le Roy alla tirer le 24. l'après-midy ; & Monseigneur alla à la chasse du Loup. On eut avis que les ennemis faisoient de grandes courses en Artois ; mais que les Payfans se deffendoient vigoureusement.

Le 25. il y eut une promenade generale, où toute la Cour se trouva.

Le 26. il y eut chasse du Cerf, où le Roy estoit accompagné comme à celle du 23. & on Ma-

dame la Duchesse de Bourgogne eut tout le plaisir possible ayant presque toujours vû le Cerf, se trouva à la mort. S. A. Mr le Duc d'Anguien y fit une chute de cheval tres-rude, mais elle n'eust point de suite.

Le Roy alla tirer le 27. & tua à son ordinaire un grand nombre de Faisandeaux & de Perdreaux. Madame la Duchesse de Bourgogne fit une promenade dans la Forest, & Monseigneur alla à la Chasse du Loup. Mr le Mareschal de Boufflers partit pour Lille dont il est Gouverneur, ainsi que de la Flandre Françoise. Il mene avec luy Mrs de Surville & de la Frezeliere, qui estoient hors du service pour les raisons con-

I i ij

376 MERCURE

nuës, & à qui le Roy a permis de le servir comme ils ont fait ci devant.

Le 28. le Roy après les Conseils ne sortit point, & Sa Majesté se promena le soir en calèche avec Madame la Duchesse de Bourgogne; Monseigneur partit après la Messe du Roy, pour aller dîner à Meudon, & voir l'estat de ses Bastimens. Il devoit aller à Versailles voir Monseigneur le Duc de Bretagne, & revenir le 30. à Fontainebleau.

Il y eut hier le soir du 29. une promenade generale; le Roy estoit accompagné des Princes & des Princesses, & suivi de toute la Cour; les carrosses étoient accompagnez d'un grand

nombre de Seigneurs à cheval. On aprit que, de la Garnison de Tortose, composée de 4200. hommes qui defilerent devant S. A. R. pour aller à Barcelone, deux Bataillons entiers composez de François qui avoient esté forcez de prendre parti après le combat d'Hochstet, s'estoient joints à l'Armée; que d'autres Troupes avoient aussi pris parti, & que beaucoup d'Anglois & de Portugais avoient demandé des Passeports pour s'en retourner chez eux, ce qui leur avoit esté accordé par S. A. R. On apprit aussi que le Gouverneur voyant cette desertion; avoit envoyé à Mr de Starremberg pour luy demander un renfort, & pour luy proposer le dessein qu'il avoit

Li iij

378 MERCURE

de se saisir de l'escorte , afin de se vanger ; mais que le Commandant de cette escorte en ayant eu avis , s'estoit retiré avec ses gens , & avoit rejoint l'Armée , & que Mr le Chevalier d'Asfeld devoit faire le Siege de Denia. Il arriva le soir du même jour un Courier de Mr de Barwick , qui rapporta que les Payfans d'Artois joints à quelques Partis envoyez par ce General , avoient tué en plusieurs occasions un grand nombre des ennemis.

Le 20. le Roy accompagné de Madame la Duchesse de Bourgogne , & de S. A. R. Madame, alla à la chasse du Cerf.

Je vous envoie l'extrait d'une lettre de Toulon, dans lequel vous apprendrez ce qui s'est passé depuis l'embarquement de l'Archiduchesse sur les Vaisseaux de l'Amiral Leak.

A Toulon ce 22. Juillet.

Je crois Mr Leak fort embarrassé depuis le 17. qu'il a commencé de paraître sur nos Costes, puisque selon toutes les apparences, il a plutôt reculé qu'avancé, les vents ayant toujours été voy SO ou NO, & même assez frais; de sorte que je ne doute point qu'une bonne partie des Bâtimens de charge ne se soit séparée; d'ailleurs je ne crois pas qu'ils aient pu embarquer pour plus de 15. jours d'eau, car la Cavalerie en consomme

380 MERCURE

me beaucoup, & le fourrage tient aussi bien de la place ; ainsi il y a lieu de juger qu'ils prendront la party de relâcher, car il ne seroit pas prudent de s'opiniâtrer contre les Vents, n'ayant plus que pour 8. jours d'eau.

Il fut pris avant-hier un homme de consideration dans une petite Isle deserte de nostre Rade foraine ; il estoit parti de Gennes dans une Felouque pour porter à Barcelonne et toute diligence la nouvelle du départ de l'Archiduchesse, & des Troupes embarquées ; mais le NO ayant soufflé un peu fort, il fut obligé de se ranger tout à terre pour se mettre à l'abry, & apparemment qu'ayant esté informé par l'Equipage de sa Felouque que cette Isle estoit deserte & qu'il pouvoit s'y aller promener

sans crainte ; il les aura crû , mais malheureusement pour luy il s'y est trouvé quelques Chasseurs ou d'autres gens , qui ayant apperçû la Felouque , y ont esté avec des fusils & l'ont obligée de s'éloigner de terre, où le Colonel est resté prisonnier avec trois ou quatre personnes qui estoient avec luy ; je ne vous reponds pas de la maniere dont ils ont esté pris , mais la capture est certaine.

X Voicy ce qui doit estre ajouté au Journal du Siège de Tortose que vous avez trouvé dans ma^u lettre, & quoyqu'il y ait quelque chose de ce que je vais vous dire dans le Journal de Fontainebleau que vous venez de lire ; je ne laisseray pas de vous faire icy un nouveau dé-

tail de ce qui s'est passé à la sortie de la Garnison de Tortose, puisque ce que je vais vous dire est beaucoup plus ample & plus circonstancié.

Le Dimanche 15. de ce mois la Garnison de Tortose sortit de la même manière qu'il est porté dans la Capitulation qui accompagne le Journal du Siège, & quand elle fut arrivée au bout de la ligne de l'Armée qui avoit pris les Armes pour la voir passer, elle ne se trouva plus que d'environ 1300. hommes & quelque temps après il en vint encore 150. au Camp de S. A. R. & le Regiment de la Reine Anne, composé de François, tant Religionnaires que faits prisonniers en diverses occa-

tions, ne le trouva plus alors
 que de 40. hommes, en y com-
 prenant les Officiers qui étoient
 restez. Les Alliez firent embar-
 quer le canon qui leur avoit été
 accordé, leurs Equipages &
 leurs blessez qui pouvoient es-
 tre transportez, sur 16. Tar-
 tanes qui leur avoient esté ac-
 cordées; on croyoit au Camp
 qu'ils ne renverroient pas ces
 Tartanes qu'ils s'estoient obli-
 gez de renvoyer; parce qu'on
 leur avoit oüy dire le long du
 chemin qu'ils useroient de re-
 presailles, prétendant quel'on
 ne devoit pas recevoir leurs de-
 ferteurs. Mr de Vignereu qui
 les escortoit avec 4. troupes de
 50. chevaux chacune, ayant
 remarqué la seconde Journée

384 MERCURE

à Hospitales qu'il y avoit des feux sur les hauteurs, trouva moyen de découvrir que c'estoit un Corps de Miquelets qu'on avoit fait venir exprés pour le surprendre, & en soupant le soir avec Mr le Comte d'Effren, un Aide de Camp vint dire à l'oreille de ce Comte qu'on luy enverroient sans faute la Cavalerie qu'il attendoit, ce que Mr de Vignereu entendit: il n'en témoigna rien; mais ayant pris congé de la Compagnie, comme s'il avoit eu dessein de s'aller coucher, il fit monter la Cavalerie à cheval, & revint toute la nuit, ayant par là évité les embuches qu'on luy dressoit, & il arriva le 17. au Camp avec ses 4. Troupes.

J'ay

J'ay vû d'autres Lettres qui portent que les Garnisons du Fort d'Arnés & du Fort de Saint Jean , qui n'en est pas éloigné , & qui montoient à sept cens hommes , s'estoient renduës à Tortose , d'où elles estoient sorties le 15. avec la Garnison.

Le 16. S. A. R. alla visiter Tortose, & la Place fut trouvée beaucoup plus forte que l'on ne se l'estoit imaginé , & les Ennemis auroient pû faire une plus longue resistance. S. A. R. y a laissé Mr d'Asfeld avec quelques Bataillons pour en faire reparer les brèches , après quoy il doit aller dans la Valence pour faire le Siege de Denia ou celuy d'Alicante. Les Troupes sont dans la Plaine de Vich en

Juillet 1708.

Kk

386 MERCURE

quartier de rafraîchissement.

Vous jugez bien qu'il me reste beaucoup d'Articles que je suis obligé de réserver pour le mois prochain. Je suis , Madame , votre , &c.

A Paris ce 31. Juillet 1708.

AVERTISSEMENT

Touchant les Affaires de Flandre dont on n'a point parlé dans ce Volume.

Le sieur Brunet donne avis que le Mercure s'estant trouvé trop rempli , & le Journal du Siège de Tortose fort étendu , parce que l'on n'y a rien obmis de tout ce qui regarde ce Sié-

ge, & que l'on y a marqué jour par jour, & nuit par nuit jusqu'aux moindres circonstances de tout ce qui s'y est passé; ce Volume dis-je, se trouvant si rempli qu'il auroit esté impossible d'y bien mettre dans leur jour les Affaires de Flandre qui seules pouvoient remplir un Volume, il a esté resolu d'en donner un au Public qui a pour titre *Supplement du Mercure du mois de Juillet, contenant tout ce qui s'est passé en Flandre depuis le 1^{er} de Juin, jusqu'au commencement du mois d'Aoust.*

Quoyque toute la matiere qui remplit ce volume soit de suite, on auroit pû néanmoins la diviser en trois parties, puisqu'effectivement elle en contient trois

K k ij

388 MERCURE

qui font tres-curieuses & dignes de l'attention de toute l'Europe, tant tout ce qu'il les regarde est rempli de circonstances curieuses & de faits nouveaux qui ne sont point encore nus à la connoissance du Public, du moins par l'Impression.

On voit dans la premiere, un Journal de ce qui s'est passé en Flandre depuis le 20. de Juin jusqu'au jour du combat donné près d'Oudenarde, & tout ce qui s'y trouve jusqu'à l'entrée des Troupes du Roy dans le Fort de Plassendal, & dans les Villes de Gand & de Bruges y prepare insensiblement cette entrée. On y voit la veritable maniere de faire la guerre, le

change donné aux Ennemis en leur donnant souvent lieu de croire qu'on alloit décamper, quoique l'on n'allât qu'à des fourages, ce qui leur donnoit lieu de faire souvent marcher leur Armée, & de fatiguer leurs Troupes. On y voit enfin la belle Manœuvre faite par l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne pour marcher vers Gand, en dérochant des marches aux Ennemis, & en leur faisant toujours croire qu'on avoit dessein d'aller d'un autre côté, ce qui a fait heureusement réussir l'entreprise concertée depuis long-temps, & que l'on doit en partie aux fatigues que s'est donné Monseigneur le Duc de Bourgogne dans

K k iij

390 MERCURE

ces marches, dans lesquelles on a remarqué qu'il y en a eu de 22 heures de suite.

On voit encore dans ce qu'on peut appeller la premiere partie de ce volume, tout ce qui s'est passé à l'entrée des Troupes du Roy dans les Places que l'on vient de nommer, ce qui est tres-bien circonftancié dans plusieurs Relations tres-dignes de la curiosité du Public, & faites par des personnes tres-intelligentes dans le metier de la Guerre, & dont la plupart ont esté témoins des choses qu'elles avancent. Voila ce qui regarde ce que l'on pourroit appeller la premiere partie du volume intitulé, *Supplement du Mercure, &c.* Quant à ce qu'on pourroit

nommer *seconde Partie*, on y voit tout ce qui s'est passé dans le combat donné près d'Oudenarde, & dans les actions qui ont suivi ce combat, & outre ce que l'Auteur en dit, & qu'il a tiré d'un grand nombre de lettres; on y trouve cinq ou six Relations telles qu'elles ont été envoyées par des personnes qui ont joué les premiers rôles dans ce combat, & l'on peut assurer qu'il y en a qui ont esté faites par des Officiers généraux des plus distinguez, & même par de simples Officiers, parce qu'il faut entendre parler tous ceux qui ont part dans une affaire. Ces relations sont séparées par beaucoup de choses qui doivent faire plaisir au Lecteur.

392 MERCURE

On voit ensuite dans la même seconde Partie que tout ce que les Alliez ont rapporté touchant ce combat , est presque entièrement faux ; que plusieurs Lettres & Relations qu'ils ont fait imprimer n'ont point été envoyées aux Etats d'Hollande , ainsi qu'ils l'ont supposé ; que les exagerations qu'ils ont faites de nos pertes ; le nombre des prisonniers qu'ils disent avoir & le grand nombre de Drapeaux & d'Etendards pris , sont autant de Fables inventées pour éblouir les peuples, & pour faire croire, du moins pendant un temps , en Angleterre , en Italie , en Catalogne , en Allemagne , & en Hongrie même, que les Alliez ont remporté une victoire

complete, ce qui fait du bien à leurs affaires dans tous ces lieux là jusqu'à ce que la verité y soit parvenue. On voit dans la même partie de ce Volume que ces exagerations ont néanmoins nui aux Alliez dans quelques Etats où elles ont produit des effets tout contraires à ce qu'ils en attendoient. Enfin on détruit dans cette seconde Partie toutes les Fables publiées & imprimées chez les Alliez, & l'on ne se sert point de raisonnemens pour cela, quoy qu'ils puissent suffire pour des personnes éclairées; mais ce que l'on rapporte ne peut estre contredit puisqu'il est tiré de plusieurs Lettres écrites par des Ministres des Alliez mêmes, & par des Officiers de leurs Troupes.

394 MERCURE

On voit dans la troisiéme partie du Volume que le Public doit attendre avec impatience tout ce qui s'est passé depuis le combat donné près d'Oudenarde jusqu'au jour que le Volume finit , & quand on n'auroit pas détruit dans la partie précédente toutes les Fables publiées par les ennemis , ce qui s'est passé depuis le combat feroit voir que tout ce que l'on en a publié chez les Alliez est faux , puisque s'il avoit esté véritable ils auroient bien-tôt après repris les Places qu'on venoit de leur enlever , au lieu que l'on a fait des Conquestes sur eux. Le reste de cette troisiéme partie est rempli d'un grand nombre de faits curieux, & sou-

vent accompagnez de preuves qui font voir la verité de ce que l'on avance.

Ce Volume auffi gros que le Mercure , & même plus , fera par une efpece de liberalité , donné au public pour cette fois , pour 26. fols en veau ; 22. fols en parchemin ; 21. fols en brochure , & 20. fols en blanc.

afin qu'il puiſſe ſe répandre plus aifément dans toute l'Europe , pour détromper les peuples des fauſſes impreſſions qu'on a voulu leur donner , & que les familles de ceux qui ont eu part à tout ce qui s'eſt paſſé en Flandre depuis l'ouverture de la Campagne , puiſſent le montrer un jour à leurs neveux. On doit demeurer d'accord que les re-

396 MERCURE

cherches qu'il y a à faire pour un pareil ouvrage, sont immenses, & que le public en l'achetant ne payera pas les ports de Lettres qu'il a coûtés. Ainsi l'on peut dire avec vérité que c'est une libéralité qu'on lui fait.

On trouvera à la fin de ce Volume, qui se vendra le 9^e. jour d'Aoust, les noms & les actions éclatantes de ceux qui se sont personnellement distingués ; j'entens indépendamment de ce que leurs Comptes ont fait.

A V I S.

Le Mercure d'Aoust se débitera le Mercredy 4. du mois de Septembre.

TABLE.

T A B L E.

E loge du Roy, & Priere faite à Dieu pour le même Monarque, par Mr l'Abbé de Cambesfort, . . .	5
Discours prononcé par Mr l'Abbé de la Fleutrie, Prieur de Sorbonne, à l'ouverture des Sorbonniques, . . .	8
Premier Article des Morts, . . .	11
Ode adressée à Mr le Maréchal de Barvick, . . .	73
Agrément du Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde, donné par le Roy, . . .	80
Article concernant Mr de Tarrifs-Genard Prince, Grand Cam, Souverain de la Honza, Roy de Thaly, & Officier de Marine en France, . . .	91
Mariages, . . .	97
Ouvrage présenté au Roy par Mr le Chevalier de Vertron, & de Juillet 1078. . .	L1

TABLE.

<i>cours prononcé par le même en présentant son ouvrage ,</i>	110
<i>Lettre de Mr Lordet écrite à son fils sur les devoirs de la vie Mo- nastique ,</i>	117
<i>Mouvement fait parmi les Inten- dants de Province avec la No- mination de deux Intendants à la place des deux qui ont quit- té ,</i>	120
<i>Article qui fait connoître les ser- vices de ceux qui ont esté no- vellement nommez Officiers ge- néraux ,</i>	131
<i>Article concernant la nomination Mr le Marquis d'Antin à la Charge de Directeur general des Bâtimens, &c. & ce qui s'est pas- sé depuis cette Nomination ,</i>	147

T A B L E.

Suite des Affaires de Catalogne ,
162

Suite du Journal de Fontainebleau ,
171

*Etat de la position des Troupes de
l'Armée du Roy commandée par
Mr le Maréchal de Villars ,*
185

Second article des Mariages , 193

Sacre de Mr l'Evêque de Mende ,
212

*Remise de la Cure de saint Nico-
las du Chardonnet par Mr Bou-
cher à Mr Ludron ,* 217

*Année séculaire de la Fondation du
College des Jesuites de Rheims ,
celebrée chez les mêmes Peres par
des Prières & par des Fêtes ,*
221

Mr Spinola est nommé Nonce en

Ll ij

TABLE.

<i>Pologne ,</i>	232
<i>Benefices donnez par le Roy ,</i>	234
<i>Mr de Marcilly est nommé pour commander les Troupes du Pape ,</i>	252
<i>Second article des Morts ,</i>	259
<i>Discoars fait à Mr le Maréchal de Villars par Mr le premier President du Parlement de Grenoble ,</i>	282
<i>Journal du siège de Tortose ,</i>	285
<i>Article des Enigmes ,</i>	351
<i>Embarquem. ns de l'Archiduchesse ,</i>	358
<i>Mariage du Roy de Portugal ,</i>	364
<i>Affaires des Frontieres d'Italie ,</i>	368
<i>Affaires d'Allemagne ,</i>	370
<i>Seconde suite du Journal de Fontainebleau ,</i>	371
<i>Extrait d'une Lettre de Toulon ,</i>	379

TABLE

<i>Ce qui s'est passé à la sortie de la garnison de Torroze,</i>	381
<i>Conclusion,</i>	386
<i>Avertissement qu'il est nécessaire de lire pour savoir les Affaires de Flandre,</i>	<i>idem.</i>

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par ,
Vous voyez tous les ans , doit
regarder la page 212.

Celuy qui commence par
Au Printemps la Vigne gelée
doit regarder la page 357.





